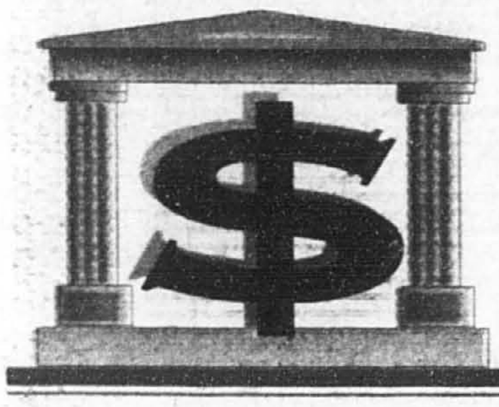
La Presse

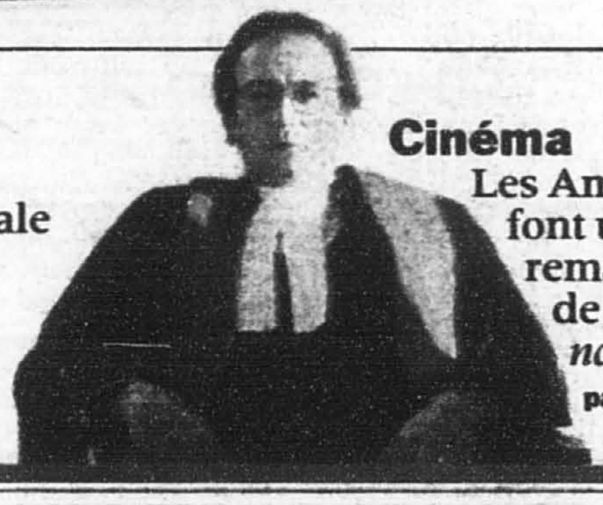
Le plus grand quotidien français d'Amérique

Montréal, ◆
vendredi 6 septembre 1996
112e année No 313
56 pages, 4 cahiers
ÎLES-DE-LA-MADELEINE 1 $
60¢ TAXES EN SUS

Pour vos lunettes
La haute technologie Nikon
7050 JEAN-TALON
352-1010
VU



Économie
La Banque Royale et la BCIC franchissent le milliard de profits
page C2



Cinéma
Les Américains font un remake de *Liste noire*
page A18

Autoroute Métropolitaine
Le protecteur du citoyen tire à boulets rouges sur le ministère des Transports
page A7

6
2
page S3

La santé et l'éducation au laminoir

Québec exigera des compressions sans précédent de ces deux mégaministères

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Des compressions tout à fait sans précédent sont attendues des réseaux de la santé et de l'éducation l'an prochain pour permettre au gouvernement Bouchard de boucler le budget de 1997-1998.

Tous les ministères doivent ramener pour la réunion du Conseil du Trésor, mardi prochain, leurs premières propositions sur les coupes à effectuer dans les programmes et les services à partir des cibles qui leur ont été fournies il y a quelques semaines.

Or pour boucler l'année 1997-1998, selon les informations obtenues par *La Presse*, les réseaux de la santé et de l'éducation devront s'astreindre à des contorsions particulièrement douloureuses ; c'est près de 1 milliard de compressions — autour de 900 millions en fait — qui sont attendues pour l'an prochain du mégaministère de la Santé (près de 13 milliards de budget annuel). Il s'agit bien sûr d'une première cible, beaucoup d'arbitrages politiques restent à franchir avant que le couperet ne s'abatte en fin d'année. Toutefois, l'effort réclamé est d'ores et déjà beaucoup plus important que celui attendu cette année. Le réseau de la santé doit avaler 669 millions de compressions en 1996-1997 — l'addition d'une réduction des dépenses en chiffres absolus et des fameux

Voir **LA SANTÉ** *en A2*

■ **Les Québécois n'ont pas fini d'écoper.**
Page B1

Lucienne Robillard veut réviser la Loi sur l'immigration

FRANÇOIS BERGER

La ministre canadienne de l'Immigration, Lucienne Robillard, se montre surprise de la facilité avec laquelle les étrangers peuvent entrer au Canada en y revendiquant le statut de réfugié politique.

La demande d'asile politique est devenue « une voie parallèle pour immigrer » au Canada, étant donné les nombreux recours dont disposent les revendicateurs et les délais impliqués, a indiqué hier la ministre lors d'une entrevue avec *La Presse*.

Mme Robillard considère que la Loi sur l'immigration et ses règlements sont trop complexes et manquent de cohérence. Elle envisage une révision complète de la loi.

La ministre a constaté de visu l'application de la Loi sur l'immigration en assistant elle-même, à l'aéroport Pearson de Toronto, à une entrevue entre un agent d'immigration et un revendicateur d'asile. Le revendicateur d'origine ukrainienne a motivé sa demande d'asile en affirmant qu'un de ses voisins en Ukraine l'avait menacé de mort. L'agent d'immigration l'a accepté au pays, à la surprise de la ministre. En fait, les autorités canadiennes sont tenues par la loi d'entendre tout revendicateur d'asile, d'où l'acceptation quasi automatique de ce cas ukrainien, qui a été déféré devant la Commission de l'immigration et du statut de réfugié.



Lucienne Robillard

La ministre Robillard s'est également montrée surprise de l'acceptation à l'aéroport de Mirabel de ressortissants chiliens qui demandaient candidement l'asile... économique. « Il va falloir réviser la loi de l'Immigration dans son ensemble, après une analyse détaillée de la problématique », a dit Mme Robillard sans donner d'échéance.

En attendant, Ottawa compte modifier dès cet automne certaines mesures administratives concernant les demandeurs d'asile. Dans les cas de renvoi du Canada des revendicateurs rejetés, on ne fera plus systématiquement une évaluation des risques de retour dans le pays

Voir **LUCIENNE** *en A2*

Victoire du Canada sur l'Allemagne



PHOTO DENIS COURVILLE *La Presse*

En Coupe du monde, le Canada l'a emporté 4 à 1 sur l'Allemagne devant une petite foule, hier soir au Centre Molson. Le but vainqueur a été marqué par Brendan Shanahan (notre photo) au cours d'un avantage numérique en tout début de deuxième période. Shanahan avait obtenu une mention d'assistance sur le premier but des siens marqué par Wayne Gretzky. Le Canada disputera son match de demi-finale à la Suède, samedi à Philadelphie.
Voir tabloïd Sports page S3

«Les Expos ne peuvent pas survivre avec un stade fermé», soutient Claude Brochu

La RIO a tranché hier: le toit du Stade olympique sera fixe

PIERRE LADOUCEUR
et GEORGES LAMON

« Je le dis très ouvertement : on ne peut pas survivre au Stade olympique avec un toit fermé. Ça, c'est impossible. Il va falloir trouver des solutions. On est habitué à le faire. »

Pour le président des Expos, Claude Brochu, il est clair que la décision de la Régie des installations olympiques (RIO) de faire installer un toit fixe sur le Stade n'est pas la meilleure chose qui pouvait arriver à son équipe de baseball. Surtout quand cette équipe n'attire qu'une moyenne de 19 746 spectateurs par match cette saison.

« Tous les sondages, de même que nos assistances, démontrent clairement que l'amateur de baseball québécois ne veut pas assister à des matchs sous un toit rigide, a déclaré M. Brochu. Nos études ont démontré que cela n'était pas la solution idéale pour les Expos. Mais c'est leur stade et c'est leur décision. On étudiait déjà la possibilité de construire notre stade. Cette décision de la RIO ne fait qu'accélérer le processus. »

Selon Claude Brochu, un nouveau stade au centre-ville coûterait au moins 140 millions. Avec un toit amovible, on parle plutôt de 200 millions. L'hypothèse du déménagement de l'équipe semble par contre écartée par M. Brochu. « Nous ne sommes pas des *déménageux* », dit-il.

Hier, le PDG de la RIO, André Tétrault, annonçait que deux consortiums ont été retenus par son

Voir **«LES EXPOS»** *en A2*

Malade du coeur, Eltsine sera opéré

d'après Reuter et AFP
MOSCOU

Boris Eltsine a levé hier une partie du voile sur son état de santé, en annonçant à la télévision russe qu'il était malade du coeur et qu'il allait être opéré en Russie à la fin du mois.

Le président russe a indiqué d'autre part qu'il approuvait le plan de paix conclu la semaine dernière avec les séparatistes tchétchènes par le secrétaire du Conseil de sécurité Alexandre Lebed. Mais il a précisé qu'il ne souhaitait pas un retrait rapide des troupes russes.

« Je soutiens l'action (de Lebed) et j'ai soutenu son dernier plan. À l'exception de ce qui concerne le retrait rapide et opérationnel des troupes. Je pense que, sur ce point, nous ne devons pas faire preuve de précipitation », a-t-il dit. Moscou souhaite en outre maintenir un contingent limité sur place.

D'une allocution lente et d'une voix pâteuse, le président russe, 65 ans, a depuis sa résidence de vacances de Zavidovo, au nord de Moscou, enfin répondu aux rumeurs qui sont allées crescendo de-

Voir **MALADE** *en A2*

INDEX

Annonces classées		- affaires	C2	Bridge	C8	Le monde	A12
- Index	B4	Arts et spectacles		Décès	C9	Loteries	A2, A7
- Immobilier	B4, B5		A13 à A18	Économie	C1 à C7	Mots croisés	B6, S10
- marchandises	B5, B6	- Horaires	A17	Êtes-vous observateur	B4	Mot mystère	B5
- emplois	B6	- Télé-horaire	A13	Horoscope	B7	Opinions	B3
- automobile	B7, C8	Bandes dessinées	C9	Informatique	A19, A20	Politique	B1, C12

Tabloïd Sports	
- Réjean Tremblay	S5

ÉDITORIAL
Mission impossible
- Pierre Gravel
page B2

MÉTÉO
Ciel ensoleillé
Max. 28, min. 19
Cahier Sports, page 16

LE DON DE LA SOLIDARITÉ

Les sinistrés de la Haute-Mauricie, de la Côte-Nord, de Charlevoix et du Saguenay-Lac-Saint-Jean **ont besoin de VOUS.**
Une initiative de la CROIX-ROUGE CANADIENNE, division du Québec
Composez dès maintenant le 1 800 JY-CROIX
La Presse

Suites de la une

La santé et l'éducation au laminoir

LA SANTÉ / *Suite de la page A1*

« coûts de système », soit l'augmentation irréversible des prix des médicaments et des équipements, de même que la progression des employés dans les échelles salariales.

L'autre mégaministère, l'Éducation, doit aussi sabrer beaucoup plus que cette année, alors que les 400 millions de compressions font déjà grincer des dents dans tout le réseau. Des coupes autour des 7 % réclamés commandent des économies d'environ 700 millions cette année sur un budget de 10 milliards. On parle de 675 millions dans les officines du MEQ.

Les autres ministères de moindre importance doivent proposer des hypothèses où leur budget de l'an prochain — y compris les coûts de système — diminuent de 10 %. Le Revenu tire bien son épingle du jeu : on l'épargne pour permettre l'embauche de plus de personnel pour débusquer les fraudeurs qui privent le gouvernement de revenus. Comme on demande moins, proportionnellement, aux réseaux, les dépenses gouvernementales (36 milliards) devront être réduites de 7,4 % l'année prochaine.

Recettes moindres

Et ces cibles déjà élevées pourraient bien ne pas s'avérer suffisantes. Le ministre des Finances, Bernard Landry, doit rencontrer la presse aujourd'hui, essentiellement pour commenter les chiffres sur l'emploi que rendra publics ce matin Statistique Canada. Le ministre Landry s'était déjà inscrit en faux quant à l'évaluation de 76 000 pertes d'emploi pour le Québec faite par l'agence fédérale, mais les appréhensions étaient grandes hier à Québec. Une nouvelle hausse des pertes d'emploi plongerait le gouvernement Bouchard dans un profond embarras.

En cas de cyclone, le ministre Landry a fait préparer pour aujourd'hui quelques mesures de création d'emplois, premier volet d'un mandat spécifique qui lui avait été confié cet été. Pour atteindre son objectif d'un déficit à 2,2 milliards l'an prochain, c'est déjà connu, Québec doit s'imposer 1,4 milliard de compressions pour freiner la croissance naturelle de ses dépenses, et 1,2 milliard de réductions des dépenses de programme.

La dernière synthèse des opérations financières, publiée fin août, indiquait que le gouvernement maintenait ses prévisions de mai sur les entrées attribuables à l'impôt des particuliers et à la taxe de vente.

Or selon des chiffres que vient tout juste de colliger Québec, le produit de la taxe de vente pour cet été aura été sensiblement inférieur aux prévisions.

Pour ces deux postes, les revenus obtenus au 30 juin étaient déjà de 7,5 % et 4,1 % inférieurs aux recettes à pareille date l'année précédente.

«Les Expos ne peuvent pas survivre avec un stade fermé», soutient Claude Brochu

«LES EXPOS» / *Suite de la page A1*

organisme pour soumettre un projet définitif de toit fixe et souple pour le Stade olympique. Le stade devrait revêtir sa nouvelle toiture dès la fin de 1999. Son coût ne devrait pas dépasser les 35 millions.

Selon M. Tétrault, cette dernière étape de la saga du toit du stade mettra définitivement fin aux études entreprises depuis plusieurs années et qui ont coûté des millions au Trésor public, dont 70 millions pour la seule toile. Il estime aussi que depuis 1987 l'aventure du stade a coûté plus de 100 millions.

« Nous ne voulons plus que le Stade olympique soit un laboratoire d'essai, a dit M. Tétrault. Nous voulons cesser de jouer avec les fonds publics. Ça a coûté assez cher jusqu'ici. »

Les consortiums SNC/LAVALIN/NCK et BLRN (Birdaire/Nadeau/Rousseau Sauvé Warren et Associés, un consortium québéco-canado-américain) auront jusqu'au 31 décembre 1996 pour peaufiner leur concept à leurs frais et déposer à la RIO un projet comportant un calcul du prix ferme pour les travaux de conception, de fabrication et d'approvisionnement des éléments de la structure de la toiture.

Précisons que SNC/Lavalin/NCK propose une toile en Kevlar — le matériau utilisé pour le toit actuel — mais traitée contre les rayons ultraviolets. Le consortium BLRN, lui, suggère une structure en maillage de câbles recouverte d'une toile en fibre de verre enduite de teflon. Les deux projets, compatibles avec la structure actuelle du stade, prévoient une durée de vie utile de la toiture d'au moins 25 ans.

Selon M. Tétrault, si personne au monde ne connaît mieux la toile que SNC/Lavalin/NCK, qui en assure l'entretien, la firme a « tout intérêt à améliorer sa technique ». En revanche, la firme américaine Birdaire du consortium BLRN est reconnue pour être « le plus grand constructeur au monde du concept de maillage par câbles ». Est-ce à dire que SNC/Lavalin a davantage de chances ?

« Les deux firmes sont sur la même ligne de départ, a-t-il ajouté. Pour le moment, nous n'en privilégions aucune. » La RIO formera un comité de surveillance de trois ou quatre membres dont deux de l'ancien comité aviseur pour étudier les deux projets.

Si la RIO n'a pas retenu la solution de toiture mobile, c'est parce qu'elle comporte des risques quant à sa fiabilité et sa durabilité. Quant à celle d'une toiture métallique, elle présente quatre problèmes majeurs : effets sur le mât, coût élevé, nature du dispositif remplaçant les vérins et effets de la structure du toit sur les consoles.

« Le coût, la fiabilité, la sécurité, la durabilité et l'esthétique demeurent les principales préoccupations de la RIO, a-t-il ajouté. Avec l'enveloppe budgétaire de 57 millions votée en 1994 par le Conseil du trésor, nous serons en mesure de mener le projet finalement à terme. »

Dans son calendrier, la RIO prévoit choisir la firme en février 1997, accepter les plans et devis définitifs entre mai 1997 et avril 1998, lancer les appels d'offres, acheter les matériaux et entreprendre la fabrication de mai 1998 à mai 1999. Quant à la toile actuelle, qui peut durer au moins jusqu'en 1999, elle devrait être démantelée en mars de la même année. Il en coûtera un million, déjà compris dans le budget.

Ces opérations ne mettent d'ailleurs pas en cause la saison des Expos, selon le PDG de la RIO. « Nous ne voulons pas nous séparer des Expos — favorables à un toit mobile, dit-il. Nous sommes en négociations pour le renouvellement de bail. » M. Tétrault n'est toutefois pas convaincu « qu'en changeant de stade, au centre-ville, ça réglerait leurs problèmes ».

Toutefois, Claude Brochu a d'ores et déjà indiqué que d'ici quelques mois il aura « des plans plus précis » pour un éventuel stade au centre-ville.

Quant à Felipe Alou, le gérant des Expos, il a déclaré partager la préférence des partisans de l'équipe pour un stade ouvert. Mais il se dit également conscient des impératifs du climat montréalais. « Si nous n'avions pas eu de toit au cours des deux dernières années, nous aurions eu beaucoup de difficultés », dit-il.

Malade du coeur, Eltsine sera opéré

MALADE / *Suite de la page A1*

puis qu'il a coupé court à sa campagne électorale à la fin de juin.

« On m'a fait des tests, et au cours de ces tests, ils ont découvert que j'avais une maladie du coeur », a déclaré M. Eltsine, qui signa en 1991 l'arrêt de mort de l'Union soviétique et reste aux yeux de l'Occident le garant de la poursuite des réformes démocratiques en Russie.

« La recommandation des médecins, de nos médecins, c'est soit une opération, soit un travail passif. Le travail passif ne m'a jamais convenu. Il ne me convient toujours pas. C'est pour ça que le mieux pour moi est une opération et un rétablissement complet, comme ils me l'ont promis, plutôt que le travail passif », a expliqué M. Eltsine.

Le président, qui parlait assis dans un large fauteuil, en tenue décontractée, n'a cependant pas précisé ni la nature de sa « maladie » cardiaque, ni celle de l'opération qu'il allait subir, « probablement fin septembre », dans le centre cardiologique Tchazov de Moscou, qui traite habituellement les membres de la direction russe.

Un porte-parole de la présidence a souligné qu'il s'agissait d'une opération « moins sérieuse qu'un pontage ». Selon plusieurs experts russes, il pourrait s'agir de la pose d'une artère artificielle destinée à servir de déviation pour la circulation sanguine rendue difficile par des artères encrassées.

Cependant, des cardiologues français, interrogés par l'AFP, ont considéré cette opération, en raison des antécédents du patient, comme « très risquée ». Le chef de l'État russe, qui est âgé de 65 ans et a déjà fait deux accidents cardiaques rien qu'en 1995, souffrirait d'un rétrécissement aortique calcifié, une situation qui, ajoutée à une forte consommation d'alcool, fatigue fortement le muscle cardiaque.

Ce début de transparence intervient après des semaines pendant lesquelles le Kremlin a martelé que le chef de l'État était simplement victime d'une fatigue colossale. M. Eltsine a affirmé hier qu'il était pour « une société de la vérité » où « on ne cache plus ce qu'on cachait auparavant » — reprenant la promesse faite mercredi par le chef de l'administration présidentielle Anatoli Tchoubais.

Lucienne Robillard veut réviser la Loi sur l'immigration

LUCIENNE / *Suite de la page A1*

d'origine. D'autre part, le gouvernement n'accordera plus le droit d'immigrer aux revendicateurs refusés qui se trouvent encore au pays après trois ans.

La ministre Robillard rencontrera formellement pour la première fois, aujourd'hui, son homologue québécois André Boisclair, qui exige d'Ottawa une contribution financière accrue pour le soutien qu'apporte Québec aux demandeurs d'asile dans le domaine de la santé et des services sociaux. Le Québec reçoit la moitié des revendicateurs venant au Canada (12 000 l'an dernier et quelque 15 000 cette année au Québec).

La Presse

Renseignements : 285-7272
Abonnement : 285-6911
Lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30
Samedi et dimanche de 7 h à midi
Rédaction : 285-7070
Promotion : 285-7100
Annonces classées : 285-7111
Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30
Décès, remerciements : 285-6816
Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30
Grandes Annonces
Détaillants : 285-6931
National, TéléPlus : 285-7306
Carrières et professions, Nominations : 285-7320
Comptabilité
Grandes annnonces : 285-6892
Annonces classées : 285-6900

La Presse est publiée par:
La Presse, Ltée,
7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y1K9.
Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *La Presse* et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à *La Presse* sont également réservés.
«Envois de publication canadienne - Contrat de vente numéro 0531650» Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

00365 Code du jour **36-5**

Vendredi, 6 septembre 1996

LOTERIES

La quotidienne
à trois chiffres : **6-4-5**
à quatre chiffres : **3-8-4-8**

COLLECTES DE SANG

Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants :
■ **à Montréal : Centre des donneurs de sang, centre commercial Maisonneuve, 2991, Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 9 h à 17 h ;**
■ **à Laval : collecte des Lavallois, Maison des Arts, 1395, boul. de la Concorde Ouest, de 10 h à 20 h 30. Objectif : 1100 donneurs.**

DEMAIN DANS LA PRESSE



Un sondage sur la recherche d'emploi

■ En plus des statistiques sur l'emploi au Québec et au Canada qui sont publiées ce matin et dont nous ferons largement état demain, *La Presse* publiera dans son édition de samedi un sondage exclusif sur la recherche d'emploi. En outre, le cahier PLUS sera consacré à un vaste projet « Défi Emploi ».

L'école inégale

■ Demain dans *La Presse* débute une série sur les écoles montréalaises. Notre journaliste Michèle Ouimet a visité quatre écoles primaires et secondaires: deux très riches et deux très pauvres. Les écarts sont énormes. Les élèves qui fréquentent les écoles riches et pauvres n'évoluent pas sur la même planète même s'ils vivent pratiquement côte à côte. Un portrait saisissant qui souligne l'ampleur et la complexité des problèmes de l'école montréalaise.

QUESTION DU JOUR

Le service InfoBref Bell

Vous voulez vous faire entendre? Répondez à la question du jour. Pour faire connaître votre opinion, composez le 875-2355; au son de la voix, faites le 220.

La création d'un fonds de 100 millions de dollars annoncée mercredi par le ministre d'État à la métropole Serge Ménard suffira-t-elle à relancer Montréal ?

Sur le plan militaire, croyez-vous que l'intervention américaine en Irak soit justifiée ? À cette question posée hier, le pourcentage des réponses obtenues a été:

Oui: 47 %
Non: 53 %

Bell — La Presse



Montréal métro

L'EXPRESS DU MATIN

Hydro : fin de la médiation aujourd'hui

■ Les discussions se sont poursuivies normalement hier entre les représentants d'Hydro-Québec, du syndicat et le médiateur Paul-Émile Thellend qui doit remettre son rapport au ministre du Travail aujourd'hui, à 15 h. Le gouvernement n'a pas l'intention de rendre le rapport public, a indiqué le porte-parole du ministre Matthias Rioux. Contrairement aux journées précédentes, aucun incident n'est venu perturber les activités de la société d'État. Une bombe artisanale de fabrication peu commune a été découverte en feu, vers 3 h hier, sous un véhicule en stationnement dans l'entrée du 3077, rue Charles-Best, dans le quartier Chomedey, à Laval. C'est un voisin qui a alerté la police après avoir été attiré par l'odeur et avoir donné un coup de pied sur l'engin. Selon le sergent John Alexander Green, de la police de Laval, la bombe était composée de trois bonbonnes de gaz propane d'un litre chacune enroulée dans plus de deux douzaines de cartouches de fusil 12 et de balles de calibre 22, le tout imbibé d'essence. Les artificiers de la Sûreté du Québec ont été mandés sur les lieux. Le véhicule appartient à un homme sans histoire.

Début d'incendie

■ Un début d'incendie dans un édifice du gouvernement du Québec abritant les salles d'audiences et les bureaux administratifs du tribunal de la jeunesse, à l'angle des rues Bellechasse et Saint-Denis, a rapidement été maîtrisé par les pompiers de Montréal. L'alerte a été lancée à 15 h 43 hier par des employés intrigués par la présence de fumée. Les pompiers n'ont mis qu'une trentaine de minutes à circonscrire les flammes localisées dans le plafond du 2e étage de l'immeuble de cinq étages actuellement en rénovation. Une défectuosité électrique pourrait être à l'origine du sinistre.

Victimes d'un fraudeur

■ La police de Laval est à la recherche de victimes du présumé fraudeur Max Beniluz, un citoyen de Montréal âgé de 38 ans, présentement incarcéré dans un établissement provincial. Cet individu se spécialisait dans l'utilisation de cartes de crédit falsifiées. Les gens qui pensent avoir été sa victime peuvent communiquer avec le sergent-détective Anthony Donato au 978-6745.

Du feu à la bagarre

■ Après avoir maîtrisé en quelques minutes un incendie suspect dans une résidence du 424, rue Roger-Pilon, à Dollard-des-Ormeaux, des pompiers de cette municipalité du nord-ouest de Montréal se sont transformés en agents de la paix pour mettre fin à une bagarre en règle entre le nouveau et l'ex-conjoint de la propriétaire de la maison sinistrée. L'incident plutôt inusité s'est déroulé en pleine rue, vers 1 h 30 dans la nuit de mercredi à jeudi, et s'est soldé par l'arrestation de deux hommes âgés de 37 et 39 ans. Victime d'un malaise cardiaque, un troisième individu dans la soixantaine, qui serait le père de la femme au centre du litige amoureux, s'est effondré sur la chaussée et a dû être traité sur place par les ambulanciers d'Urgences-Santé.

Sinistrés du Saguenay

■ Les tirelires installées dans les 195 pharmacies Jean Coutu et identifiées à la campagne *Le don de la solidarité* de la Croix-Rouge, ont permis d'amasser près d'un quart de million et ce, au cours du dernier mois seulement. Cette somme porte à près de 300 000 $ la contribution totale du Groupe Jean Coutu envers les sinistrés du Saguenay. Le Groupe a apporté son support en posant les actions suivantes : le versement d'une somme de 15 000 $ au comité qui coordonne les mesures d'urgence ; l'envoi de plus de 100 000 litres d'eau potable par camion au Saguenay ; la remise de 1000 certificats cadeaux d'une valeur de 25 $ chacun aux sinistrés leur permettant de se procurer des médicaments ou autres articles d'hygiène de base et ce, par l'entremise de ses pharmacies situées dans la zone sinistrée du Saguenay.

Trois ex-employés de la SAQ déboutés

Ils voulaient forcer le gouvernement à leur vendre une succursale

YVES BOISVERT

La Cour d'appel du Québec vient de rejeter pour de bon la demande de trois ex-employés de la Société des alcools du Québec qui voulaient forcer le gouvernement à leur vendre une succursale.

Cette décision unanime du plus haut tribunal au Québec vient également dire que la SAQ n'a commis aucune faute dans le cafouillage qui a entouré la privatisation avortée de la société d'État.

En 1984, le ministre de l'Industrie et du Commerce du gouvernement du Parti québécois, Rodrigue Biron, convainc le gouvernement de privatiser un certain nombre de succursales de la SAQ. Le projet est annoncé en 1985 dans le discours du budget et le gouvernement fait un appel d'offres. Les employés de la SAQ obtiennent une priorité sur les autres acheteurs.

André Malo, Paul Bélanger et Pierre Laporte sont de ceux-là. Ils obtiennent de la SAQ dès mai 1985 un congé sans solde pour former la Coopérative de commerce des Mille-Îles, et soumissionnent pour deux succursales. Ils acceptent en septembre une offre de préretraite avantageuse et obtienne l'indication par la suite que leur offre est acceptée pour une succursale. Quelque 58 succursales doivent être vendues.

Les opposants au projet se font entendre, en particulier le syndicat des employés, et les médias font état des opinions divergentes sur le projet au sein du gouvernement.

Mais surtout, aux élections provinciales du 2 décembre 1985, les libéraux sont élus. Le Conseil des ministres annule toute l'affaire. La SAQ offre aux employés qui ont quitté pour acheter une succursale de réintégrer leur ancien emploi à condition de rembourser leur indemnité de départ.

MM. Malo, Bélanger et Laporte jugent cette offre « humiliante » et n'y répondent même pas. Ils poursuivent la SAQ et le gouvernement, estimant avoir été victime d'une bris de contrat. Ils ne sont pas les seuls : 44 autres causes de ce genre sont inscrites et attendent le dénouement de celle-ci.

En Cour supérieure, le juge Paul Trudeau avait refusé de forcer la vente de la succursale, estimant qu'il n'y avait pas de contrat. Mais il estimait que la SAQ avait agi de façon déloyale et la condamnait à verser 30 000 $ à chacun des trois acheteurs déçus.

Sous la plume de la juge Christine Tourigny (avec qui sont d'accord les juges Michel Proulx et Louis LeBel), la Cour d'appel casse cette décision. La SAQ n'a rien caché aux acheteurs : le gouvernement a changé, et changé d'idée, voilà tout.

Au surplus, les trois acheteurs ont démissionné de leur plein gré, avant même de savoir que leur soumission serait retenue. Et ce fut leur choix de ne pas reprendre leur emploi. Ils ne peuvent tenir la SAQ responsable de leur perte de profit hypothétique.



PHOTO DENIS COURVILLE, *La Presse*

Quelque 300 résidants du Mile-End ont manifesté hier leur opposition au projet d'agrandissement de la station Petro-Canada.

Contre l'agrandissement d'une station d'essence

CLAUDE-V. MARSOLAIS

La directrice du Centre canadien d'architecture, Phylis Lambert, a dépêché hier soir un adjoint, François Martin, devant la Commission de développement urbain de Montréal pour signaler son opposition au projet d'agrandissement de la station d'essence Petro-Canada qui prévoit notamment un dépanneur, à l'intersection des avenues du Parc et du Mont-Royal, un emplacement inclus dans le patrimoine du mont Royal.

Mme Lambert a exprimé le souhait que les élus favorisent l'habitation et repensent l'emplacement en fonction des piétons et du parc du mont Royal.

Le directeur de Héritage Montréal, Dinu Bumbaru, a de son côté signalé que l'on assistait à une « collision de planètes » en faisant référence au développement d'un restaurant McDonald, de l'autre côté de la rue. Il a dit partager la préoccupation du Service de l'urbanisme de vouloir respecter l'alignement de la rue mais il estime que les moyens utilisés, une paroi de verre de trois étages en façade sur Mmont-Royal et un panneau de lattes d'acier blanc de même hauteur sur l'avenue du Parc, manquaient de cohérence.

À ces réserves de poids sont venus s'ajouter l'opposition massive de résidants du secteur qui craignent l'enlaidissement des lieux et l'insécurité pour les piétons. Une manifestation de quelque 300 personnes s'est d'ailleurs tenue en fin d'après-midi pour protester contre le projet.

L'architecte du promoteur, Raouf Boutros, qui était aidé en coulisse par un conseiller de Vision Montréal, Aimé Charron, a tenté de balayer les réserves des membres de la Commission et l'opposition des citoyens en indiquant que son plan visait à recréer la trame urbaine par un mur factice. L'utilisation du verre et l'ajout d'affiches commerciales d'une dimension de 35 mètres carrés (le règlement n'en permet que 21) en ont fait tiquer plus d'un.

Accusés, les policiers seront payés

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Les policiers de la Communauté urbaine de Montréal qui seront accusés de crimes graves devant les tribunaux recevront dorénavant leur plein salaire durant toute la durée des procédures.

Il s'agit là d'un important gain de la Fraternité des policiers de la CUM dans la nouvelle convention collective de travail qu'ils ont acceptée hier, au scrutin secret, par une majorité de 75,8 %.

Sur une possibilité de 4018 policiers, 2559 ont exercé leur droit de vote : 2061 en voté en faveur et 498 contre.

Le président de la Fraternité, Yves Prud'homme, s'est dit satisfait du résultat dans les circonstances. « Il ne faut pas oublier qu'avec l'arrivée de la police de quartier, nos policiers vont connaître un changement *drastique* de leur travail. » La dernière entente avait été entérinée à 73 %.

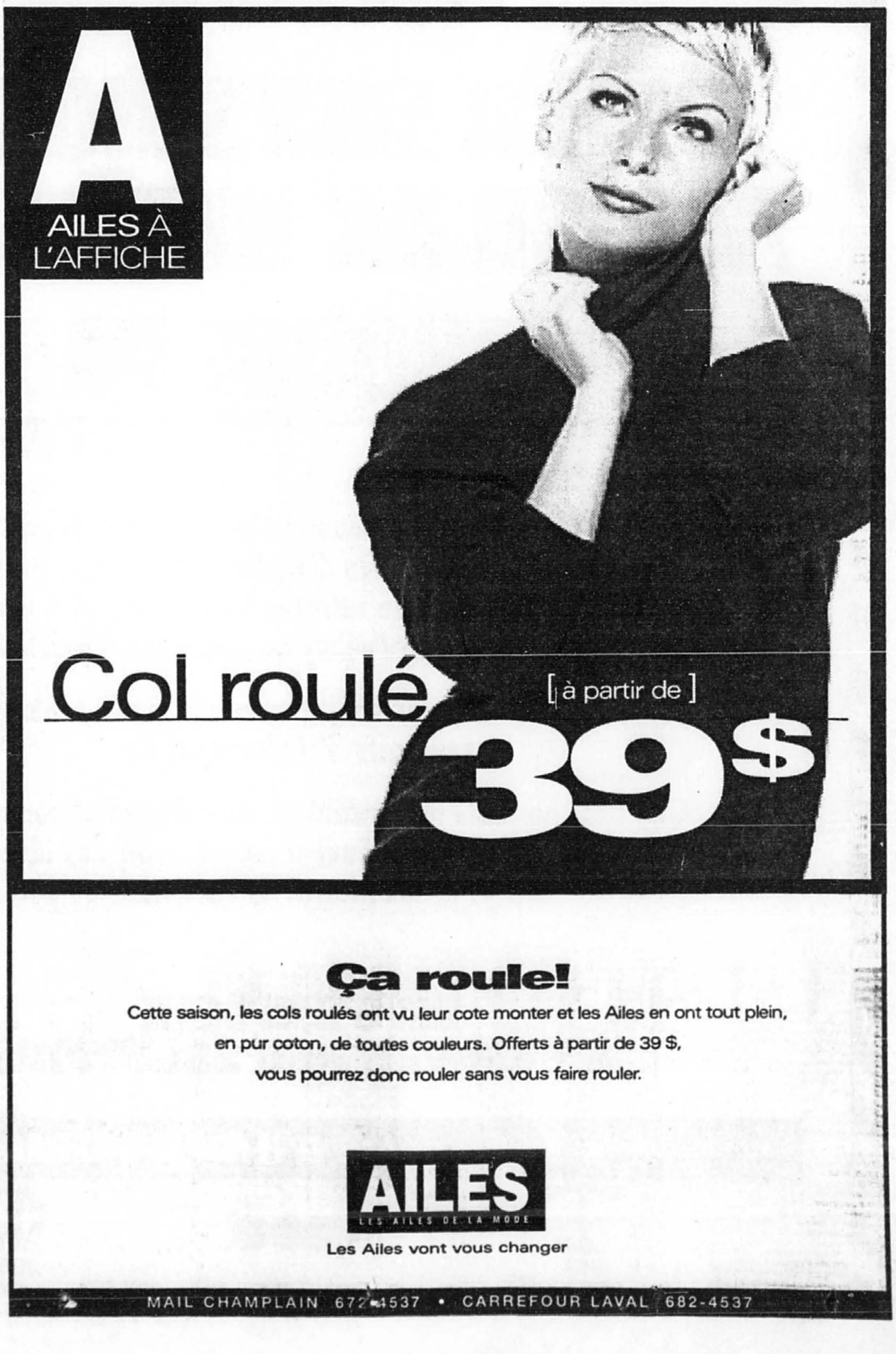
Pour ce qui est des accusations de fautes graves, M. Prud'homme a expliqué qu'il fallait assurer la sécurité financière des familles des policiers concernés.

Si cette clause avait été contenue auparavant dans les conventions, l'agent Allan Gosset, par exemple, impliqué dans la mort du jeune Anthony Griffin, ou tout autre policier accusé de voies de fait ou autres crimes devant les tribunaux aurait reçu son salaire durant toutes les procédures judiciaires.

La direction de la police de la CUM aura deux choix quand un policier sera accusé d'avoir commis un crime grave dans l'exercice de ses fonctions : le faire travailler dans une section où il n'aura aucun contact avec le public ou l'envoyer chez lui tout en lui versant son salaire.

Avec la nouvelle convention, les policiers auront aussi droit à une assistance juridique fournie par l'employeur quand ils seront accusés d'avoir commis une faute lourde dans l'exrcice de leurs fonctions. C'est un arbitre, à la suite du dépôt d'un grief, qui viendra par la suite trancher la question.

Avec la nouvelle convention collective de trois ans qui sera bientôt signée entre la Fraternité et la partie patronale, les policiers recevront pour les deux premières années de l'entente des hausses de salaire totalisant 4,5 %. Pour la troisième année, une nouvelle hausse sera négociée.



L'école privée est sur la corde raide

MICHÈLE OUIMET

L'école privée était sur la corde raide hier soir aux états généraux sur l'éducation, alors que la grande majorité des organismes présents ont demandé au gouvernement de cesser de la subventionner.

La présidente de la Fédération des associations de l'enseignement privé, Rolande Coderre, était d'ailleurs sur la défensive, laissant même entendre que la salle était plutôt hostile au privé.

Mme Coderre a été formelle. Le retrait du financement de l'État au secteur privé signifierait la « fermeture pure et simple de la majeure partie des écoles privées au Québec. Elles ne pourront pas toujours refiler la facture aux parents ».

« Les parents contribuent pour plus de 40 % des revenus des écoles primaires et secondaires, a-t-elle ajouté, ce qui correspond à une injection annuelle de plus de 216 millions. »

Le ministère de l'Éducation subventionne largement son réseau d'écoles privées. Il lui verse annuellement plus de 400 millions. Québec est d'ailleurs la province la plus généreuse au Canada.

Environ 100 000 élèves fréquentent l'école privée qui a connu une hausse remarquable de sa clientèle depuis 20 ans. « Au secondaire, note la Commission des états généraux dans son exposé de la situation, la proportion des élèves qui fréquentent le privé a plus que doublé passant de 8 % en 1973-1974 à 17,2 % en 1993-1994. »

Plusieurs organismes, comme la Fédération des commissions scolaires du Québec, la Fédération des comités de parents et la Fédération des cégeps, ont précisé qu'ils n'avaient rien contre le privé, bien au contraire, mais dans le contexte budgétaire actuel, le Québec ne peut plus se permettre de financer deux réseaux parallèles.

D'autres, comme la CSN et la Fédération étudiante universitaire, ont réclamé l'abolition pure et simple du privé et son intégration graduelle au secteur public.

L'Association des directeurs généraux des commissions scolaires a même établi un échéancier : financement zéro au privé d'ici cinq ans.

Il y avait peu de défenseurs de l'école privée. L'Assemblée des évêques, le Mouvement pour l'enseignement privé, les représentants des milieux économiques, étaient parmi les rares personnes à exiger le maintien du financement de l'État.

Les tenants du privé ont parlé de saine concurrence, du libre choix des parents et de la bonne performance scolaire des élèves alors que les opposants ont plutôt souligné le caractère élitiste du privé, la sélection de la clientèle et l'absence d'élèves handicapés et non performants.

Mais l'argument massue a été l'état des finances publiques incapables de supporter plus longtemps deux réseaux, un public et un privé.

Les travaux des états généraux se terminent aujourd'hui sur une question controversée, la confessionnalité, un sujet qui divise d'ailleurs les 13 commissaires. La Commission aura ensuite trois semaines pour remettre son rapport final à la ministre de l'Éducation, Pauline Marois, et lui faire des recommandations.

Les étudiants craignent une hausse des frais de scolarité

Presse Canadienne

La ministre de l'Éducation, Pauline Marois, n'exclut pas une éventuelle hausse des frais de scolarité, mais soutient qu'un tel projet n'est « pas formellement dans ses cartons » pour le moment.

Mme Marois répondait ainsi aux étudiants et cégépiens, qui viennent de constituer une coalition avec des syndicats d'enseignants et divers groupes, dans le but de s'opposer à toute hausse éventuelle des frais de scolarité.

Cette coalition affirme avoir eu vent de « rumeurs » voulant que le gouvernement s'apprêterait à hausser ces frais, gelés depuis quelques années.

Interrogée à ce sujet, Mme Marois a d'abord répondu qu'il n'y a « aucune décision prise dans ce sens-là ». Elle a toutefois ajouté qu'elle « n'excluait pas » une telle possibilité, puisque les états généraux formuleront diverses propositions pouvant toucher entre autres à cet aspect.

Plus tôt dans la journée, les fédérations étudiantes d'université et de cégep avaient lancé un cri d'alarme. Le président de la FEUQ, M. Patricio Salgado, rapportait des « rumeurs » selon lesquelles le gouvernement s'apprêterait à hausser ces frais, vu le difficile contexte budgétaire dans les universités et les cégeps.

« Que ce soit un ou dix pour cent, c'est inacceptable », s'exclamait-il. M. Salgado indiquait que les frais de base sont de 700 $ à 740 $ pour quatre cours et 850 $ pour cinq cours, et ce pour une seule session. Et d'autres frais s'ajoutent pour l'inscription, les laboratoires, etc.

Dans les cégeps, la situation est tout aussi criante, selon le président de la FECQ, M. Étienne Gagnon. En théorie, il n'y a pas de frais de scolarité au cégep, mais les directions ont imposé des « frais afférents », qui sont plafonnés à 110 $ par an. Ces frais servent à payer les activités étudiantes, mais on facture aussi l'étudiant, dans certains cas, pour l'utilisation des casiers et des laboratoires, et pour les demandes de révision de note.

67 % des gens en faveur de la déconfessionnalisation

Presse Canadienne

Un sondage qui laisse voir une volonté claire de la population en faveur de la déconfessionnalisation du système scolaire québécois suscite un certain étonnement.

Le sondage, commandé par la Coalition pour la déconfessionnalisation du système scolaire, révèle que 67 % des gens interrogés croient qu'il n'est pas important qu'une école publique véhicule les croyances d'une religion dans les activités pédagogiques.

Environ 88 % des Québécois interrogés estiment aussi nettement souhaitable de regrouper tous les enfants dans une même école, indépendamment de la religion de leurs parents.

Aussi, 59 % des personnes interrogées sont d'accord avec le fait que les commissions scolaires linguistiques remplacent les commissions catholiques et protestantes.

Même la porte-parole de la coalition qui a commandé ce sondage, Mme Louise Laurin, se disait surprise par l'ampleur de l'appui à sa cause. Elle estime que l'opinion publique a évolué à cause du débat qui a eu cours dans le cadre des états généraux, ainsi que du travail fait par sa coalition. « Ça a permis aux gens de réfléchir et à la population d'évoluer, d'avoir une attitude beaucoup plus ouverte face à une école publique commune, ouverte à tous les enfants, quelles que soient leurs croyances ou leur religion. »

Elle souhaite que la ministre s'appuie sur ce sondage pour aller de l'avant et demander une modification constitutionnelle à l'article 93 qui protège les droits des catholiques et des protestants. « La ministre a les mains libres actuellement. Elle a un assez fort consensus de la population pour lui permettre d'aller de l'avant. »

La ministre Pauline Marois, cependant, était moins prompte à agir. Elle a néanmoins rappelé la détermination de son gouvernement. « Il y a une chose qui est certaine, c'est que nous allons aller de l'avant avec les commissions scolaires linguistiques. Après ça, c'est selon le modèle que la société québécoise voudra bien se définir. »



PIGER DANS NOTRE CAISSE DE RETRAITE? POURQUOI PAS !

Pour aider l'entreprise et rencontrer les objectifs du gouvernement, les employé(e)s syndiqué(e)s d'Hydro-Québec sont prêts à piger dans LEUR caisse de retraite. Ils s'engagent à verser ainsi 265 millions à Hydro-Québec au cours des 4 prochaines années.

Ce n'est là qu'une des solutions mises sur la table par les syndicats d'Hydro-Québec.

Oui, c'est possible de rencontrer les exigences économiques du gouvernement. Faut-il encore avoir des idées et les mettre de l'avant.

ON S'EMPLOIE À TROUVER DES SOLUTIONS

LES SYNDICATS D'HYDRO-QUÉBEC

SCFP 957 — SCFP 1500 — 2000 FTQ

Ce week-end, voyez comment le rose peut changer des vies !

LOTERIE RÊVE D'UNE VIE

1500000$ en lots offerts

Consultez le dépliant rose distribué par la poste.

Fondation de la recherche sur les maladies infantiles
Tél. : (514) 595-5730

N° de licence RACJ 35162-96

MAISON D'ACCUEIL POUR FEMMES EN DIFFICULTE

Le Chaînon, c'est aussi la liberté

Depuis 60 ans

Tél.: 845-0151

Mes excuses à Nancy



Nathalie PETROWSKI

Si je n'étais pas invitée au mariage de très bons amis à moi, je vous jure que demain après-midi je me précipiterais à la librairie Chapters, rue Sainte-Catherine.

Pour quoi faire ? Pour dire bonjour à Nancy.

Nancy qui ? Nancy Huston, cette écrivaine anglophone née en Alberta, exilée à Paris depuis 25 ans et qui a abandonné sa « *tongue called mother* », sa langue maternelle anglaise quoi, pour mieux embrasser (frencher peut-être ?) le français de France.

Nancy finalement, que j'ai traînée dans la boue ici même dans cette chronique.

Vous vous en souvenez peut-être ? C'était en 93. Nancy Huston venait de remporter contre Monique Proulx, le prix du Gouverneur général, catégorie romans de langue française. J'étais en beau fusil.

J'avais adoré *Homme invisible à la fenêtre* et j'étais insultée qu'une écrivaine québécoise d'envergure comme Monique se fasse damer le pion par une bibitte parachutée de Paris.

À ce moment-là, Nancy Huston n'était pas ce qu'on peut appeler une habituée des cercles littéraires québécois ou canadiens.

Son *Cantique des cantiques* qu'elle a écrit d'abord en anglais, puis traduit d'un trait, juste à temps pour figurer au rang des finalistes du prix du Gouverneur général, n'avait suscité à ce que je me souvienne aucun remous en ville.

À ce moment-là, cette anglophone hors Québec, voire cette Canadienne hors Canada, n'était pour moi qu'une « anomalie extraterritoriale », qu'une « bizarrerie transculturelle », bref une maudite Française, plus Parisienne que le Fouquet's et la Tour Eiffel.

Lâchez-moi la Canadienne qui renoue avec ses racines, s'il vous plaît.

Voilà ce que j'ai écrit.

Je ne le regrette pas. Sauf que j'ai changé d'idée depuis.

J'ai tellement changé d'idée que mon ancienne ennemie est maintenant mon idole et mon héroïne.

Ce n'est pas très original, je le sais.

Depuis l'affaire du prix du Gouverneur général qui, soit dit en passant, m'a valu une tonne de lettres de bêtises, Nancy Huston est devenue la coqueluche de l'intelligentsia québécoise.

On la lit dans *Elle-Québec* ou *Châtelaine*. On la voit cabotiner suavement sur tous les plateaux de télévision. Elle est en ce moment la vedette d'un documentaire-fiction de Jean Chabot. Son dernier roman est en lice pour le Goncourt.

Autrement dit Nancy Huston, c'est du bonbon, médiatiquement s'entend.

Elle est belle comme le jour, douce comme de la soie, drôle comme un singe et tellement, tellement INTELLIGENTE.

Elle est formidable c'est vrai, mais je ne l'aime pas pour ce qu'elle est.

Je l'aime pour ce qu'elle écrit, si tant est qu'il puisse exister une distinction entre les deux états.

Je l'aime depuis que l'ai lu cet été *Désirs et Réalités*, une collection de ses textes parus entre 1978 et 1994, puis son avant-dernier roman *La Virevolte*.

C'était, comment dire ?

Comme une révélation. Comme un coup de foudre. Comme la rencontre de l'âme soeur.

Nancy Huston parle, réfléchit mais surtout écrit sur le sujet qui me tient le plus à coeur : la maternité. Pas la maternité gnan gnan, rose bonbon, bleu poudre et annonce de couches en coton.

Non, la vraie affaire, l'affaire « full » existentielle : le rapport des femmes modernes, des romancières comme des roturières ou des PDG, aux enfants et à l'enfantement.

En lisant ses réflexions si fines, si justes et si douloureuses, je suis tombée en bas de ma chaise.

Moi qui reprochais aux féministes de se crisser éperdument des mères et de réduire la maternité à un sinistre problème de plomberie, j'étais CONFONDUE.

Vous dire le bonheur ressenti quand, dans *Les enfants de Simone de Beauvoir*, Nancy déboulonne tout doucement la statue de Madame-qui-a-toujours-raison, en écrivant : « Je ne peux m'empêcher de regretter que la prodigieuse réussite intellectuelle de Beauvoir ait structurellement exclu l'expérience de la maternité : expérience qui représente quand même, jusqu'à nouvel ordre, une valeur incommensurable pour la grande majorité des femmes. »

Ou alors quand elle s'en prend avec ironie au film *Trois hommes et un couffin* qui a connu un immense succès précisément parce qu'il s'agissait de trois hommes et non du contraire.

Trois femmes et un couffin, écrit-elle, eut été un non-événement. L'extase d'une femme avec un enfant dans les bras — ou sa folle colère contre son enfant — ou la peur terrible d'une femme pour son enfant — ce sont là des images vieilles comme le monde, des clichés, l'exact contraire de l'art.

Et pourtant, poursuit-elle, les mères et les pères ont encore tout à dire sur ce phénomène complexe et bouleversant qui consiste à mettre au monde.

Comme c'est bien dit, Nancy. Comme tu as raison.

T'as tellement raison Nancy, que tu me vois obligée aujourd'hui, trois ans après t'avoir si malicieusement attaquée, de te présenter mes plus sincères excuses.

No hard feelings, Nancy. La prochaine fois que tu gagnes le prix du Gouverneur général pour un roman écrit en français, en anglais ou en swahili, je te jure que je serai ravie.

Too Much Musique

MusiquePlus a dix ans. Parfait, formidable, joyeux anniversaire, mes voeux les plus sincères et tralalère mais de grâce, épargnez-moi les apologies à n'en plus finir sur la petite boîte qui a révolutionné le monde de la télévision.

Pour la pépinière de nouveaux talents, passe encore. Pour la jeunesse et l'enthousiasme aussi. Mais pour l'effet d'entraînement, parlons plutôt d'un effet pervers sur toutes les autres télévisions qui à force de copier la chaîne musicale produisent l'illusion d'une minijupe plaquée sur un vieux con.

Grâce à MusiquePlus, les caméras des autres télés tournent maintenant comme des toupies quand ils ne prennent pas en contre-plongée les trous de nez des animateurs. Les émissions culturelles sont clippées comme des tranches de saucisson, les émissions d'affaires publiques se font lifter le look à grands coups de cures de rajeunissement et Jocelyne Blouin, notre bonne maman Plouffe de la météo, danse la Macarena au Montréal ce soir.

Vous appelez cela une révolution ?



Marc-André Bouliane

Le rapport sur le coroner Bouliane est inaccessible

GILLES NORMAND
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Même si la Cour suprême a rejeté l'autorisation d'appel soumise par le coroner Marc-André Bouliane pour faire interdire la publication du rapport d'enquête du juge Albert Gobeil sur son rôle dans la vente de vieux autobus d'écoliers à Cuba, ce rapport demeure toujours un document confidentiel.

Ce rapport, même s'il avait été commandé par le ministre de la Sécurité publique du temps, Serge Ménard, à même les deniers publics, semble être devenu la propriété du coroner ou de son avocate, Me Claude Dallaire.

Normalement, a-t-on indiqué au ministère de la Sécurité publique, le rapport de l'ex-juge en chef de la Cour du Québec aurait dû être transmis au conseil des ministres.

Ce rapport a de fait été remis au ministre de la sécurité publique, le 7 juillet 1995, mais le 28 août de la même année, le coroner Bouliane a présenté en Cour supérieure une requête en révocation et en jugement déclaratoire, soutenant que le juge Gobeil avait outrepassé son mandat. Dans le cadre de la même procédure, l'avocate de M. Bouliane, Me Dallaire, avait demandé à la Cour de placer le rapport Gobeil sous scellés.

La Cour supérieure a rejeté la requête de M. Bouliane qui en a appelé. En attendant, le rapport était donc gardé sous scelles et constituait un élément de preuve. Selon les explications obtenues au ministère de la Sécurité publique, il y a une quinzaine de jours, Me Dallaire a simplement décidé de retirer cette pièce du dossier, ce qu'elle pouvait semble-t-il faire puisque c'était son client qui estait. Dès lors, le rapport devenait apparemment sa propriété.

Me Dallaire s'est opposée à ce que le rapport soit rendu public parce qu'elle estime qu'il risque de porter atteinte aux droits fondamentaux de son client. Me Bouliane, dans une lettre au quotidien *Le Soleil*, réclamait hier une enquête publique sur son rôle dans la vente de vieux autobus d'écoliers, et non « une enquête en cachette sur le coin du bureau d'un juge en fin de carrière, comme ce fut le cas ». Le coroner Bouliane, qui est en congé avec solde depuis 18 mois, continue de toucher un salaire de 85 000 $ par année. Il soutient qu'il n'a rien à se reprocher.

SERVICE GRATUIT
875-Bell
2355

Le service
InfoBref Bell
Le téléphone le plus lu... Le quotidien le plus écouté!

Service rapide GRATUIT* accessible 24 heures sur 24, 7 jours par semaine, à l'aide d'un téléphone Touch-Tone MC.

Pour entendre le contenu de ces différentes rubriques, composez le 875-2355. Puis, au son de la voix, composez le code à trois chiffres correspondant à la rubrique choisie. Pour sortir rapidement de l'une de ces rubriques, faites le 33 puis, au son de la voix, appuyez sur le 9. Vous pourrez alors choisir une autre rubrique.

* *Dans la zone d'appel locale seulement.*

Nouvelles en bref
La Une : 110
Nouvelles locales : 120
Nouvelles sportives : 130
Nouvelles économiques : 140
Nouvelles nationales et internationales : 150
Arts et spectacles : 160
En primeur : 170
Éditoriaux 210
Question du jour 220
Question sportive du jour 230

Commentaires aux chroniqueurs de La Presse
Claude Picher : 241
Réjean Tremblay : 242
Pierre Foglia : 243

Info-Affaires MC Bell
À surveiller cette semaine : 311
Nouveaux médias, nouvelles technologies : 321
Causeries et conférences d'affaires : 331
Perfectionnement en gestion : 341
Marketing, communication, vente et service à la clientèle : 351
Production, qualité et environnement : 361
Ressources humaines et formation : 371
Informatique : 381

Résultats de la loterie
6/49 : 411
Lotto Super 7 : 412
Sélect 42 : 413
Banco : 414
La Quotidienne : 415

Bulletins météorologiques d'Environnement Canada
Région de Montréal : 421
Prévisions à long terme (Montréal) : 422
Estrie, Québec, Laurentides : 423
Villes canadiennes : 424
Villes américaines : 425
Plaisanciers (Montréal) : 426

Produits et services de Bell 520
Téléconférence et vidéoconférence 530

Services de La Presse
Service des abonnements : 610
Annonces classées : 620
Publicité : 630
Rédaction : 640
Information sur les concours : 650
Renseignements généraux : 660

INFO-ARTS Bell
À surveiller cette semaine : 710
Danse : 720
Musique et art lyrique : 730
Théâtre : 740
Variétés et humour : 750
Expositions et musées : 760
Service personnalisé (accès direct) : 770

Abonnés de Bell Mobilité composez sans frais * Bref

La Presse
Bell
V2414372

InfoBref • InfoBref • InfoBref

RAYMOND & HELLER
Importateurs, grossistes et nettoyeurs de tapis depuis 66 ans

LIQUIDATION AUTHENTIQUE
DE TAPIS D'ORIENT
PROPRIÉTAIRE SE RETIRE

Plus de 1 100 tapis, avec valeur au détail de plus de 1 500 000 $ importés d'Afghanistan, de la Chine, de l'Inde, de l'Iran, du Pakistan et de la Turquie, doivent être liquidés d'ici le 30 novembre 1996.

Nettoyage et réparation de tapis
continueront à être faits par notre personnel.
7 000 pi² d'entrepôt disponibles pour location.

Liquidation spéciale de septembre - 8½' x 11½' et 9' x 12'
Indiens Madras, Shami, Maleb et Gullistan, de 299 $ à 659 $
Indo Gabbehs - 749 $ *Indo-persans (9/54) - 1 089 $*
Chinois Super 80 5/8 - 689 $ *Super 90 5/8 - 899 $*
3 % sur paiement comptant ou chèques approuvés

Paiement comptant, par Visa, MasterCard, Amex, chèques
6681, avenue du Parc, Montréal
angle Saint-Zotique - entre Beaubien et Beaumont
Heures d'ouverture
Du lun. au jeu. : de 10 h à 18 h
Le ven. : de 10 h à 21 h
Le sam. et le dim. : de 10 h à 17 h
271-7750
V2415205

ENCAN PUBLIC
EMPIRE

Bague sertie d'une émeraude de 5.20 cts

Vaste sélection de meubles

EXPOSITION
Les samedi et dimanche 7 et 8 septembre de 10h à 17h
ENCAN
Le dimanche 8 septembre à 13h, et du lundi 9 sept. au jeudi 12 sept. à 19h (chaque soir)

ENCANS EMPIRE offre: une importante collection de tableaux d'artistes canadiens et étrangers, une immense sélection de meubles de salle à manger, de chambre à coucher et de salon, des bijoux modernes et de succession, des montres de poche, des articles en argent, des objets de cristal, des porcelaines, des tapis de Perse, des bronzes, de rares monnaies, etc. pour plusieurs intérêts privés et/ou commerciaux lors d'un
FORMIDABLE ENCAN PUBLIC
Plusieurs lots seront vendus - quel que soit le prix
SANS MINIMUM - SANS RÉSERVE

Impressionnante sculpture d'un bateau dragon en serpentine, longue de 62"
Steinway & Sons Piano carré
Appareils photos
Sélection de tapis persans: Kashan, Nain, Kerman, Isfahan, Qum, etc.
Porcelaines orientales
Service à thé 5 mcx en argent sterling
Superbe bureau style Louis XVI orné de marqueterie et de garnitures en bronze
Causeuse ancienne style Queen Anne en acajou sculpté
Table console édouardienne en noyer
Ensembles de chaises de salle à manger, tables de salle à manger, dessertes, vaisseliers, buffets, etc.
Sélection d'oeuvres d'artistes européens
Lea Vivot Bronze
Chaise ancienne Jacques 1er
Henri Masson Paysage Huile, 18" x 21"
Coiffeuse en noyer sculpté avec miroir assorti
Sélection de services de table
Poupées Hummel Collection de figurines
Cet encan comprend des milliers d'articles extraordinaires et rares qui restent encore à être catalogués. Assurez-vous d'assister à ce formidable encan !
Bureau davenport
Paire de vases japonais anciens en bronze

ENCANS EMPIRE
5500 rue Paré, Montréal
Tél.: 737-6586
EMPIRE
V2414293

Donnez-nous des ailes

Société pour les enfants handicapés du Québec
2300 boul. René-Lévesque Ouest, Montréal (Québec) H3H 2R5
Téléphone: (514) 937-6171 Télécopieur: (514) 937-0082

Angus : feu vert à la démolition ?

YVON LABERGE

Non seulement l'administration Bourque n'empêchera pas la démolition de la *loco shop* Angus, elle indique presque au Canadien Pacifique comment s'y prendre pour parvenir à ses fins.

Dans un document du service de l'urbanisme, on apprend en effet que le CP demande d'abord à l'administration Bourque de modifier le zonage d'une partie des terrains Angus et, ensuite, l'autorisation de couper en trois parties la *loco shop* qui longe la rue Rachel.

La compagnie ferroviaire espère ainsi aménager un centre communautaire dans le bâtiment situé à l'est, un centre sportif dans celui du centre, et un centre commercial dans le dernier, côté ouest.

Selon l'accord intervenu entre l'administration du maire Bourque et le Canadien Pacifique, la compagnie ferroviaire a deux ans pour mener à bien son projet de centre sportif. Si elle échoue dans sa tentative, Montréal lui permettra alors de démolir cette partie de la *loco shop* et le CP pourra y construire des maisons.

Montréal accorde par ailleurs cinq ans au CP pour transformer le bâtiment ouest en vaste marché d'alimentation ou autre commerce de grande surface. Encore là, si le CP n'y parvient pas, l'administration municipale n'aura plus qu'à lui accorder la permission de le démolir pour construire là aussi des maisons. Seul le bâtiment à vocation communautaire situé plus à l'est échappera au pic du démolisseur.

Le projet du Canadien Pacifique ne plaît évidemment guère au chef de l'opposition officielle à l'hôtel de ville, le conseiller municipal André Lavallée.

Selon lui, le maire Bourque doit écarter du revers de la main les demandes du CP qui, selon lui, ne veut qu'une chose : démolir la *loco shop* en mettant tout le monde devant le fait accompli.

« Il s'agit d'un bâtiment industriel remarquable, unique au Canada. Avant tout, a-t-il dit à *La Presse* hier, l'administration Bourque devrait voir s'il n'y a pas lieu de le transformer en musée des sciences et de la technologie ou en vaste salle d'exposition industrielle. Nous nous opposons à la modification de zonage de style bar ouvert du maire Bourque. »

À la Société de développement Angus (SDA), le directeur général, Christian Yacarini, comprend lui aussi que le maire Bourque est prêt à accepter la démolition de la *loco shop* à certaines conditions.

La *loco shop* a été construite en 1903. D'une longueur de 1334 pieds et d'une hauteur de 36 pieds, comme son nom l'indique, c'est là que le CP construisait et réparait ses locomotives.

Un complexe funéraire qui ne fait pas l'unanimité

CLAUDE-V. MARSOLAIS

Les membres de la Commission de développement urbain de Montréal (CDUM) n'ont pas été en mesure mercredi de s'entendre sur une recommandation à transmettre au Comité exécutif de la Ville afin d'autoriser le développement d'un complexe funéraire au 4501-4525, chemin de la Côte-des-Neiges.

En conséquence, ce sont les membres du Comité exécutif qui devront trancher la question mercredi prochain.

Le projet est controversé. Quelque 402 résidants du secteur ont envoyé une pétition pour s'opposer aux changements à la réglementation municipale. Ils craignent une perte de vue sur la montagne et s'inquiètent des conséquences sur la circulation de la formation des cortèges funéraires à l'intersection du chemin Remembrance et du chemin de la Côte-des-Neiges.

La vice-présidente de la CDUM, Thérèse Daviau, a signalé que le projet ne s'inscrivait aucunement à l'intérieur d'une planification d'ensemble. Elle a noté que la disparition des commerces de l'ancien édifice qui sera démoli selon les plans obligera les résidants du secteur à aller chercher des services beaucoup plus loin.

Des membres de la Commission de développement urbain, dont le conseiller Sam Boskey, ont noté que la STCUM n'avait pas été consultée dans ce dossier.

Paccar entend faire radier une taxe d'accise de plusieurs millions

DENIS ARCAND

Paccar exige du gouvernement fédéral qu'il radie une dette de taxe d'accise de plusieurs millions, comme condition à la réouverture de l'usine Kenworth de Sainte-Thérèse.

La sociétéPaccar, comme tous les producteurs de camions, doit payer des droits d'accise pour chaque camion importé au Canada (l'Aléna prévoit l'abolition de ce tarif douanier en août 1997). Le marché canadien de sa division Kenworth étant approvisionné uniquement par ses usines américaines depuis le début de la grève à Sainte-Thérèse, le 8 août 1995, Paccar doit au trésor fédéral une somme qu'un haut fonctionnaire proche du dossier a estimée hier à « entre 5 et 10 millions de dollars ». Le comptabilisation précise de la dette de Paccar est actuellement en train d'être finalisée.

Quelques représentants syndicaux ont entendu des échos de cette information : « D'après ce que j'en sais, en tout cas, le fédéral est même sur le point d'accepter » a dit hier Jean-Pierre Guay, président du local TCA des employés de bureau de Sainte-Thérèse.

Le négociateur syndical Serge Portelance, des Travailleurs canadiens de l'automobile, a indiqué qu'il avait eu écho de cette demande : « Éliminer sa dette d'accise était un gros enjeu pour Paccar. Ils ne sont pas gênés de mettre le paquet. » M. Portelance croit que Paccar a aussi demandé d'être exemptée de payer des droits d'accise avant même que cette taxe soit abolie par l'Aléna en 1997.

« Même le Fonds de Solidarité n'était pas au courant de tout ça, c'était seulement entre le gouvernement (fédéral) et Paccar », a dit M. Portelance.

Selon M. Portelance, Paccar ne doit pas espérer plus de concessions des syndiqués pour rouvrir son usine de Sainte-Thérèse. La proposition comporte une réduction de près de la moitié du nombre d'employés.

« On a baissé nos culottes et maintenant il faudrait les leurs donner en plus ? Non. Il y a un bout à tout », a dit M. Portelance mardi. Le rejet récent par Paccar de la proposition du Fonds de Solidarité ne le rend pas optimiste.

« Je ne peux pas parler pour le Fonds de Solidarité, mais je crois qu'ils découvrent en ce moment ce que des années de négociations collectives avec Paccar nous ont appris, a-t-il dit. Ils (le Fonds) s'aperçoivent que des pourparlers avec Paccar, ce n'est pas une négociation régulière. À un moment donné, tu prends une direction, tu progresse jusqu'à certains résultats après des semaines de travail, et là, on dit tout à coup « c'est plus bon » et on veut recommencer à la case départ. »

Le conseiller politique André Desroches, chargé du dossier au gouvernement du Québec, a réitéré hier que le dossier continue d'évoluer : « Il y a beaucoup de discussions avec le Fonds, nous, le syndicat et même Paccar. Nous espérons avoir une hypothèse de travail sur un nouveau montage financier cette fin de semaine. »

Texdel ne veut rien savoir de ses employés, selon le syndicat

PAUL ROY

Les quelque 120 employés licenciés de Texdel se sont fait dire hier par leur propre syndicat de ne pas compter sur une éventuelle relance de l'entreprise.

« Le sentiment profond que j'ai, c'est que ça ne marchera pas », leur a dit Paul Ringuette, président du Syndicat des travailleurs unis du Québec.

Et d'ajouter : « Ça ne marchera pas parce qu'ils ne veulent rien savoir de vous autres ! »

Mais à défaut de reprendre ses employés, l'entreprise de fabrication de jeans du quartier Hochelaga-Maisonneuve va devoir rendre des comptes, prévient le syndicaliste. « Texdel a reçu des subventions publiques et doit rendre des comptes au public, il faut aller au fond du baril », a lancé M. Ringuette à la cinquantaine de syndiqués réunis en assemblée.

Selon lui, Texdel, dont l'un des actionnaires est le Beauceron Roland Veilleux, celui-là même qui avait menacé de déménager ses affaires au Mexique lors de la campagne référendaire, aurait touché 300 000 $ d'une subvention de 542 000 $ du Fonds décentralisé de création d'emploi.

« Les fonds publics ne doivent pas servir à ouvrir des entreprises pour les fermer un an plus tard, a lancé M. Ringuette. Nous, on veut savoir où est allé cet argent-là. Et notre espoir, c'est que les politiciens se servent de leur pouvoir pour faire instituer une enquête là-dessus. »



PHOTO PIERRE McCANN, *La Presse*

Les mines étaient songeuses hier lors de l'assemblée des syndiqués de Texdel.

Le député fédéral de la circonscription, le bloquiste Réal Ménard, assistait à l'assemblée et s'est adressé aux syndiqués. Il a indiqué qu'il tenterait de convaincre M. Veilleux, qu'il considère comme le vrai patron de Texdel, de reprendre la production.

Mais de prévenir aussitôt : « S'il veut se comporter en capitaliste du 19e siècle, il va nous trouver sur sa route, on va lui demander des comptes. »

Selon lui, la situation se complique du fait que « la chicane est prise dans la cabane entre les actionnaires de Texdel », ajoutant que ça ne devrait pas être aux travailleurs de payer pour ça.

Une attachée de la député et ministre péquiste Louise Harel a pour sa part indiqué que celle-ci rencontrerait l'exécutif syndical dès aujourd'hui pour « passer au peigne fin tout ce dossier ».

L'affaire intéresse également le ministre du Travail, Matthias Rioux, qui rappelle dans une lettre à Texdel une disposition de la Loi sur la formation et la qualification professionnelles de la main-d'oeuvre « qui prévoit un délai de deux mois entre l'avis donné au ministre et la date du licenciement collectif, ce délai n'ayant manifestement pas été respecté ».

Interrogée par *La Presse* hier, la directrice de cabinet de M. Rioux, Élyse Marseille, a indiqué que le ministre ne pouvait pas contraindre Texdel à respecter cette disposition de la loi.

« C'est loin d'être un dossier facile », a-t-elle admis.

Pour sa part, le syndicat a annoncé hier qu'il déposerait des actions en dommage contre Texdel en vertu de cette loi.

Têtes d'affiche

■ Le 2e tournoi de golf de l'Association des fondations des hôpitaux du Québec, qui se tenait sous la présidence d'honneur du président du club de hockey Canadien, Ronald Corey, a suscité la rencontre de 175 personnes intéressées au financement de projets d'hôpitaux, et a permis d'amasser 25 000 $. M. Corey a souligné que les 76 fondations membres auront un rôle plus important à jouer avec la réforme de la santé. Il a profité de l'occasion pour féliciter le président de l'Association des fondations des hôpitaux, Roland Granger, adjoint au directeur de la Fédération des caisses populaires Desjardins de Lanaudière.

■■■



Yvette Bonny

■ L'hôpital Maisonneuve-Rosemont est bien fier du titre de « femme de mérite, catégorie santé » que la docteure Yvette Bonny a remporté il y a quelque temps. Pédiatre et hématologue à cet hôpital, la docteure Bonny est directrice de la section pédiatrique de l'unité de transplantation médullaire. Elle s'est particulièrement distinguée pour avoir effectué la première greffe osseuse chez un enfant au Québec. Elle a aussi reçu deux distinctions ces dernières années.

■■■

■ Les parents soucieux de faciliter le retour à la maison de leur enfant s'il se perdait seront sûrement intéressés de se rendre au magasin La Baie du centre-ville (rue Sainte-Catherine Ouest), avec leur enfant, pour participer aux ateliers d'identification d'enfants qui s'y tiendront (7e étage) les samedis 7 et 14 septembre, de 11 h à 15 h 30. Le tout est organisé par Boomerang connexion sécurité, qui remet du matériel d'identification et dispose d'un service téléphonique 24 heures sur 24 pour y signaler un enfant retrouvé. Renseignements : 488-4466.

■■■

■ Des dons destinés aux banques alimentaires locales seront recueillis lors des cinés-rencontres organisées par les concessionnaires d'automobiles Saturn. Pour la région montréalaise, c'est au ciné-parc Saint-Eustache, 350, rue Hector-Lanthier, qu'aura lieu cette réunion. Le tout se déroulera ce samedi 7 septembre. Renseignements : 437-6317.

■■■



Jean-Claude Poitras

■ Lancement, hier, de la campagne de financement de la Société pour les enfants handicapés du Québec, en présence du réputé designer Jean-Claude Poitras et de Paul Delage Roberge, président du groupe San Francisco. Ce dernier, qui agit à nouveau comme président de la campagne de la société, a rappelé que plusieurs activités de financement seront offertes pour recueillir un million et demi de dollars : une présentation au cinéma Imax le 3 octobre, un encan de vêtements le 6 novembre, etc. Le designer Poitras offre son concours comme coprésident, pour faire un succès de cet « Encan des Ailes », dont les profits seront consacrés à l'ouverture d'un café-discothèque-rencontre pour les adolescents handicapés. S'ajoute encore, le tirage d'un ameublement ou d'un séjour de rêve au Reine Elizabeth, les billets (2 $) étant en vente tout le mois d'octobre dans les boutiques San Francisco et les magasins Les Ailes de la mode, toujours pour réaliser un lieu réjouissant pour que les adolescents s'y rencontrent. Renseignements : 937-6171.

■■■

■ Voulez-vous chanter ? L'Alliance des chorales du Québec informe les personnes intéressées à devenir membre d'une chorale de se procurer son *Annuaire des chorales membres*. Coût : 5 $. Renseignements : Alliance des chorales du Québec, 4545, avenue Pierre-de Coubertin, CP 1000, succursale M, Montréal (Québec) H1V 3R2. tél : 252-3020.

■■■



Joseph Turi

■ Élection d'un nouveau conseil d'administration pour le Centre culturel italien du Québec, dont le président pour les deux prochaines années sera Joseph G. Turi. Il sera assisté de Angiolina Bilotta, Anita Cordone, Camilla Clarizio, Mary Eycken, Carmela Paolucci, Pino Buffo, Felice Fiorante, Paolo Fusco, Antonio Paolucci et Gianpaolo Sassano. Le Centre culturel italien offre, entre autres services, des cours de langue et de culture italiennes et fait la promotion d'échanges culturels et scientifiques. Renseignements : Centre culturel italien, Maison d'Italie, 505, rue Jean-Talon Est, Montréal (Québec), H2R 1T6. Tél : 345-0718

■■■

■ Plantation communautaire d'arbres, visant à réhabiliter le site de l'Étang à l'ours, situé près du petit lac Monroe au parc Mont-Tremblant. Organisée dans le cadre du 75e anniversaire de l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec, en collaboration avec le parc du Mont-Tremblant, cette activité a permis la mise en terre de 7000 arbres et arbustes. Le tout était sous la présidence d'honneur de Frédéric Bach, auteur du film *L'homme qui plantait des arbres*.

■■■

■ Les dirigeants de la Société canadienne du cancer, Nicole Magnan et Cheryl Moyer, se rendront avec le docteur Jean Couture à Changchun (Chine) afin de participer à la phase II d'un projet conjoint Canada-Chine financé par l'Agence canadienne de développement international et organisé par l'université Laval, sous l'égide de l'Association des collèges et universités du Québec.

■■■



Pierre Péladeau

■ La campagne de souscription de la fondation Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme bat toujours son plein. Bernard Casavant, coprésident de la campagne de financement était donc heureux de recevoir, en compagnie de la directrice générale de la fondation, Ginette Filiatreault, un don de 25 000 $ remis par le président et directeur général de Quebecor, Pierre Péladeau.

Adressez vos communiqués à :
Têtes d'affiche
La Presse, 7, rue Saint-Jacques
Montréal H2Y 1K9

Denis LAVOIE

Jacoby blâme l'incurie de Transports Québec

Le ministère est tenu responsable des accidents survenus début janvier, sur l'autoroute Métropolitaine

GEORGES LAMON

Le protecteur du citoyen, Daniel Jacoby, tient le ministère des Transports du Québec responsable des accidents survenus sur la partie élevée de l'autoroute Métropolitaine l'hiver dernier.

Rappelons que dix accidents, dont un a causé la mort du jeune Yamen Ghaleb, cinq ans, sont survenus entre le 5 et le 8 janvier 1996. Ils mettaient en cause une accumulation de glace le long des parapets de béton que le ministère des Transports n'avait pas fait enlever.

« Je n'ai eu aucun doute, aucune hésitation à imputer la responsabilité au ministère dans ce dossier, a dit Me Jacoby hier. C'est vraiment de la déresponsabilisation dans ce cas. C'est très grave. »

Au bureau du ministre des Transports, Jacques Brassard, son attachée de presse, Louise Bouchard-Accolas, a indiqué qu'on attendrait la sortie du rapport du coroner sur la mort du jeune Ghaleb, prévue prochainement, avant de réagir.

Pour Me Jacoby, il est clair que le ministère a été négligent en contrevenant même à sa propre directive du 17 janvier 1995, qui portait justement sur l'accumulation de neige et de glace le long de ces parapets. Cette directive rappelait l'urgence d'enlever la neige afin d'assurer la sécurité du public. Elle faisait suite aux accidents, dont un mortel, survenus sur l'échangeur Turcot au cours de l'hiver 1993-1994.

Or, le Protecteur du citoyen note que le ministère a cessé ses opérations de déneigement et de transport de neige en décembre 1995, en dépit de chutes importantes, faisant fi de la directive. À son avis, le ministère avait « au moins sept raisons majeures de reprendre les opérations d'enlèvement et de transport de la neige dans les meilleurs délais et bien avant le 8 janvier ».



Daniel Jacoby

Il rejette également les raisons invoquées par le ministère pour justifier son inaction : le respect des procédures habituelles, la période des Fêtes, la densité de la circulation et le froid sibérien. À son avis, ces raisons ne sont pas valables, puisque la densité de circulation, notamment, était alors « plus que normale ». Son enquête lui a aussi permis de constater que le ministère aurait « facilement pu reprendre ses opérations de déneigement malgré le froid sibérien qui sévissait ».

« On a été incapable de démontrer le contraire, ajoute-t-il. Qui plus est, il n'y avait pas à ce moment de cas de force majeure qu'on aurait pu invoquer. On a menti. Je pense qu'on n'a pas été très loin dans l'analyse de la situation. »

Dans son rapport de 30 pages, fort détaillé, Me Jacoby formule d'ailleurs une série de recommandations qui s'adressent non seulement au ministère des Transports mais aussi à la Société d'assurance automobile du Québec (SAAQ).

Parmi les recommandations, c'est évidemment celle qui touche la SAAQ qui retient l'attention compte tenu de la campagne menée actuellement en faveur de la modification de la Loi sur l'assurance automobile. En effet, Me Jacoby invite le gouvernement à entreprendre « une étude complète » en vue de modifier la loi. À son avis, les victimes d'accidents d'automobile devraient pouvoir s'adresser aux tribunaux pour obtenir l'indemnisation pour les dommages corporels causés par « la faute lourde de toute personne y compris un ministère ou un organisme gouvernemental ». Avec le régime actuel, sans égard à la faute, une victime ne peut réclamer en justice pareils dommages. Aussi parle-t-il de l'« iniquité d'un système où la victime d'une faute lourde est traitée de la même façon que celle de la faute plus légère ».

À l'égard du ministère des Transports, il recommande qu'il précise les cas de modification des procédures habituelles d'entretien d'hiver, et qu'il intègre et respecte la directive du 17 janvier 1995. Il propose enfin l'adoption d'un système permettant de réagir adéquatement en temps utile et la révision de la signalisation routière afin de réduire rapidement la vitesse en cas de danger.

Le père du jeune Yamen, Yassam Ghaleb, s'est dit très satisfait des recommandations de Me Jacoby. « Au moins, si ça évite un autre drame, a-t-il dit, ce sera ma seule consolation. »



PHOTO ROBERT SKINNER, *La Presse*

La Sûreté du Québec a ouvert une enquête sur le casino de Kahnawake

Casino de Kahnawake : Ottawa joue de prudence

CHARLES GRANDMONT

Le ministre des Affaires indiennes, Ron Irwin, a refusé de se mouiller dans le dossier du casino illégal à Kahnawake, mais il a toutefois accepté de s'asseoir avec Québec pour discuter des programmes d'aide gouvernementale dont pourraient bénéficier les jeunes de la réserve.

Le conseil de bande de Kahnawake soutient que le casino servira à financer la quinzaine d'organismes sportifs et communautaires qui oeuvrent auprès de la jeunesse mohawk.

Don Patrick Martin, porte-parole du conseil de bande, indique que ce ne sont pas les discussions entre Ottawa et Québec qui changeront quelque chose aux activités du casino. « Ils ont entrepris des discussions, mais cela va sûrement prendre des années avant qu'ils se décident à nous donner de l'argent pour les jeunes », a-t-il soutenu.

Le conseil de bande reçoit une subvention du ministère des Affaires indiennes pour l'ensemble de ses activités et c'est lui qui décide où va l'argent, a expliqué l'attachée de presse du ministre Irwin, Cate McCready. Le conseil de bande soutient pour sa part qu'il n'est pas en mesure de financer adéquatement les organismes sportifs et communautaires.

Bien que le conseil de bande affirme qu'il ne veut pas se servir du casino pour mener une bataille politique, plusieurs membres de la communauté mohawk voient là une occasion rêvée de confronter le gouvernement québécois. Coiffé du titre « Le pari », l'éditorial de la dernière édition du journal communautaire de Kahnawake, *The Eastern Door*, est très clair. Le casino est un outil politique de premier plan qui permet au conseil de bande de concrétiser pour la première fois ses revendications dans le domaine du jeu, affirment les éditeurs. Ils ajoutent que ce casino temporaire pourrait fort bien mener à l'implantation d'une maison de jeu permanente.

Le chef du conseil, Joe Norton, a par ailleurs déclaré au journal que les Peacekeepers ne procéderaient à aucune arrestation tant que le permis de jeu délivré par le conseil (qui n'a aucune valeur légale) serait respecté.

Sainte-Catherine aura son église

315 000 $ ont été amassés pour la construction

MARTHA GAGNON

À Sainte-Catherine, une municipalité de 11 000 habitants de la Rive-Sud, il est vrai de dire que la foi transporte les montagnes.

À une époque où plusieurs paroisses crient famine, la Fabrique a réussi à amasser 315 000 $ en matériaux et dons pour la construction d'une nouvelle église face aux écluses. Il lui reste un autre 60 000 $ à récolter, ce qui sera fait bientôt.

« C'est tout un événement ! » s'est exclamé hier Marcel Forest, président du conseil de la Fabrique, lors de la première pelletée de terre. Si les travaux se déroulent comme prévu, les citoyens célébreront la messe de minuit dans leur nouveau temple.

Les citoyens sont sans église depuis janvier 1993. La célébration des mariages a lieu dans une chapelle à La Prairie, les funérailles à Saint-Constant, la messe à la salle municipale durant la semaine et au centre communautaire le dimanche.

L'ancienne église, dont la construction datait de 1928, n'a pu être sauvée de la démolition. Après des études, la Fabrique a décidé que les rénovations étaient trop coûteuses et qu'il valait mieux bâtir un nouvel édifice au coût de 375 000 $.

« Un temple modeste », dit M. Forest. Le Diocèse Saint-Jean de Longueuil où 45 % des 93 paroisses sont déficitaires, a autorisé la construction à la condition que l'on ait accumulé 80 % de l'argent requis avant le début des travaux. En ces temps de restrictions budgétaires, les constructions d'églises sont rarissimes. Certaines paroisses récentes n'ont même aucun temple, comme Sainte-Marguerite-d'Youville à Brossard, où les célébrations religieuses ont lieu dans une école. Il y a toutefois de nouveaux centres communautaires qui servent de lieux de culte mais aussi de lieux d'activités diverses.

« Notre Fabrique ne roule pas sur l'or, précise le président de Sainte-Catherine. On a même un léger déficit de 10 000 $. Mais la paroisse ne sera pas endettée après la construction de l'église. »

Selon lui, il ne s'agit pas d'un luxe mais d'un besoin. « La population a doublé au cours des dernières années, dit-il. Deux écoles ont même été construites. Il y a de plus en plus d'édifices à logements. Les résidants, dont plusieurs viennent de Lachine et de LaSalle, ont aussi besoin d'un lieu d'appartenance. Certains vont toujours à la messe à l'Oratoire Saint-Joseph. La disparition de la vieille église a laissé un vide que je m'étais engagé à combler avec l'aide des gens. »

Plusieurs compagnies ont fourni gratuitement des matériaux pour bâtir la nouvelle église, dont la brique, le gypse, les bardeaux pour le revêtement de la toiture et la laine minérale. Le presbytère sera situé au sous-sol de l'édifice de plus de 200 places. Il n'y aura pas de clocher, pour l'instant, mais la cloche de l'ancienne église sera installée devant la façade.

loto-québec résultats

649 — Tirage du 96-09-04

1 14 17 24 41 42

Numéro complémentaire: 34

Prochain tirage: 96-09-07

	GAGNANTS	LOTS
6/6	0	4 951 172,10 $
5/6+	5	156 353,40 $
5/6	279	2 241,60 $
4/6	15 676	76,40 $
3/6	293 639	10 $

Ventes totales: 18 107 043 $

Prochain gros lot (approx.): 10 000 000 $

Banco — Tirage du 96-09-05

1 8 13 18 19
27 29 30 31 36
47 49 51 52 53
56 57 59 61 64

La Quotidienne — Tirage du 96-09-05

3 4
645 3848

Extra — Tirage du 96-09-04 — NUMÉRO: 518044

Extra — Tirage du 96-09-05 — NUMÉRO: 716665

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Le modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Abonnés! regardez, c'est peut-être vous!

La Presse vous offre la chance de gagner une paire de billets pour assister à une représentation de **Jeanne La pucelle,** le drame musical de Jeanne d'Arc au Théâtre Maisonneuve de la Place des Arts, une valeur de 130 $.

JEANNE LA PUCELLE
LE DRAME MUSICAL DE JEANNE D'ARC
Dès le 7 février 1997
Théâtre Maisonneuve Place des Arts

Abonnez-vous et vous pourriez être aussi parmi les chanceux du jour.
La Presse
285-6911

Voici les chanceux d'aujourd'hui :

M. Petculescu de Victoriaville	no 200292P02
Mme Grant de Montréal	no 210154G05
Mme Garneau de Victoriaville	no 210960G04
Mme Trépanier de Montréal	no 220321T05
M. St-Pierre de St-Léonard	no 221864S01
M. Guimond de Longueuil	no 224173G01
M. Laverdure de Boisbriand	no 243003L06
M. Boucher de Varennes	no 284230B07
Mme Hébert de St-Constant	no 299016H01
Mme Bourgeois de Vimont	no 239009B04

Jusqu'au 7 septembre, nous publierons quotidiennement les noms de 10 gagnants abonnés à *La Presse* qui mériteront automatiquement ce très beau prix. La valeur totale des prix offerts est de 6 500 $.

Les règlements du concours sont disponibles à *La Presse*. Les gagnants devront répondre à une question d'habileté mathématique pour mériter leur prix. Prévoir un délai de trois semaines pour la réception du prix.

V241433

RACJ
RÉGIE DES ALCOOLS DES COURSES ET DES JEUX

AVIS

AUX DÉTENTEURS D'UN BILLET POUR LE TIRAGE DU 14 JUILLET 1995 DE L'ASSOCIATION TURBO DE BOUCHERVILLE

Certaines irrégularités ayant été constatées dans l'organisation du tirage susmentionné, la Régie des alcools, des courses et des jeux a récemment ordonné à l'Association Turbo de Boucherville de ne pas procéder au tirage de la voiture Honda Civic qui était prévu le 14 juillet 1995.

Elle ordonnait également la tenue officielle du tirage le 26 septembre 1996 dans ses locaux situés au 1, rue Notre-Dame Est à Montréal.

La Régie invite donc toutes les personnes détentrices de **l'original** d'un billet pour le tirage de juillet 1995 à communiquer avec elle, **d'ici le 20 septembre 1996 à 16 heures,** au numéro (514) 873-7855 afin de confirmer, avec preuve à l'appui (original du billet), leur éligibilité au tirage du 26 septembre prochain.

6 septembre 1996

V241452

danses en saison MONTRÉAL
COMPAGNIE MARIE CHOUINARD
L'Amande et le Diamant
3, 4 octobre 1996 | 20 h
La Presse
ADMISSION 514 790 1245
PdA 514 842 2112
Théâtre Maisonneuve Place des Arts

Chasse printanière aux oies des neiges

PIERRE GINGRAS

Le Service canadien de la faune entend organiser pour le printemps 1998 une chasse printanière à l'oie des neiges dans la grande région de Québec, en milieu agricole, une première en Amérique du Nord.

En vertu d'un traité international signée en 1916 par les États-Unis et le Canada, il était interdit de chasser les oiseaux migrateurs dans les deux pays du 10 mars au 1er septembre. Mais les autochtones du nord du Québec, des Territoires du Nord-Ouest et de l'Alaska ont toujours poursuivi leur chasse du printemps lors du retour des oies, une tradition ancestrale qui était devenue illégale. Depuis quelques années, le Service canadien de la faune (SCF) demandait aux autorités américaines d'amender le traité afin de « légaliser » cette activité des autochtones.

Le 20 août, le président Bill Clinton signait un document recommandant au Sénat d'apporter les changements au traité, ce qui ne devrait pas faire problème étant donné la nature du sujet, fait valoir la responsable du Service canadien de la faune au Québec, Isabelle Ringuet.

Mais pour les gestionnaires de la faune, les changements à la loi donneront aussi aux Américains l'occasion de mieux contrôler la croissance des bernaches du Canada qui résident en permanence dans les centres urbains, devenant du même coup une vraie plaie, notamment en ce qui concerne la salubrité publique.

Si le Sénat endosse les recommandations du président Clinton, le SCF compte aussi permettre une chasse contrôlée aux oies blanches sur les terres agricoles de la côte de Beaupré ainsi que sur la côte sud, de la région de Montmagny jusqu'à Cacouna, là où les oies des neiges sont devenues un cauchemar printanier pour de nombreux agriculteurs.

Ces palmipèdes qui nichent dans l'Arctique étaient à peine 4000 au début du siècle. Grâce aux mesures de protection et malgré la chasse dont ils sont l'objet l'automne, leur nombre n'a cessé de croître et on en comptait environ 600 000 au printemps dernier. De nos jours, non seulement les ressources alimentaires dans l'Arctique commencent à se faire rares durant la période de nidification, mais, à leur passage printanier au Québec, les oiseaux se délectent des plantes qui commencent à pousser dans les champs en mai. Dans certains cas, la récolte est condamnée. Les dommages avaient été estimés à 800 000 $ en 1995.

Le printemps dernier, le Service canadien de la faune a même émis pour la première fois 1600 permis « d'effarouchement » pour contrer le phénomène.

Mais cette fois, c'est une vraie saison de chasse qui sera mise sur pied.

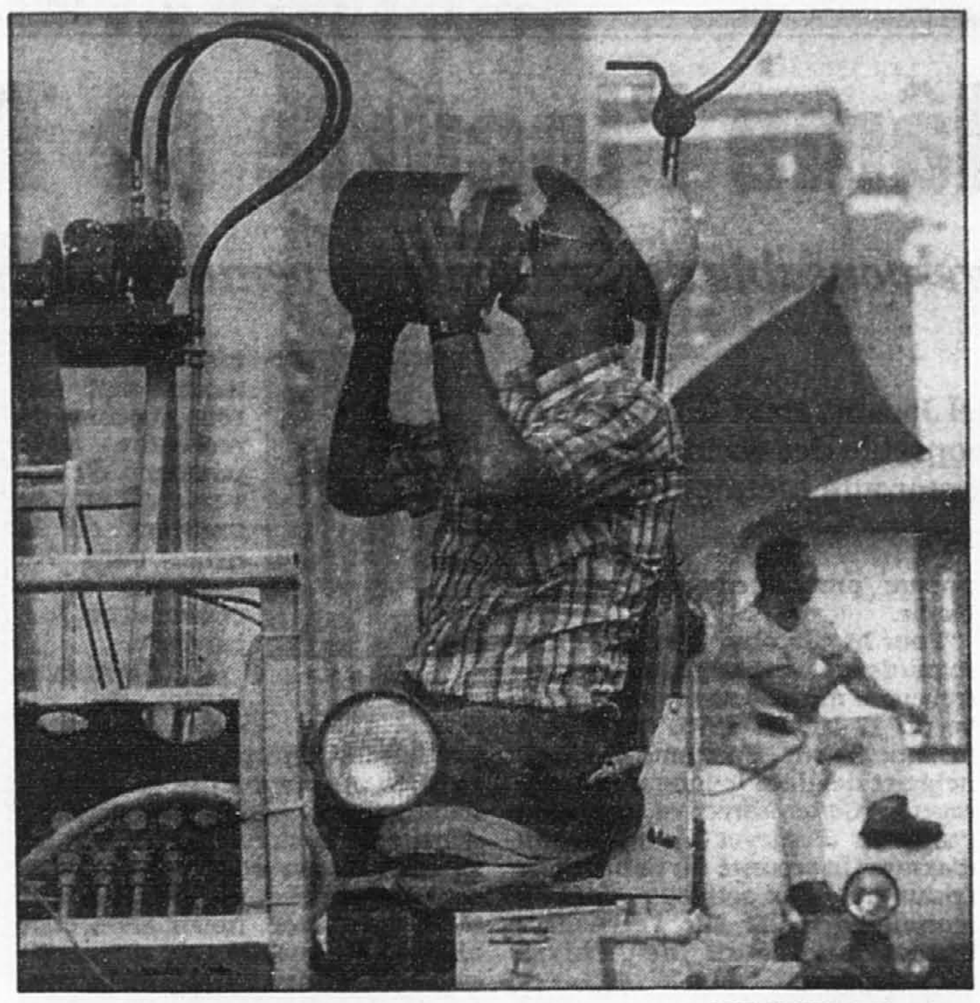


PHOTO ROBERT SKINNER, *La Presse*

Beau et... chaud

Pour rien au monde Claude Nadon ne se serait séparé de sa cruche d'eau hier alors qu'il repavait le boulevard René-Lévesque. En plus de la chaleur considérable produite par sa paveuse, il a dû endurer une température de 29,7°C qui, combinée à l'humidité écrasante, équivalait à 37°C. Le record de 31,4°C, datant de 1983, n'a pas été battu. Le temps beau et très chaud devrait se poursuivre demain et samedi, après quoi la pluie sera au rendez-vous.

Me Parizeau de retour devant ses pairs

YVES BOISVERT

L'avocate de divorce Micheline Parizeau était de retour devant le comité de discipline du Barreau, hier, mais on n'est pas près d'en venir aux faits.

La flamboyante avocate de 52 ans est accusée d'avoir incité une de ses clientes dans une affaire de divorce à mentir à la cour, d'avoir induit le tribunal en erreur, fabriqué de la preuve, abusé de la procédure et réclamé des honoraires exagérés, toujours dans le même dossier.

Les faits remontent à cinq ans et la plainte contre Me Parizeau a été déposée en juin 1994. Mais voilà, une gaffe monumentale du comité de discipline de l'époque a entraîné une intervention de la Cour supérieure dès le début et la formation d'un nouveau comité de discipline.

La gaffe en question était d'avoir fait sortir Me Parizeau et son avocat de la salle d'audience le temps que le syndic (l'avocat poursuivant au nom du Barreau) s'entretienne de choses « confidentielles » avec le comité. L'erreur était tellement énorme que le Barreau n'a même pas contesté la décision de la Cour supérieure.

Nous voici donc revenus à la case départ : le nouveau comité doit entendre l'affaire depuis le début. Mais Me Jean-Claude Hébert, l'avocat de Me Parizeau, estime que les syndics ad hoc Jacques et Frédéric Sylvestre (père et fils) doivent se retirer complètement du dossier, puisqu'ils ont participé à ce « déni de justice » d'il y a deux ans. Me Hébert reproche également à Frédéric Sylvestre d'avoir fait enquête à titre de syndic avant d'avoir été nommé en bonne et due forme. Bref, dit-il, il y a crainte de « partialité » à l'endroit de Me Parizeau, et pour dissiper cette crainte, il faut exclure les Sylvestre du dossier.

Les Sylvestre, au fait, ne sont plus en charge du dossier : ils sont les conseillers du nouveau syndic, Me Jean Keable. Ce dernier a dit au comité hier qu'il ne lui appartient pas de juger le travail des syndics et doit tout simplement rejeter la demande de Me Hébert. Le comité se prononcera ce matin.

Chose presque certaine, tout ce beau monde se retrouvera en Cour supérieure d'ici peu ; il faut en effet s'attendre à ce que celui qui perd cette bataille devant le comité conteste sa décision. Le comité devrait alors suspendre ses travaux pour quelques semaines sinon quelques mois. Il n'est donc pas proche le jour où les témoins raconteront ce qu'a fait Micheline Parizeau...

Le Barreau a engagé jusqu'à maintenant des frais se situant entre 100 000 et 200 000 $ pour financer les syndics ad hoc.

Un squelette peu loquace

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Ce n'est que peu avant 18 h, hier, que les membres de la section de l'identité judiciaire de la Sûreté du Québec ont réussi à sortir les derniers morceaux du squelette découvert mercredi après-midi dans un tuyau d'écoulement d'eau traversant la route 117, à Val David.

Il est impossible pour le moment de déterminer si ces restes sont ceux d'un homme ou d'une femme. Les enquêteurs espèrent que les lambeaux de vêtements trouvés avec les ossements vont leur permettre de répondre à cette question.

Les policiers ne peuvent établir encore s'il s'agit d'un meurtre ou d'un suicide. Le fait que la tête se soit détachée du tronc peut s'expliquer par la longue période que le corps a passé à cet endroit et par la quantité d'eau qui y coule. Le tuyau sert à évacuer l'eau provenant de la montagne et du terrain de maisons mobiles situé au pied de la station de ski Vallée Bleue.

C'est après avoir envoyé un robot tout terrain muni d'une caméra pouvant aller dans tous les coins que les premiers experts ont pénétré dans le tuyau.

L'agent François Doré, des affaires publiques de la SQ, a expliqué qu'il était dangereux pour les policiers d'entrer sans connaître les lieux. « Avec la caméra du robot, ajoute le policier, les experts du SIJ ont pu connaître à fond l'intérieur du tunnel. »

Les membres du SIJ sont entrés dans le tuyau vers 15 h et ont ramassé les ossements et les objets qui pourraient servir dans l'enquête des spécialistes de l'escouade des crimes contre la personne. Des ossements ont aussi été trouvés, tout comme ce qui reste d'une prothèse dentaire, à une trentaine de mètres du tuyau.

Le tout a été placé dans un fourgon de la morgue et envoyé à l'Institut médico-légal.

CHEZ SEARS, RIEN À PAYER AVANT 1 AN*

SEARS

SUR TOUS LES APPAREILS ÉLECTRONIQUES, AVEC LA CARTE SEARS

Rien que 269,99 ch.
MAGNÉTOSCOPE 4 TÊTES
Entrées avant A/V plaquées or. Télécommande multi marques. Sears ord. 279,99.
N° 30436



Rabais 50$
TÉLÉCOULEUR 20" À MAGNÉTOSCOPE INTÉGRÉ
Télécommande à touches lumineuses. Sears ord. 749,99. Ch. 699,99
N° 14046



Rabais 20$
TÉLÉCOULEUR 13"
Minuteur variable. Prises A/V devant. Sears ord. 269,99. Ch. 249,99
N° 14117



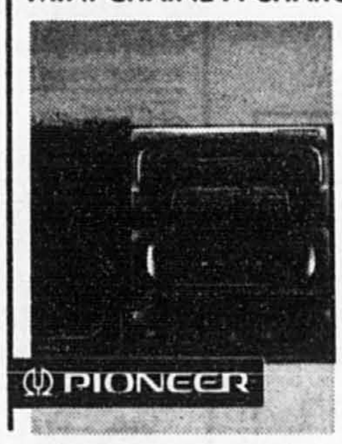
Rabais 50$
TÉLÉCOULEUR 27" EXCLUSIF À SEARS
Arrêt rapide sur image. Tube cathodique ultra sombre. Sears ord. 849,99. Ch. 799,99
N° 14456



Rien que 1199,99 ch.
CHAÎNE AVEC MEUBLE
Décodeur Dolby Pro-Logic surround, chargeur pour 25 DC, stylo classeur, 5 enceintes. Meuble noir.
N° 28690



Rien que 399,99 ch.
MINI CHAÎNE À CHARGEUR POUR 3 DC
33 watts par canal. Lecteur et magnétocassette. 2 enceintes à 2 voies.
N° 28615



Rien que 599,99 ch.
CHAÎNE COMPACTE
Chargeur pour 3 DC. 2 x 50 watts pour excellente reproduction sonore. Télécommande.
N° 28626



Rien que 169,99 ch.
COMBINÉ À MAGNÉTOCASSETTE
Radio AM/FM stéréo, lecteur de DC pour copie synchronisée. 6 watts.
N° 20607



PAS D'ACOMPTE PAS D'INTERVENTION D'UN TIERS POUR LE CRÉDIT PAS D'ACHAT MINIMUM

*Rien à payer avant septembre 1997, sur approbation du service du crédit, avec la carte Sears. 35$ de frais de paiement différé. Offre en vigueur jusqu'au dimanche 22 septembre 1996.
Cette offre ne s'applique pas aux articles soldés des centres de liquidation. Renseignez-vous.

SANYO Panasonic HITACHI PIONEER SHARP GE SONY
Whirlpool Kenmore Amana KitchenAid HOOVER FRIGIDAIRE JENN-AIR

DES MARQUES DE CHOIX...À VOTRE MAGASIN DE CONFIANCE MC

Parité des prix garantie
Au Centre Multimarques MC Sears, nous alignerons nos prix sur les prix annoncés de tout concurrent pour chaque produit de marque identique que nous vendons. Il vous suffit d'apporter l'annonce en cours du concurrent à notre magasin, moins de 30 jours après la date d'achat, et Sears honorera sa garantie. Il y a des restrictions. Renseignez-vous en magasin.

Centre SEARS Multimarques MC
Dans la plupart de nos magasins

Satisfaction garantie
Aucune excuse ou hésitation... nous garantissons que vous serez totalement satisfaits.

Le service est très important!
Que la garantie du produit soit expirée ou non, le service après-vente de Sears demeure assuré dans tout le pays.

ÇA, C'EST SEARS AUJOURD'HUI

05211-M 2

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU DIMANCHE 8 SEPTEMBRE 1996, dans la limite des stocks disponibles

Les mentions 'Ord.' ou 'Était' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Région de Montréal: Anjou: 353-7770, Brossard: 465-1000, LaSalle: 364-7310, Laval: 682-1200, Pointe-Claire: 694-8815, St-Bruno: 441-6603, Ville St-Laurent: 335-7770. Région de Québec: Québec: 529-9861, Lévis: 833-4711, Ste-Foy: 658-2121. En province: Chicoutimi: 549-8240, St-Jean: 349-2651, St-Jérôme: 432-2110, Sherbrooke: 563-9440, Trois-Rivières: 379-5444.
Copyright Canada, 1996, Sears Canada Inc.

SEARS
Attendez-vous à plus



PHOTO ROBERT NADON, *La Presse*

Incendie suspect

Une douzaine de personnes ont été évacuées en catastrophe, vers 6 h 45 hier matin, lors d'un incendie d'origine suspecte qui a complètement détruit un immeuble résidentiel du centre-ville. Les flammes ont pris naissance près de la porte cochère ou du hangar adjacent à l'édifice de trois étages situé à l'angle des rues Saint-Dominique et Rachel. Une trentaine de pompiers de Montréal ont mis plus de six heures à circonscrire le brasier. Des enquêteurs du SPIM ont été chargés de l'enquête.

Verdun en a assez des «désinstitutionnalisés» de l'hôpital Douglas

MARIE-FRANCE LÉGER

La Ville de Verdun vient de demander à la direction de l'hôpital Douglas d'encadrer davantage les patients désinstitutionnalisés qui deviennent une nuisance pour leurs concitoyens.

Tout l'été, un jeune homme atteint de troubles psychiatriques sévères a fait vivre un enfer aux résidants de la 6e Avenue, menaçant de s'enlever la vie en public sur son balcon, en s'automutilant avec des lames de rasoir. Les policiers du poste 22 ont fait transporter le malheureux à l'urgence de l'hôpital à quelques reprises, un bien court répit pour les citoyens qui ont eu à subir de nouveau les hurlements et les menaces du jeune homme après ses sorties de l'hôpital.

Le conseiller du district 8, Claude Ravary, l'auteur de la proposition, adoptée par le conseil municipal, croulait sous les plaintes des voisins effrayés et inquiets pour leurs enfants. « C'était rendu socialement inacceptable. Les gens voulaient qu'on lui vienne en aide. Ils étaient inquiets aussi pour sa mère, certains se demandaient s'il ne la battait pas », a indiqué le conseiller hier.

Même le vitrier, a-t-on appris, appelé pour réparer une vitre que le jeune homme venait de casser, a été mordu sauvagement par le molosse de la maison. « Un homme comme ça qui se promène dans la rue avec un gros chien féroce, imaginez-vous si c'est sécuritaire pour les gens ! » a déploré le vitrier Gilles Charlebois, dont l'employé, mal en point, a dû se rendre à la clinique.

Une résidante de la 6e Avenue, Angèle Charpentier, a été inquiète durant tout l'été, n'osant pas laisser ses enfants jouer dans la ruelle. Hier après-midi, quand *La Presse* l'a jointe, les policiers étaient justement chez son turbulent voisin. « Ça fait une heure qu'il crie au meurtre. J'ai appelé la police. En général il crie tôt le matin ou tard le soir, vers 23 h 30. Tout le monde a peur de lui. Avant, c'était tellement tranquille ici », a-t-elle indiqué.

D'autres cas difficiles ont aussi été signalés cet été à Verdun, dans d'autres quartiers. L'hôpital Douglas englobe 13 % de la superficie de la ville avec ses terrains. Les Verdunois sont donc habitués à certaines « excentricités » de la part de patients traités en externe. Mais le cas de la 6e Avenue a fait déborder le vase. « On n'a pas toujours eu des désinstitutionnalisations heureuses. Mais dans ce cas là, ça a pris 30 appels à la police juste cet été. Il faut absolument encadrer les cas difficiles », a souligné M. Ravary, précisant que la municipalité avait beaucoup de mal à communiquer avec l'hôpital Douglas ces derniers temps.

La direction de l'hôpital Douglas n'a pas retourné les appels de *La Presse* hier.

Heureux de retourner en prison!

LILIANNE LACROIX

Refusant la moindre condition à sa libération, même celle de ne pas prendre contact avec les enfants qu'il a effrayés en leur tenant des propos à connotation sexuelle, en leur empoignant le bras ou en les invitant à l'accompagner dans les buissons, Frédéric, 33 ans, a repris hier le chemin des cellules jusqu'au 18 octobre. Entre-temps, on établira un rapport présentenciel qui comportera probablement un examen psychiatrique. Acquitté la veille d'accusations de voies de fait, Frédéric n'avait été reconnu coupable que d'un bris de condition pour avoir approché des enfants alors que cela lui était défendu.

« Quelle condition ne fait pas votre affaire ? » a demandé le juge Gérard Duguay, de la Cour municipale où il comparaissait.

« Mon avocate m'a dit que si je refusais les conditions, je retournais...» a répliqué Frédéric avant que le juge ne l'interrompe pour lui faire comprendre que ce n'était pas à lui de choisir d'aller en prison.

Mais quand le juge lui a dit que, considérant son refus d'accepter toute condition, il demeurerait incarcéré en attendant le rapport, Frédéric l'aurait quasiment embrassé. « Oui, M. le juge, merci M. le juge », a-t-il lancé poliment avant de quitter la salle le sourire aux lèvres.

Schizophrène et refusant carrément de se faire soigner, Frédéric se trouve bien en prison où il est logé et nourri. C'est mieux que les poubelles où il trouve habituellement sa pitance. Il se retrouve même en détention maximale et isolé des autres prisonniers, ce qui lui permet de se réfugier dans ses petits mondes intérieurs.

S'il refuse carrément de se faire soigner, on ne pourra toutefois pas le garder indéfinimenten prison. Car le « crime » de Frédéric est bien minime. On n'enferme pas quelqu'un ad vitam aeternam pour un bris de condition ou pour le danger potentiel qu'il représente. Et personne ne peut le forcer à prendre les médicaments qu'imposerait sa condition.

La journée de la veille avait été éprouvante pour tous. Pour les avocates qui se démènent comme des diables dans l'eau bénite pour régler ce cas problématique, pour la mère de Frédéric et sa soeur, pour les enfants venus témoigner et leur famille, aussi.

Non content d'approcher une petite fille de 9 ans, il était même allé visiter sa mère qui n'a pu s'en débarrasser qu'avec peine. Or, à plusieurs reprises au cours de son témoignage, Frédéric a répété l'adresse de la famille, ce qui ne pouvait guère les rassurer dans l'éventualité d'une libération.

Quand le juge Louis-Jacques Léger, qui présidait la première cause de voies de fait, a lancé en acquittant Frédéric qu'il n'était pas là pour faire de la prévention, la mère de la petite « victime » a éclaté en sanglots.

La mère de Frédéric était tout aussi déprimée : « Mon fils est en détention préventive depuis un mois parce qu'une psychiatre a déclaré qu'il représentait un danger pour les enfants. S'il n'est pas soigné, qui s'occupera de les protéger le jour où il sortira ? »

CHEZ SEARS,
RIEN À PAYER
AVANT 1 AN*
SUR TOUS LES GROS ÉLECTROMÉNAGERS,
MEUBLES† ET ÉLECTRONIQUE
AVEC LA CARTE SEARS
POUR TOUT ACHAT EN MAGASIN OU PAR CATALOGUE



*RIEN À PAYER AVANT SEPTEMBRE 1997, sur approbation du crédit, avec votre carte Sears. 35S de frais de paiements différés.
L'offre prend fin le dimanche 22 septembre 1996.
Cette offre ne comprend pas les articles soldés de nos Centres de liquidation.
Renseignez-vous. †Sauf meubles pour bébé et de patio.

ÇA, C'EST SEARS AUJOURD'HUI

OFFRE EN VIGUEUR JUSQU'AU DIMANCHE 22 SEPTEMBRE 1996

sauf avis contraire, dans la limite des stocks disponibles

Copyright 1996. Sears Canada Inc.

SEARS
Attendez-vous à plus

Longueuil refuse d'acquitter les arriérés de loyer de la Capitainerie

MARTHA GAGNON

La Caisse populaire de Longueuil a intenté une action de 240 000 $ contre la Ville qui refuse d'acquitter les arriérés de loyer de la Capitainerie, le complexe nautique situé dans le port de plaisance dont elle est locataire.

Le conseiller municipal de l'opposition, Michel Timperio, trouve l'attitude de l'administration inacceptable. « La municipalité a sciemment accepté des conditions de location et ne peut aujourd'hui se défiler de ses obligations. Que vont penser les sociétaires de la caisse dont plus de 10 000 sont des Longueuillois. Et quelle crédibilité aurons-nous à l'avenir auprès des institutions prêteuses quand on constate les abus de la Ville ? » demande-t-il.

Gisèle Hamelin, du Parti des Longueuillois, considère elle aussi que l'attitude de la Ville est « indécente et immorale ». « Les simples citoyens, eux, doivent payer leurs comptes avant de contester l'évaluation municipale, dit-elle. Loin de donner l'exemple, l'administration laisse traîner les choses au lieu de payer ses dettes. »

Depuis juillet

La Ville n'a pas acquitté son loyer mensuel de plus de 18 000 $ depuis le mois de juillet 1995. Dans sa poursuite, la caisse populaire affirme que la municipalité « retient le paiement de son loyer pour négocier à la baisse le montant de celui-ci, ce qui cause un préjudice à la demanderesse et empêche toute négociation avec un tiers acquéreur. »

Le responsable des communications à la Ville de Longueuil, Michel Saint-Laurent, a déclaré hier que le dossier était entre les mains du service du contentieux et que des discussions avaient toujours lieu entre la caisse et la municipalité. « Il s'agit d'un débat juridique. La Ville conteste certaines clauses du bail de location, explique-t-il. Elle veut revoir des éléments du contrat. » Selon lui, la caisse a refusé d'aller en arbitrage pour tenter de régler le litige. « Il y a, pourtant, une clause qui permet aux parties de choisir un arbitre advenant un différent », précise-t-il.

M. Saint-Laurent ajoute que la Ville n'a jamais caché qu'elle était intéressée à acquérir La Capitainerie à un coût abordable. À ce sujet, la caisse affirme que l'administration municipale a manifesté le désir de « revoir à la baisse le loyer qu'elle doit acquitter, ce qui aurait pour effet d'affecter la valeur économique de l'immeuble et de permettre à la Ville d'en offrir un vil prix. »

Cette affaire remonte à janvier 1992 alors que le Groupe Trimaran obtenait un prêt hypothécaire de 2,6 millions de la Caisse populaire de Longueuil pour construire le complexe nautique dans lequel la société paramunicipale, Sogerive, a toujours ses bureaux. Cette société a pour mandat la gestion des berges et installations du parc Marie-Victorin.

L'institution a accepté le financement en raison du fait surtout que la municipalité était le principal locataire de l'immeuble. Un bail de 37 ans entre la Ville et Trimaran a été signé.

Ce partenariat entre l'entreprise privée et la municipalité a cependant été de courte durée. Le constructeur Trimaran n'a pu remplir ses obligations et a déclaré faillite. La caisse s'est alors fait céder le bail conclu entre Trimaran et la Ville. En octobre 95, elle publiait un préavis d'exercice d'un droit hypothécaire de recours de prise en paiement quant à l'immeuble. « La partie demanderesse est en droit de réclamer un intérêt annuel de 18 % composé mensuellement sur tous les arrérages, mentionne la caisse dans sa poursuite. »

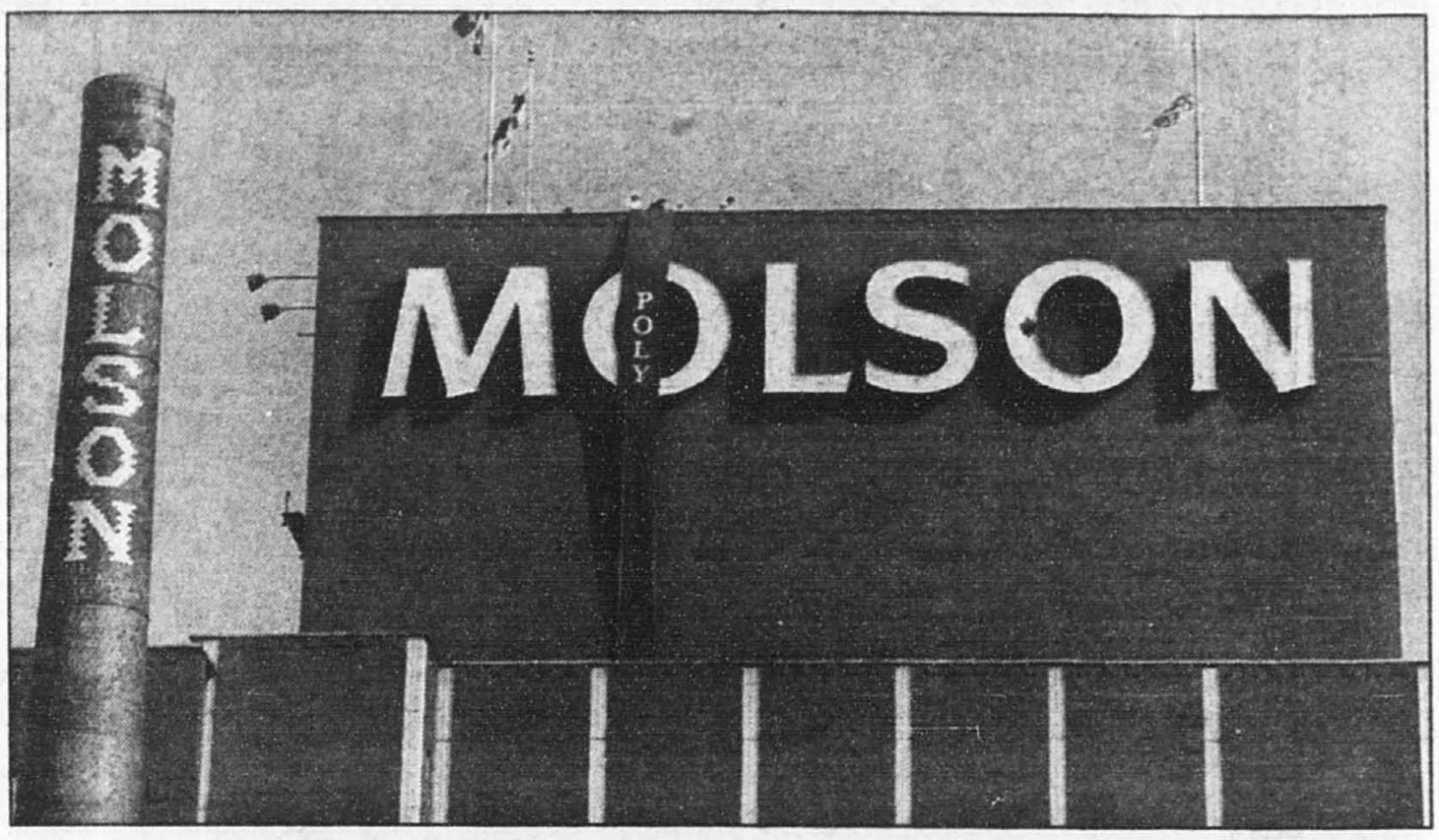


PHOTO ROBERT SKINNER, *La Presse*

La prise de la rentrée

Fiers de leur réputation de fêtards et fidèles aux traditions de la rentrée, les étudiants de Polytechnique ont symboliquement pris possession de la brasserie Molson hier en y déroulant une banderole aux couleurs de leur école.

Cosmodôme : le rapport Pichette soumis au ministre

Le comité de travail sur l'avenir du Cosmodôme de Laval a remis hier son rapport final qui devrait orienter les choix définitifs du gouvernement du Québec quant au sauvetage du complexe récréo-touristique en perdition, dont la fréquentation accuse une forte baisse et dont les dettes s'élèvent à au moins 25 millions.

Commandé en juin par le ministre des Affaires municipales, Rémy Trudel, ce rapport est perçu comme la dernière chance de survie du Cosmodôme. Le comité, présidé par le directeur de l'Institut Armand-Frappier, Claude Pichette, devait proposer divers scénarios au gouvernement. Son contenu ne sera pas rendu public avant la semaine prochaine, selon l'attachée de presse du ministre, Renée-Claude Boivin.

Les spéculations autour du contenu de ce rapport vont bon train et la plupart des observateurs s'entendent sur le fait qu'aucune solution ne serait viable sans un apport d'argent neuf estimé à au moins 15 ou 20 millions, provenant des gouvernements du Québec et du Canada ainsi que de nouveaux partenaires privés.

Depuis son ouverture en décembre 1994, la santé financière du Cosmodôme de Laval ne s'est jamais améliorée. En juillet dernier, la Corporation Camp spatial Canada, qui gère le Cosmodôme, s'est placée sous la protection de la Loi sur les faillites, en raison de dettes courantes s'élevant à au moins 1,5 million.

De plus, la Corporation Camp spatial n'a jamais payé de taxes municipales depuis la construction du Cosmodôme, une autre dette de plus de 850 000 $. Notons enfin que la Corporation n'a jamais rendu publics les états financiers détaillés des résultats de sa première année complète d'exploitation, en 1995.

Interrogé au sujet des taxes non payées, le maire Gilles Vaillancourt a déclaré que Laval entend bien protéger cette créance. « Avant d'examiner la possibilité de forcer la vente de l'immeuble pour rembourser les taxes impayées, la Ville attend la publication du rapport Pichette. »

Option Laval a aussi commenté le non-paiement des impôts fonciers du Cosmodôme. Pour la formation de Jean Rizzuto, il faut que Laval imite la Belgique qui a confié son Eurospace Center au secteur privé et au milieu de l'éducation pour le tirer d'impasse.

« Si notre plan de redressement avait été appliquée dès 1993, ces sommes d'argent auraient pu être épargnées », soutient M. Rizzuto.



vendredi 20h

Droit de parole
avec Françoise Guénette

Doit-on censurer Internet pour limiter la pédophilie ou ne pas le faire pour préserver la liberté d'expression ? Question épineuse ! **Françoise Guénette**, votre nouvelle animatrice vous la pose ce soir. Ça promet pour le reste de la saison !

19h
Québec plein écran
avec Anne-Marie Dussault



Le tour du Québec en 60 minutes. Politique, économie, culture et société. **Anne-Marie Dussault** scrute l'horizon des régions en action.

Avec un grand A



Dis-moi le si j'dérange avec **Rita Lafontaine**. Ses enfants sont partis faire leur vie. Son mari est parti refaire la sienne. Sa maison résonne comme une tombe. Simone étouffe de solitude. C'est peut-être votre voisine.

21h

Télé-Québec
VOYEZ LOIN

VOTRE

CONSEILLER

FINANCIER

WOOD GUNDY

A DÉJÀ LU

CE JOURNAL.

Nous savons qu'il est tôt. Peut-être venez-vous à peine de vous réveiller. Le Conseiller Financier Wood Gundy, lui, est au travail depuis longtemps. À interpréter les marchés. À prévoir les tendances. À mesurer les forces qui influent sur les placements de ses clients. C'est précisément cet engagement et cette puissance de concentration qui font notre force. Il est facile de comprendre pourquoi les Conseillers Financiers Wood Gundy sont les plus expérimentés de tous: ils disposent des outils financiers les plus efficaces ainsi que des méthodes de recherche et des technologies de l'information les plus avancées. Nous savons ce qu'il faut faire. Laissez-nous vous guider. Composez vite le 1 800 563-3193.

SERVICES DE GESTION PRIVÉE WOOD GUNDY

Une longueur d'avance.

Les services de gestion privée Wood Gundy est une division de CIBC Wood Gundy valeurs mobilieres inc., une filiale de la CIBC. Les services de gestion privee Wood Gundy, le logo et le slogan «Une longueur d'avance» sont des marques de commerce déposées de CIBC Wood Gundy valeurs mobilieres inc. Membre du Fonds canadien de protection des épargnants.

Monde

L'EXPRESS INTERNATIONAL

TERRORISME

Coupables

■ Après quatre mois de procès, Ramzi Youssef, chef de bande dans l'attentat au World Trade Center, et ses complices Abdoul Hakim Mourad et Wali Khan Amin Chah ont été reconnus coupables, hier, d'avoir comploté pour faire sauter 10 avions de ligne, en l'espace de deux jours en 1995. Ils ont été reconnus coupables de tous les chefs d'accusation pesant contre eux par les jurés de la Cour fédérale, au troisième jour de délibérations, et ils risquent la prison à perpétuité. En outre Yousef doit subir un autre procès, concernant l'attentat contre le WTC, commis en février en 1993. Selon le ministère public, la conspiration visant des appareils américains en Asie a été ourdie aux Philippines, où Youssef avait transformé son appartement en un atelier de fabrication de bombes.

d'après AFP

ISRAËL

Non à la Palestine

■ Le premier ministre israélien Benjamin Netanyahu a réaffirmé à plusieurs reprises hier son opposition catégorique à un État palestinien lors d'un discours prononcé à Tel-Aviv devant le comité central de son parti, le Likoud. « Il n'y a pas et il n'y aura pas d'État palestinien », a-t-il martelé devant la direction du parti, au lendemain de sa poignée de main historique avec le président palestinien Yasser Arafat. Le premier ministre a ensuite longuement exposé son action depuis son élection le 29 mai. Il a ainsi rappelé la formation rapide de son cabinet, ses visites à Washington, au Caire et à Amman, ainsi que les contacts avec l'Autorité nationale palestinienne. « J'ai par ailleurs clairement indiqué que Jérusalem restera uni sous notre souveraineté. J'ai fait savoir à l'Autorité palestinienne que nous n'accepterions plus les attaques suicide contre Israël, et que les pourparlers se dérouleront désormais sur une base de réciprocité », a-t-il déclaré.

d'après AFP

ALGÉRIE

Conférence nationale

■ Le président algérien Liamine Zéroual a invité hier la classe politique à participer à une « conférence de l'entente nationale » les 14 et 15 septembre. L'invitation a été adressée aux dirigeants de partis, aux « personnalités nationales », aux responsables d'organisations nationales et d'associations qui ont participé au dialogue politique. Cette rencontre est organisée après plusieurs mois de dialogue entre le président Zéroual et la classe politique. Elle fait partie du programme de M. Zéroual pour tenter de sortir le pays de la crise en organisant notamment un référendum sur une révision de la Constitution avant la fin de l'année, des élections législatives au premier semestre 1997 et des élections locales au second semestre de la même année. Le Front islamique du salut (FIS - dissous) est exclu de cette conférence alors que le Front des forces socialistes (FFS), de Hocine Aït-Ahmed, le Mouvement pour la démocratie en Algérie (MDA) de l'ancien président Ahmed Ben Bella et le mouvement Ettahadi (Défi -communiste) ont décidé de la boycotter.

d'après AFP

GRANDE-BRETAGNE

Pas d'élections anticipées

■ Le premier ministre britannique John Major a confirmé hier son intention de ne pas convoquer d'élections générales avant la fin normale de la législature actuelle au printemps. « Je ne convoquerai pas d'élections cette année. Je n'en ai pas l'intention. Les élections auront lieu l'année prochaine », a-t-il déclaré dans un entretien à une radio de Manchester (centre). « Nous présenterons un programme législatif. Nous avons été élus pour cinq ans. Vous pouvez vous attendre à ce que nous allions jusqu'au bout de ces cinq ans », a-t-il dit.

d'après AFP

Zone tampon turque au nord de l'Irak

Ankara veut empêcher l'infiltration des rebelles kurdes du PKK

d'après Reuter et AFP
ANKARA

Alors que la tension semblait s'apaiser sur le terrain entre les États-Unis et l'Irak, de nouveaux bruits de bottes se sont fait entendre hier à la frontière irako-turque : une opération turque au Kurdistan irakien s'y dessine dans le but d'établir des « zones de sécurité » qui empêcheront les infiltrations des rebelles kurdes séparatistes du PKK.

Selon le Département d'État, les États-Unis ont d'ailleurs donné leur feu vert à la Turquie pour établir une telle zone de sécurité après avoir reçu l'assurance de cette mesure était temporaire.

« Les Turcs nous ont indiqué qu'ils avaient l'intention d'établir une très étroite zone, une ' zone tampon ou un cordon ' ont-ils dit, sur leur frontière avec l'Irak » pour lutter contre les infiltrations des rebelles kurdes, a expliqué le porte-parole du Département d'État, Glyn Davies.

Ce responsable américain a relevé que le ministre turc des Affaires étrangères Tansu Ciller avait assuré que son gouvernement ne se préparait pas à frapper les rebelles du PKK (Parti des travailleurs du Kurdistan, séparatiste) dans le nord de l'Irak mais souhaitait ainsi les empêcher de pénétrer en Turquie.

Pour sa part, Bagdad a vivement rejeté le projet turc « totalement injustifié et constituant une violation de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Irak ».

Des responsables du ministère des Affaires étrangères à Ankara ont indiqué auparavant à des journalistes que la Turquie avait l'intention de déployer des troupes dans un certain nombre de « zones de sécurité » au nord de l'Irak. Ils ont souligné que la Turquie « ne remettait pas pour autant en cause la souveraineté irakienne sur la région », mais étant donné que le gouvernement de Bagdad n'est pas en mesure d'exercer cette souveraineté, Ankara entendait « protéger ses intérêts et sa sécurité ».

L'armée turque effectue régulièrement des incursions en territoire irakien pour tenter de détruire les camps des rebelles du PKK dans le nord de l'Irak mais, à chaque fois, ceux-ci réussissent à s'y réimplanter. L'an dernier, en mars, 35 000 soldats turcs avaient pénétré au Kurdistan irakien pour nettoyer les bases arrière du PKK qui s'y trouvaient. Ils y sont restés six semaines.

Un officier turc de haut rang, qui a requis l'anonymat, a indiqué qu'une opération militaire pouvait avoir lieu à tout moment. « Un soudain assaut soutenu par l'aviation dans le nord de l'Irak est possible. Nous étudions l'option de frappes contre l'ennemi si soudaines qu'il ne pourra se protéger », a-t-il dit.

D'intenses préparatifs militaires turcs ont eu lieu hier à la frontière irakienne. Des témoins ont rapporté que des convois d'autocars chargés de troupes faisaient route vers la frontière du centre régional de Diyarbakir, tandis que les F-16 patrouillent le ciel. Des chars et des pièces d'artillerie ont été vus faisant mouvement sur la même route, avant de bifurquer et de prendre la direction de la montagne près de la ville turque d'Uludere.

Parallèlement, les affrontements se sont poursuivis hier au Kurdistan irakien entre les forces du Parti démocratique du Kurdistan (PDK) de Mustafa Barzani et celles de l'Union patriotique du Kurdistan (UPK) de Jalal Talabani pour le contrôle d'un pont stratégique proche du village de Degala, ont rapporté des gardes des Nations unies et des étrangers opérant pour des organisations humanitaires.

Les troupes irakiennes, qui ont pénétré au Kurdistan le week-end dernier pour épauler les forces de Mustafa Barzani et leur permettre de chasser de la ville d'Arbil les combattants de Jalal Talabani, sont restées l'arme au pied sans intervenir dans ces combats, qui sont violents, précisent les mêmes sources.







PHOTOS REUTER et AP

Ce B52 de l'aviation américaine vient de se poser à Guam, de retour d'une mission de bombardement en Irak. Aux États-Unis dans l'intervalle, l'attaque contre l'Irak a dégagé la campagne électorale de la pression sur les problèmes intérieurs. Bob Dole, le candidat républicain à la présidence (à g.) se trouvait à Dayton, dans l'Ohio, alors que le président Clinton affichait sa confiance au sortir de la Maison-Blanche.

L'Europe nage dans la cacophonie à propos de l'Irak

d'après AFP
PARIS

Les Européens ont étalé leurs divisions après les opérations militaires de Washington en Irak et ces tiraillements entre leur fidélité envers le grand allié américain et leur souci d'indépendance illustrent le long chemin que doit encore faire l'Union européenne pour mener une politique étrangère commune.

Pour l'ancien premier ministre britannique Margaret Thatcher, cette dissonance européenne démontre « que l'on ne peut pas compter sur l'Union européenne ». « Tout cela prouve une fois de plus que la seule alliance sur laquelle on peut compter est l'alliance anglo-américaine », a déclaré hier lady Thatcher au *Daily Telegraph*. Elle a jugé « désolant » que les autres nations occidentales ne soutiennent pas les États-Unis, décochant ses flèches contre la France : « J'aurais aimé savoir qu'on peut compter sur la France, qui sait pourtant ce que c'est d'être un pays occupé », a-t-elle dit dans une autre interview.

Après les deux salves de missiles de croisière américains sur le sud de l'Irak, les Européens ont chacun de leur côté exprimé des points de vue souvent divergents, en particulier les Britanniques qui ont immédiatement apporté un soutien sans faille aux États-Unis et les Français qui s'en sont ostensiblement démarqués.

L'Allemagne et les Pays-Bas se sont rangés du côté du Washington alors que l'Irlande et la Grèce ont exprimé leurs réserves. Des pays comme l'Italie, l'Espagne ou la Belgique ont adopté des positions nuancées. Les plus critiques, comme le premier ministre d'Irlande, John Bruton, dont le pays assure la présidence semestrielle de l'Union européenne (UE), ont souligné que Washington avait agi de manière « unilatérale » et sans consulter ses alliés.

Cette cacophonie s'est illustrée dans le fait que l'Union européenne (UE) n'ait pu se mettre d'accord pour publier une déclaration commune sur l'action américaine en Irak, lors de la réunion mardi dernier à Bruxelles d'un comité politique des Quinze. « Il est vrai que la concertation européenne n'a pas vraiment eu lieu », a reconnu hier Yves Doutriaux, porte-parole adjoint du ministère français des Affaires étrangères à TV-Bloomberg. « Il n'y a même pas eu de réunion de ministres », a-t-il ajouté.

C'est ainsi qu'Athènes a réclamé hier une position commune des Quinze, qui devrait être fondée, selon elle, sur trois principes : « sauvegarde de l'intégrité territoriale de l'Irak, application des résolutions de l'ONU sur l'Irak et respect des droits de l'Homme des Kurdes ».

REPÈRES / *Kurdes*

Ceux d'Irak ne croient plus à la paix

KURT SCHORK
de l'agence Reuter, ARBIL

Les Kurdes irakiens sont persuadés que la guerre civile a repris pour de bon dans leur région avec les violents combats de la semaine dernière à Arbil et qu'elle risque de provoquer une confrontation entre l'Irak, les États-Unis et l'Iran.

« L'embrasement d'Arbil se propagera ailleurs », prédit Abbas, chauffeur de taxi de 58 ans, encore sous le choc du spectacle de chars irakiens dans sa ville. « C'est une malédiction », déplore-t-il. « Nous ne cessons de nous déchirer. Des éléments étrangers nous aident, nous poussent et nous, c'est leurs guerres que nous livrons. »

L'appel lancé par Massoud Barzani, dirigeant du Parti démocratique kurde (PDK), au président irakien Saddam Hussein pour qu'il l'aide à reprendre Arbil à son rival Djalal Talabani, soutenu par l'Iran, a rallumé un conflit vieux de 30 ans. Les combattants de Massoud Barzani, soutenus par les chars et l'artillerie de Saddam Hussein, ont repris la ville en quelques heures, chassant vers l'Est les peshmerga de l'Union patriotique du Kurdistan (UPK) de Djalal Talabani. L'enjeu de ces nouveaux affrontements entre les deux dirigeants kurdes est le contrôle de cette région du nord de l'Irak et des « impôts » prélevés sur le commerce et la contrebande transitant par la frontière turque.

Massoud Barzani a déclaré à des journalistes qu'il s'attendait à une importante contre-offensive des hommes de son rival, peut-être dans la région d'Arbil. De leur côté, les partisans de Djalal Talabani estiment que le chef du PDK tentera de refouler les forces de l'UPK en Iran.

Ces affrontements ne seraient qu'un épisode parmi d'autres de la longue rivalité entre le PDK et l'UPK si l'Irak et l'Iran ne s'en mêlaient pas et si les États-Unis n'en jouaient pas pour tenter de contenir ces deux puissances régionales. L'intervention de Saddam Hussein à Arbil a déclenché une pluie de missiles de croisières américains sur le dispositif antiaérien irakien et la suspension de l'accord « pétrole contre vivre » négocié par l'ONU pour alléger les rigueurs de l'embargo imposé à Bagdad après la guerre du Golfe de 1990-91.

Pour l'heure, ces rebondissements semblent surtout offrir à Saddam Hussein la possibilité de flatter le nationalisme irakien à coups de déclarations enflammées sur la défense de l'intégrité territoriale de l'Irak. Ce regain de tension pourrait en outre marquer l'échec du dispositif mis en place par les alliés de la guerre du Golfe pour protéger les populations kurdes du nord de l'Irak.

Massoud Barzani a déclaré à des journalistes qu'il avait averti à plusieurs reprises, mais en vain, les États-Unis que l'UPK s'apprêtait à prendre l'offensive et que son parti n'aurait d'autre choix que de riposter. « Si les États-Unis ne nous protègent pas, nous sommes obligés de nous défendre nous-mêmes », a-t-il expliqué à des journalistes, dans son fief de Salahouddine. « C'est vrai que nous sommes pauvres et que nous ne pouvons pas faire grand-chose. Les États-Unis sont un grand pays qui gouverne le monde. Quand ils prennent un engagement, ils doivent le tenir », a-t-il ajouté.

Les derniers événements ont resserré les rangs du PDK autour de Massoud Barzani, qui a souvent été critiqué par ses propres lieutenants pour avoir passé des compromis avec Djalal Talabani et tenté de régler pacifiquement leurs différends. Le PDK avait remporté une courte victoire lors des élections législatives kurdes dans le nord de l'Irak en mai 1992. Massoud Barzani avait alors fait un geste en offrant un de ses sièges à l'UPK, afin d'équilibrer la représentation des deux partis au sein de la nouvelle assemblée.

Massoud Barzani accuse aujourd'hui Djalal Talabani d'avoir exploité à son profit ce geste de conciliation et d'y avoir répondu par la prise d'Arbil en 1994. « Nous avons fait des concessions pour éviter de nous battre et nous avons échoué », regrette-t-il. « À l'époque, il aurait mieux valu se battre parce que ce serait apparu clairement comme une bataille entre le légitimité et la dictature. Maintenant, tout est brouillé. »

Arts et spectacles

MusiquePlus : dix ans et une p'tite soeur

Une année de travaux, de fêtes et de nouveautés

SONIA SARFATI

C'est entre autres en se félicitant de la naissance prochaine d'une p'tite soeur... qui parlera aux grands, que MusiquePlus a officiellement amorcé hier les célébrations qui entoureront au cours de l'année son 10e anniversaire.La p'tite soeur, à laquelle le CRTC a accordé une licence mercredi, se nommera MusiMax, s'adressera au public adulte, entrera en ondes en septembre 1997. Et ogligera l'agrandissement (ou le déménagement) des bureaux de MusiquePlus, actuellement situés au coin des rues Sainte-Catherine et Hôtel-de-Ville.



PHOTO ROBERT SKINNER, *La Presse*

Une grande fête marquait hier soir le dédut des manifestations qui marqueront le dixième anniversaire de MusiquePlus. Éric Lapointe et Florent Pagny y participaient.



Trois nouvelles VJ à MusiquePlus : dans l'ordre, Zen (dont le père est québécois et dont la mère est née aux Philippines) ; Abeille Gélinas (la soeurette de Mitsou) ; et Marlyne Afflak (qui a grandi à Montréal mais est née à New York).

Emplacement sur lequel s'est tenu, hier soir, un spectacle en plein air mettant en vedette Éric Lapointe, Daniel Bélanger, Florent Pagny, Noir Silence, Moist et, sur écran géant, Céline Dion.

Mais déjà à 18 h, le public avait commencé à se masser devant la scène installée pour l'occasion. Pendant qu'à l'intérieur, dans les studios de MusiquePlus, se tenait une conférence de presse durant laquelle Pierre Marchand, directeur général de M+, a annoncé la programmation des festivités.

À quelques mètres de lui, Claude Rajotte, Geneviève Borne et les autres VJ se démenaient devant les caméras. Programmation régulière oblige. Du pur MusiquePlus, quoi !

Même la bande vidéo retraçant brièvement l'historique de la plus « directe » des télés — 10 ans de MusiquePlus, c'est 26 000 heures de télévision en direct ! — a déraillé en cours de route. Claude Rajotte l'avait dit à *La Presse* la semaine dernière : « C'est un miracle à chaque fois que nous entrons en ondes. » Outre la naissance prochaine de MusiMax, Pierre Marchand a annoncé hier la sortie de *Génération +*, une série de disques doubles produits par Audiogram qui reprendra les grands succès francophones et anglophones d'une année donnée. Il en sortira un par mois au cours des dix prochains mois. Le lancement du premier, qui s'intéresse à l'année 1986, est prévu pour le 20 septembre.Autre moyen de célébrer : des week-ends thématiques prendront l'affiche au cours des premières fins de semaine de chaque mois. Seront alors diffusés des clips d'hier, des publicités, des grands moments politiques et sportifs. Le tout, complété par le portrait d'un artiste qui a marqué la période concernée.

Ainsi, ce week-end, il sera possible de revoir le concert que Robert Charlebois et Jean-Jacques Goldman ont présenté en 1986 au Festival international d'été de Québec et un portrait de Richard Séguin. Au cours du premier week-end d'octobre, place à Marjo. Et ainsi de suite jusqu'au mois de juin.

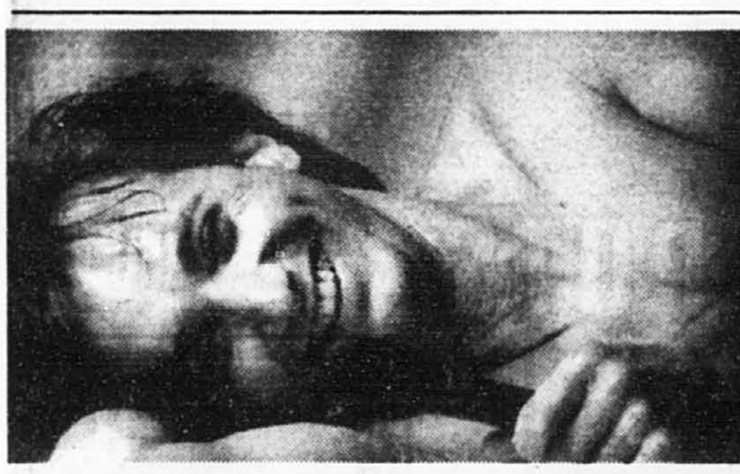
Pour ce qui est de la programmation régulière, l'émission d'information culturelle *Fax* se transformera en rendez-vous de 60 minutes (les vendredis à 20 h et les samedis à 18 h) au cours desquels Patrick Masbourian dévoilera, de la plus indiscrète des manières, les dessous artistiques de la métropole.

De plus, MusiquePlus ajoutera, dès le mois d'octobre, deux nouvelles émissions à son horaire — histoire de refléter les dernières tendances musicales. Les lundis à 17 h, *Hip Hop* donnera libre cours au mouvement *cool* et, les vendredis et samedis à 23 h, *Groove* occupera les ondes en direct des boîtes les plus branchées de Montréal.

D'ailleurs, branchée, MusiquePlus ne l'est pas que par son image : elle l'est aussi grâce à Internet. Nouveauté, donc, dans ce domaine : la station offre aux internautes, depuis hier, la possibilité d'accéder à sa vidéothèque (plus de 28 000 clips répertoriés), de lire des biographies d'artistes et d'avoir accès à des confidences exclusives de l'équipe de VJ. Tout cela, sur le site http ://www.musiqueplus.com.

Finalement, Pierre Marchand a annoncé l'arrivée de trois nouveaux... ou plutôt nouvelles VJ : Abeille Gélinas (la soeurette de Mitsou), Zen (dont le père est Québécois et dont la mère est née aux Philippines) et Marlyne Afflak (qui a grandi à Montréal mais est née à New York).

Bref, une nouvelle cuvée à l'image de la politique multi-culturaliste mise de l'avant par le cofondateur de la station, Moses Znaimer.



VOTRE SOIRÉE DE TÉLÉVISION

par Louise Cousineau

19:00 (10) - J.E.
Les justiciers Jocelyne Cazin et Gaétan Girouard reprennent la chasse aux méchants. Au menu: maisons qui craquent et enterrements qui détraquent.

19:30 (2) - Le Point Médias
Les jeunes et l'information: pas le grand amour.

20:00 (10) - *Le Prédateur*
Arnold Schwarzenegger rencontre un extra-terrestre dans la jungle. Devinez qui va gagner.

20:00 (17) - Droit de parole
Doit-on censurer Internet pour limiter la pédophilie? La nouvelle animatrice de l'émission est l'excellente Françoise Guénette.

21:00 (35) - Aux frotières du réel
Premier épisode de la troisième saison de la version française de la série culte *X Files*.

22:00 (22) - 20/20
L'actrice Margot Kidder, qui fut la blonde de Superman dans le film, raconte à Barbara Walters sa maniaco-dépression qui l'a conduite dans les bas-fonds de Los Angeles où elle a été retrouvée inconsciente en avril dernier.

22:00 (35) - Reddy Reddy Go!
Party de 10e anniversaire de TQS avec quelques pionniers de la chaîne, dont Michèle Richard, Julie Snyder et Jean Lapointe qui fut le premier invité.

22:30 (10) - Cha Ba da
Invités: Dan Bigras, Paul Houde, la coureuse Rosey Edeh qui s'est illustrée à Atlanta et les Bleu Poudre.



Margot Kidder

CANAUX	18 h 00	18 h 30	19 h 00	19 h 30	20 h 00	20 h 30	21 h 00	21 h 30	22 h 00	22 h 30	23 h 00	23 h 30	CANAUX
SRC 2 9 13	Ce soir / Le terrain de golf de Longueuil et les tondeuses		Majeurs et Vaccinés	Le Point Médias	La Coupe du Monde de hockey / Finlande - Russie						Le Téléjournal	Fa si la... (23:26) / Sport (23:55)	SRC 2 9 13
TVA 4 8 t 7 10	Le TVA	Piment fort / M. Barrette	J. E. / Début / Des commerçants exposés à se faire avoir		Cinéma / LE PRÉDATEUR (5) avec Arnold Schwarzenegger, Carl Weathers				Le TVA	chaBada / Dan Bigras, Paul Houde, Rosey Edeh, les Bleu Poudre		Le TVA Sports / Loteries (23:52)	TVA 4 8 t 7 10
TQc 15 17 24 45	Il était une fois...	Les Aventures de Skippy	Québec plein écran		Droit de parole / Internet - pédophilie - liberté d'expression?		Avec un grand A / Dis-moi le si j'dérange			Christiane Charette en direct (22:35)		Cinéma (23:35)	RQ 15 17 24 45
TQS 16 30 35	Guerre des clans	Flash / Donald Pilon	Cinéma / LES ENVOÛTÉES DE L'ESPACE (4) avec Richard Crenna, Mare Winningham (1/2)				Aux frontières du réel		Reddy Reddy Go! / Jean Lapointe, Michèle Richard		Le Grand Journal	Sports Plus	TQS 16 30 35
CBC 5	Newswatch		The Nanny	Royal Canadian Air Farce	World Cup Hockey / Finlande - Russie						CBC News		CBC 5
6													6
CTV 12	Pulse		E.T.	Madison	Get Serious: Seven Deadly Sins		The Outer Limits		Sirens		CTV News	Pulse	CTV 12
8	Newsline		Wheel of...	Jeopardy!	Family Matters	Mighty Ducks	Cinéma / THE SEA WOLF (5) avec C. Bronson, C. Reeve					Nightline	8
ABC 22	News	ABC News	Funniest Home Videos		Billy Graham Crusade		Sat. Morning...	Mr. Cooper	20 / 20		News / Roseanne	Nightline (23:35)	ABC 22
CBS 3	News		CBS News	E.T.	Cinéma / JANEK: A SILENT BETRAYAL (5) avec R. Crenna, W. Shatner				Nash Bridges		News	Late Sh. (23:35)	CBS 3
NBC 5	News	NBC News	Home Improv.	Wheel of...	Unsolved Mysteries		Dateline NBC		Homicide: Life on the Street			Tonight (23:35)	NBC 5
PBS 33	Newshour		Nightly Business	VT this Week	Wash. Week	Wall $treet	Young at Heart	Mark Russell	Merrow Report		Cinéma / Choix du public		33
ONT 57	ITN News	Nightly Business	Newshour		Mystery! A Man Lay Dead (1-2/2)						Cinéma / THE TAMARIND... (23:10)		57
12	C. Sandiego	Shlak	Taï Chi Taoïste	Corps Accord	Fous d'animaux	Pignon sur rue	Cinéma / LE PETIT CRIMINEL (3) avec R. Anconina, G. Thomassin				Charlemagne		12
24	Eric's World	Pumped!	...Taking Care	Light Gourmet	Studio 2		Romance...	...for God (21:40)	Imprint (22:10)		Talking Film (23:10)	Cinéma (23:48)	24
A & E	Quincy M.E.		The Equalizer		Biography: Mary Tyler Moore		Cinéma / STREETS OF FIRE (5) avec Michael Paré, Amy Madigan				Law and Order		A & E
BRAVO	D. Williams &...	Performances	Bravo! News	MovieTelevision	Philip Glass	Cinéma / I AM CUBA (2) avec Luz Maria Collazo, Jose Gallardo					Monty Python	Twin Peaks	BRAVO
CANAL D	Les Envahisseurs		On a marché sur la Terre		L'Ouest, le vrai		Biographies / Bruce Lee		20e Siècle		Destination Danger		CANAL D
DISC.	Beyond 2000		@ discovery.ca		Planet Earth		A.C. Clarke's...	Heaven & Earth	The Next Step	Treasure	@ discovery.ca		DISC.
FOX	The Simpsons	Roseanne	Cheers	Home Improv.	Sliders		The "X" Files		Seinfeld	Cops	Star Trek: Next Generation		FOX
FOX(Ont)	Blossom	The Simpsons	Home Improv.	Seinfeld					NFL Update Special		Baywatch		FOX(Ont)
MP	Le Combat des Clips		Le Décompte MusiquePlus		Génération+: 10 ans de création originale				Bouge de là		Musique vidéo		MP
NW	World News	Business World	Early Edition		The Lead	Face Off	Pamela Wallin Live - Encore		The National News / Magazine		The National	National Sports	NW
RDI	Euronews	Au travail!	Monde ce soir	Capital Actions	Reportages / Heïdi ...à Moscou		Le Journal RDI	Scully RDI	Le Téléjournal	Le Point	Le Téléjournal	Ontario / l'Ouest	RDI
RDS	Monde du sport	Sports 30 Mag		Baseball / Expos - Marlins					Sports Extrêmes	Sports 30 Mag		Nascar	RDS
SE	Vibrations (17:05)		Née pour être libre (18:50)			Ciné... (20:35)	C'est un tour de Destiny				Délit de fuite (22:45)		SE
TMN	National Lampoon's Attack... (17:30)		Death and the Maiden / TMN Tonight (20:55)				Copycat				The Prophecy (23:15)		TMN
TSN	Extreme... (17:30)	Sportsdesk	That's Hockey!	Baseball / Blue Jays - Yankees							Sportsdesk		TSN
TV5	Fleurs et...	Studio Gabriel	Journal FR2	Trains pas... / Régions... (20:15)	Thalassa			FrancoFolies	Paris Lumières	Journal belge	Studio Gabriel	40 Degrés à...	TV5
YTV	Video &...	Sailor Moon	Dragon Ball	Are You Afraid	Insektors	Flash Gordon	Beasties	Reboot	Rough Guide		Eerie Indiana	Nighthood	YTV
CANAUX	18 h 00	18 h 30	19 h 00	19 h 30	20 h 00	20 h 30	21 h 00	21 h 30	22 h 00	22 h 30	23 h 00	23 h 30	CANAUX

CÂBLE

SRC TVA RQ TQS CBC CTV SRC ONT CÂBLE

CÂBLE: A & E = ARTS AND ENTERTAINMENT - CANAL D = ARTS ET DIVERTISSEMENT - DISC. = DISCOVERY - MP = MUSIQUE PLUS - NW = NEWSWORLD - RDI = RÉSEAU DE L'INFORMATION - RDS = RÉSEAU DES SPORTS - SE = SUPER ÉCRAN - TMN = THE MOVIE NETWORK - TSN = THE SPORT NETWORK - TV5 = TÉLÉVISION INTERNATIONALE - YTV = YOUTH TV

Cité Rock Détente sort gagnante des sondages BBM

Elle déloge CKAC et CKMF FM dans la région métropolitaine

SUZANNE COLPRON

Cité Rock Détente sort vainqueur des sondages BBM de l'écoute de la radio de l'été, dévoilés hier. La « radio au boulot » dépasse, pour la première fois de son histoire, le cap des 700 000 auditeurs hebdomadaires et déloge CKAC et CKMF FM dans la région métropolitaine. CKOI FM reste, toutefois, la station numéro 1 au Québec et au Canada avec ses 1,2 million d'auditeurs. Suivent CKAC (807 700 auditeurs), CITÉ FM (736 700), CKMF FM (701 100), CJFM FM (629 800), CHOM FM (623 900), CFGL FM (527 300), CFQR FM (506 900), CKVL (399 600), CIEL FM (382 800) et CBF (344 500).

Cité Rock Détente détient, par ailleurs, les plus grandes parts de marché avec 21 %. Ses auditeurs sont parmi les plus fidèles et passent, en moyenne, 14 heures par semaine à son antenne. Les auditeurs de CKOI sont plus nombreux, certes, mais ils sont plus instables.

La station des Bleu Poudre récolte 16 % de parts de marché, de même que CKAC. CFGL FM, qui tente une remontée cet automne avec de nouvelles voix au micro, dont celle de Paul Houde, détient 12 % de parts de marché. Autant que CKFM. Le reste de l'auditoire des stations francophones se fragmente entre CKVL (8 %), CIEL FM (7 %), CBF (6 %) et CBF FM (3 %).

« C'est la victoire d'une radio musicale et d'une radio d'évasion », note Sylvain Langlois, directeur des programmes à Cité Rock Détente. « Jamais une station n'a dominé autant l'écoute de la radio de 9 h à 5 h sans avoir la meilleure émission du matin. »

Le show matinal le plus populaire reste *Bonjour Montréal,* animée par Paul Arcand, à CKAC. *Yé trop de bonne heure,* à CKOI, suit en deuxième place, talonnée par *Un matin n'attend pas l'autre* à CKMF. L'absence au micro de Patrice L'Écuyer durant l'été semble affecter l'auditoire de CKMF, en baisse depuis les sondages BBM du printemps.

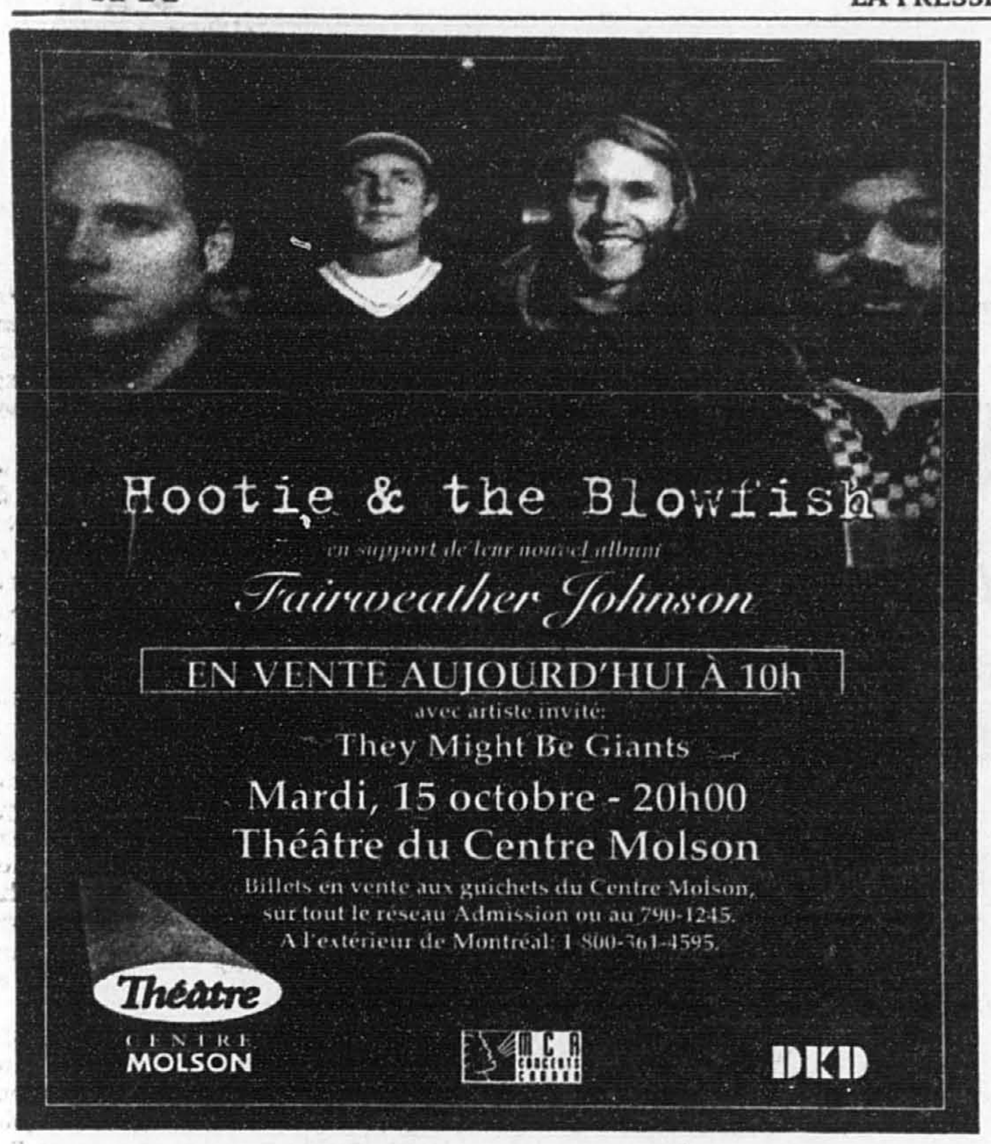
Cité Rock Détente réussit, encore une fois, cet été, à inscrire cinq émissions au palmarès des 10 émissions les plus écoutées de la radio montréalaise. *Ma Radio au boulot,* diffusée du lundi au vendredi, de 9 h à midi, se hisse en première position devant le célèbre *6 à 6* de CKOI, animé par Denis Fortin.

Le 107,3 FM confirme le succès de sa formule rock détente en obtenant aussi la 3e, 4e, 5e, 7e et 9e place du palmarès avec *Ma radio au boulot* de 9 h à midi et en après-midi, le *Rock-Détente café* en fin de journée, le *Décompte Rock-Détente* et le *Week-end Superstar.*

CKAC réalise une bonne performance et parvient à inscrire deux émissions au *Top 10* : *Face à Face,* animée par Jean Lapierre et Jean Cournoyer, de 9 h 30 à 11 h 15, et *Bonjour Montréal,* en ondes dès 5 h 30, le matin.

De son côté, CKOI marque des points avec *Les Meilleurs moments des midis fous,* le matin, et *Le 6 à 6* du samedi. L'émission matinale ne figure pas dans le *Top 10,* mais l'animateur suppléant, l'humoriste François Morency, réussit à battre les sommets d'écoute décrochés l'été dernier.

À partir de janvier, les BBM radio seront calculés tous les mois plutôt que trois fois par année, à la demande des commerçants et des diffuseurs. Les sondages de l'été ont eu lieu du 10 juin au 4 août, auprès de 4815 personnes, dont 3091 francophones.







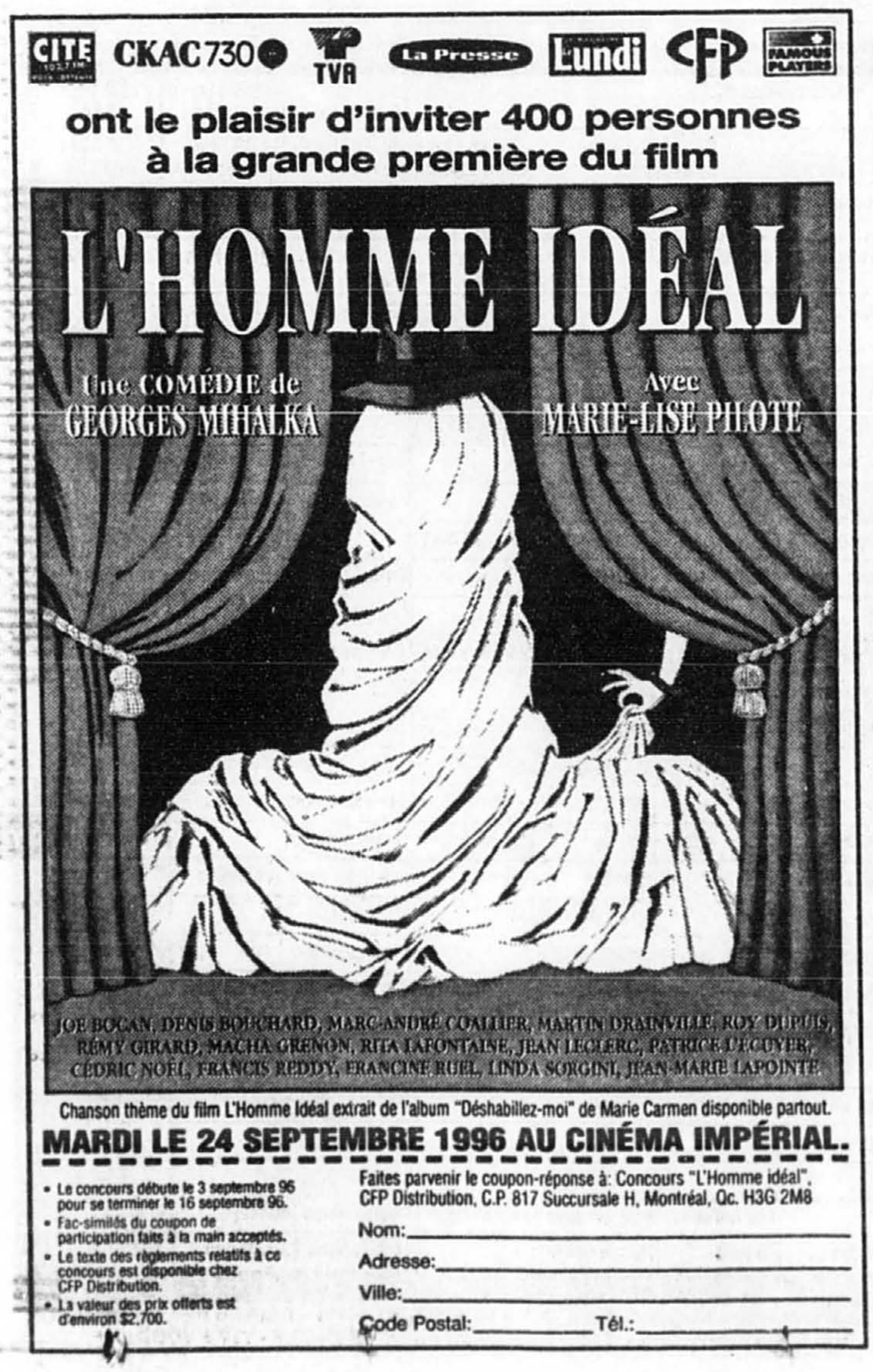














Céline sur le divan

Voix-phallus, fantasmes oedipiens...

MICHEL DOLBEC
de la Presse Canadienne, PARIS

Si Céline Dion a peur de perdre la voix, c'est parce que celle-ci fait chez elle office de phallus, selon le magazine français *Psychologies*, qui voit par ailleurs des « fantasmes oedipiens » dans son amour pour René Angelil.

Le mensuel féminin, spécialisé dans la psychologie populaire, consacre ce mois-ci sa couverture à la chanteuse québécoise et dresse, en trois pages, son profil psychologique. Dans ce « divan de star », le magazine s'attarde notamment sur l'obsession » de Céline Dion pour son fabuleux organe vocal, qu'elle économise au point de rester muette des jours entiers. *Psychologies* (tirage : 120 000 exemplaires) souligne que cette « ombre de bizarrerie » fait tache dans « un tableau de normalité, d'équilibre affiché ».

Le magazine avance une (audacieuse) explication. « C'est que cette voix a la fonction d'un phallus, soutient-il. Un couac, un enrouement, équivaudraient à une castration mortifère. Céline Dion y perdrait la part de son être qui, aux yeux de tous, la définit, la rend unique . »

Au sujet de sa relation avec René Angelil, son « époux-producteur-pygmalion« , *Psychologies* estime que Céline Dion a, au départ, succombé au « complexe de l'infirmière qui touche de nombreuses femmes ». Angelil venait de divorcer, il était malheureux : elle a eu pitié de lui avant d'en tomber follement amoureuse.

Le magazine ne manque pas de souligner qu'il y a 25 ans de différence entre Angelil et son épouse, qui n'a, du reste, « jamais été attirée par les garçons de son âge » Alors aurait-elle, par hasard, épousé son papa ? Le mensuel admet qu' « il est périlleux d'analyser ce qui se joue entre deux êtres qu'on ne connaît pas intimement ». Mais il fait remarquer que le fait d'« épouser celui qui vous a « fait » symboliquement, professionnellement, n'est généralement pas sans rapport avec des fantasmes oedipiens bien ancrés ».

« C'est aussi, parfois une façon de devenir la femme-fille d'un homme qu'on peut hisser au rang de dieu », poursuit l'auteur de l'article. Cette « situation valorisante et rassurante » témoignerait aussi de « la difficulté à accéder à une féminité adulte, à déloger la mère de sa place de femme idéale ». « Serait-ce la raison pour laquelle Céline Dion ne cesse de répéter qu'elle désire avoir un enfant très vite ? demande le magazine. Il n'est pas exceptionnel qu'un désir d'enfant très insistant ait pour première fonction de prouver à la mère, aux autres, de se prouver à soi-même, qu'on est une « vraie femme ». Cette hâte cacherait aussi une « insécurité de base nettement plus douloureuse ». La jeune femme, croyant en Dieu et en la réincarnation, aurait peur de la mort.

Mais qu'on se rassure. Si elle est « insécurisée intérieurement », Céline Dion « aime sa vie » et est heureuse. Elle chérit père et mère et n'est pas critique envers ses parents, « ce qui est rare à notre époque ». C'est aussi une « fille nature » qui ne joue pas les stars, souligne le magazine. Son histoire ressemble à celle d'une « héroïne de roman rose ». Sa vie est un conte de fées, fait de « rêveries banales de jeune fille ordinaire » (devenir une grande chanteuse, se marier, avoir des enfants) qui se sont concrétisées. « Quel contraste entre ces aspirations, pour le moins naïves, et cette voix, dont émanent une profondeur, une intensité, qui n'ont rien de fleur bleue. Osons le mot : dans cette voix, plus que de la classe, il y a de la grâce. Céline Dion n'a pas une voix : elle est une voix ».

« Hello I'm Johnny Cash »

ALAIN BRUNET

Le quatuor a émis quelques mesures, question de rappeler les plus distingués saloons du Nouveau Monde... et de faire monter la tension. Le chantre vacher est ensuite apparu. L'air grave, l'air digne, la posture des grands. Ovation au Saint-Denis. Sourires du chantre vacher.

Ne manquait au rituel que le classique *Hello I'm Johnny Cash*. Cela n'a pas tardé, vous vous en doutez bien. L'artiste originaire de l'Arkansas a d'abord entonné *Folsom Prison*, un country-blues tiré de sa banque de classiques dont il aura extirpé plusieurs joyaux pendant une paire d'heures.

Au fil de la représentation (la première à Montréal depuis 1988), Cash nous a servi entre autres la trépignante *Ring Of Fire*, *Jackson*, *These Hands*, la sombre ballade *Sunday Morning Coming Down*. De son dernier album éponyme, il nous aura interprété *Oh Bury Me Not*, authentique chanson-prière à la sauce rurale. Il nous aura également présenté quelques chansons de son prochain album, qu'il compte lancer en novembre ; *Unchained* (chanson-titre), *Robot*, *Rusty Cage* de Chris Cornell (mais si, le chanteur de Soundgarden !), sans compter *Southern Accent* de Tom Petty, qui met en relief ses racines sudistes.

En prime, une petite séquence audiovisuelle, lorsqu'on a présenté un film d'époque avec le jeune Cash en train de squatter un wagon de marchandises. On était tout de même loin des représentations de Rush ou de Pink Floyd !

Une authentique formation du genre accompagnait le vétéran : piano country et boogie, contrebasse dont le protagoniste faisait usage de la technique « slap », guitares sèches et électriques, synthétiseur de fortune qui faisait parfois tourner la sauce.

Vers la fin du récital, l'incontournable June Carter, épouse du ténébreux Johnny, est montée sur les planches, question de rappeler les faits d'armes du fameux clan dont elle est issue — la Carter Family a exercé une influence considérable sur la country amerloque. Aucun rapport avec les petites pilules pour le foie, soit dit en passant. Quelques farces de June par-ci par-là (elle y a évoqué son vieillissemnt, la modification de ses courbes, ses études d'art dramatique à New York, ses trop nombreux gendres, etc.), quelques mots de français affectueusement baragouinés et voilà le travail. Avec son bien-aimé époux, elle aura aussi chanté *If I Were A Carpenter*, signée feu Tim Hardin. Brièvement, Johnny Cash fera une dernière apparition. Après *Country Boy*, la trente et unième chanson au menu, on allumera les lumières de la salle, on oubliera le rappel.

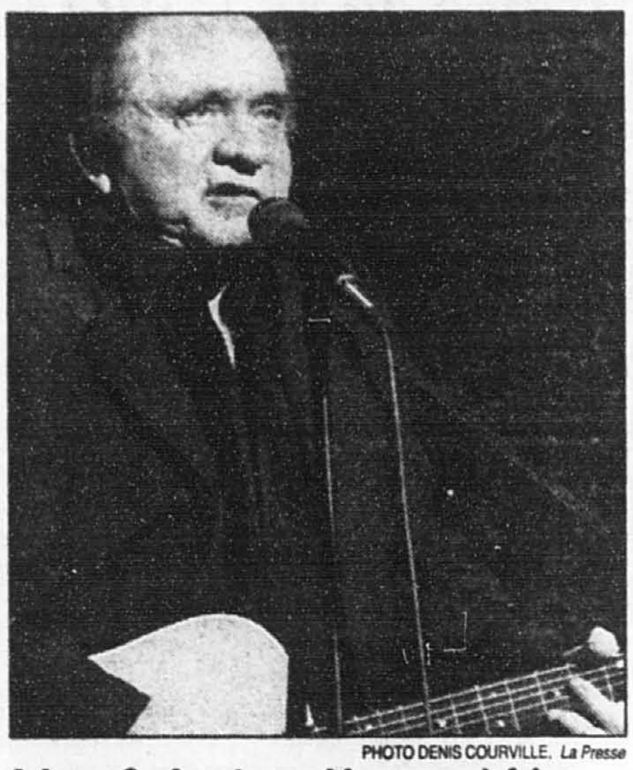


PHOTO DENIS COURVILLE, *La Presse*

Johnny Cash est parmi les rares à faire l'unanimité.

Cash incarne, bien sûr, les contradictions les plus juteuses de l'Amérique profonde. Cette façon candide et redoutable de préserver les valeurs chrétiennes, de décrire l'errance de l'Américain pauvre, la noblesse du travailleur agricole, le choc de l'urbain et du rural, d'invoquer l'être suprême, tout ça est profondément country.

Or, comme Waylon Jennings, Willie Nelson et quelques rarissimes chanteurs country de sa génération, Johnny Cash est parmi les rares à faire l'unanimité. Parce qu'il fait preuve d'ouverture. Parce que, somme toute, il n'est pas tout à fait un red neck. Hier soir au Saint-Denis, toutes les générations, toutes je dis bien, étaient au rendez-vous. Des hyper-branchés dans la jeune vingtaine l'ayant découvert grâce à son dernier disque, de vieux cowboys et leurs épouses, des fans entre les deux âges, on en passe. On ne voit pas ça souvent.

Quand, âgé d'une douzaine d'années, j'ai commencé à m'imprégner de musique pop, Johnny Cash était une des illustrations suprêmes de la quétainerie. Un quart de siècle plus tard, je ne suis pas le seul à réaliser que Bob Dylan est pour Johnny Cash un ami de longue date, qu'Elvis Costello le vénère, que les producteurs les plus branchés se l'arrachent — le sexagénaire s'apprête à remettre ça avec Rick Rubin (fondateur du label rap Def Jam ainsi que de l'étiquette progressive Def American, réalisateur de *Blood Suga~ Sex Magic* des Red Hot Chili Peppers). Tom Petty et Flea (le bassiste des Red Hot) feront partie de son prochain disque dont le titre de Soundgarden figure au menu. Voilà ce qu'on appelle bien vieillir.

"UN RETOUR MAGIQUE ET MERVEILLEUX DU CONTE DE FÉE QUI CHARMERA VOTRE COEUR."
- Brian Linehan

Découvrez l'univers de Bogus!

"*Bogus* est magique. Whoopi Goldberg et Gérard Depardieu sont à leur meilleur."
- Dan McLeod
THE GEORGIA STRAIGHT

"Tout le monde mérite un ami et un film aussi magique que *Bogus*."
- Louis B. Hobson
CALGARY/EDMONTON SUN

"*Bogus*: À voir absolument!"
- Anne-Marie Lemmon
BOX OFFICE/MUSIQUE PLUS



Si vous ne croyez qu'en une seule chose, que ce soit

BOGUS

version française

REGENCY ENTERPRISES ... NORKTON'S NEW REGENCY ... VIRGIN JEWISON ... WHOOPI GOLDBERG GERARD DEPARDIEU "BOGUS"
HALEY JOEL OSMENT DENIS MERCIER NANCY TRAVIS ... MARC SHAIMAN ... MICHAEL NATHANSON PATRICK MARKEY CAILLE FRASER-BAKERMAN
JEFF ROTHBERG & FRANCIS V. McCARTHY ... ALLEN SARGENT ... VIRGIN JEWISON BRYON VII CHAN JEFF ROTHBERG
VIRGIN JEWISON http://www.warnerbroscan.com

VERSION FRANÇAISE

CINÉPLEX ODÉON BERRI ★ ♿ ☻ | LES CINÉMAS GUZZO LANGELIER ✓ ♿ | CINÉPLEX ODÉON LASALLE (Place) ★ ♿ | CINÉPLEX ODÉON LAVAL (Carrefour) ✓ ♿
CINÉPLEX ODÉON BOUCHERVILLE ✓ ♿ | CINÉPLEX ODÉON BROSSARD ★ ♿ ♪ | LES CINÉMAS GUZZO TERREBONNE ✓ ♿ | LES CINÉMAS GUZZO STE-THÉRÈSE ✓ ♿
MAISON DU CINÉMA SHERBROOKE | FLEUR DE LYS TROIS-RIVIÈRES ★ ♿ | CINÉMA 9 GATINEAU ★ ♪ ♿ | CARREFOUR DU NORD ST-JÉRÔME
LE CARREFOUR 8 JOLIETTE ★ | CINÉMA PLAZA REPENTIGNY ★ ♿ | FLEUR DE LYS GRANBY ★ | CINÉMA ST-BASILE ST-BASILE ★ ♿

VERSION ORIGINALE ANGLAISE

FAMOUS PLAYERS LOEWS ✗ ♿ | LES CINÉMAS GUZZO LACORDAIRE 11 ★ ♿ | CINÉPLEX ODÉON CAVENDISH (Mall) ★ ♿ ♪ | FAMOUS PLAYERS VERSAILLES ★ ♿ ♪
FAMOUS PLAYERS 8 POINTE-CLAIRE ✗ ♿ ♪ | FAMOUS PLAYERS 8 GREENFIELD PARK ★ ♿ ♪ | FAMOUS PLAYERS CARL. ABBERNON ★ ♿
FAMOUS PLAYERS CENTRE LAVAL ★ ♿ | CINÉMA PINE STE-ADÈLE ★

CONSULTEZ LES GUIDES-HORAIRES DES CINÉMAS

"★★★★ SUPERBE !"



CINÉPLEX ODÉON ÉGYPTIEN ★ ☻ ♪ ♿ | CINÉPLEX ODÉON LASALLE (Place) ★ ♿ | CINÉPLEX ODÉON POINTE-CLAIRE ★ ♪ ♿ | CINÉPLEX ODÉON CÔTE-DES-NEIGES ★ ☻ ♪
CINÉPLEX ODÉON BROSSARD ★ ♿ ♪ | CINÉPLEX ODÉON LAVAL (Galeries) ★ | CINÉMA 9 GATINEAU ★ ♪ ♿ | CINÉMA PINE STE-ADÈLE ★

CONSULTEZ LES GUIDES-HORAIRES DES CINÉMAS

LA COMÉDIE QUI A FAIT CROULER DE RIRE LE PUBLIC DU FESTIVAL DES FILMS DU MONDE !



Ils en sont folles... ! Elles en raffolent !

LES NOUVEAUX MECS

ÊTRE HÉTÉRO, C'EST VRAIMENT PAS DE TOUT REPOS !

UNE COMÉDIE DE SÖNKE WORTMANN
D'APRÈS LA BANDE DESSINÉE DE RALF KÖNIG

13 ANS + LANGAGE VULGAIRE

CINÉPLEX ODÉON COMPLEXE DESJARDINS ☻
2:00 - 4:30 - 7:15 - 9:30

DISTRIBUTION FRANCE FILM

CONSULTEZ LES GUIDES-HORAIRES DES CINÉMAS

JOEL SIEGEL, GOOD MORNING AMERICA

"SENSASS!

Une comédie romantique emballante!"

★★★★
-John Griffin, MONTREAL GAZETTE



SHE'S THE ONE

JENNIFER ANISTON | MAXINE BAHNS | EDWARD BURNS
CAMERON DIAZ | JOHN MAHONEY | MIKE McGLONE

CINÉPLEX ODÉON FAUBOURG ★ ☻ ♿ | CINÉPLEX ODÉON POINTE-CLAIRE ★ ♪ ♿ | CINÉPLEX ODÉON CÔTE-DES-NEIGES ★ ☻ ♪
CINÉPLEX ODÉON BROSSARD ★ ♿ ♪ | CINÉPLEX ODÉON LAVAL (Galeries) ★

EN VERSION ORIGINALE ANGLAISE

CONSULTEZ LES GUIDES-HORAIRES DES CINÉMAS

CHANSONS ORIGINALES ET TRAME SONORE PAR TOM PETTY

Près de 5 Million de canadiens ont fait de "Independence Day" le plus grand film de l'année...

Deux d'entre-eux nous font part de leurs impressions...

"...une expérience viscérale à vous couper le souffle. *Independence Day* est le film à grand succès de l'été."
BRUCE KIRKLAND/Toronto Sun

"Un fabuleux spectacle d'effets ciaux soutenu par une histoire ormidable et une distribution narquable. Ne manquez pas ce film"
TERI HART/The Movie Network



INDEPENDENCE DAY

version française

13 ANS +

CONSULTEZ LES GUIDES-HORAIRES DES CINÉMAS

La Grande Baleine refait surface à Toronto

Power, *un documentaire de Magnus Isacsson au Festival du film*

MARIE TISON
de la Presse Canadienne, TORONTO

La Grande Baleine, qui se faisait discrète depuis un certain temps, profitera du Festival international du film de Toronto pour émerger de sa torpeur. Le réalisateur montréalais Magnus Isacsson présentera en effet dans la section « Perspectives Canada » un documentaire de 80 minutes sur la lutte des Cris contre le projet hydroélectrique de Grande-Baleine.

Les notes préparées pour la presse font état d'une « lutte extraordinaire de cinq ans », et indiquent que le voyage des Cris à New York en 1990 en a fait « une des batailles les plus marquantes en Amérique du Nord ».

« Le film suit les victoires et les défaites, expose le racisme de la bataille et les critiques au sein de la communauté autochtone au sujet du leadership de la campagne », concluent les notes.

Le documentaire en question, intitulé *Power,* ne sera qu'un des 274 films qui sera présenté dans le cadre du festival torontois, mais les Cris verront à ce qu'il ne passe pas inaperçu.

Le jour de la première, mercredi prochain, le grand chef des Cris Matthew Coon Come, le chef de Grande Baleine Matthew Mukash et d'autres représentants cris marcheront entre la gare Union et l'hôtel Sheraton, le centre nerveux du festival, au centre-ville de Toronto. Ils transporteront l'*Odeyak,* une embarcation originale, mi-canot cri, mi-kayal inuit, qui avait été fabriquée justement pour poursuivre la lutte contre le projet de Grande-Baleine aux États-Unis.

Les Cris pourront également compter sur la présence d'un allié de longue date, Robert Kennedy Junior, du National Resources Defence Council, qui s'est fait le porte-parole des Cris aux États-Unis.

D'une controverse à l'autre

Le réalisateur Magnus Isacsson, un Suédois d'origine qui vit à Montréal depuis le début des années 70, n'a pas peur de la controverse.

En 1990, notamment, il a réalisé un documentaire sur les effets de l'exploitation de l'uranium sur les terres autochtones, intitulé *Uranium.*

Il a également réalisé *Le Nouvel Habit de l'empereur,* qui explore la vie avant et après l'Accord de libre-échange nord-américain.

Power a été produit par Glen Salzman, de Cineflix Productions, avec la participation, entre autres, de l'Office national du film, de Téléfilm Canada et de TVOntario.

Il sortira en salle à Toronto et à Montréal le 13 septembre. Des autocollants sur lesquels est écrit *Power. One River. Two Nations* ont cependant déjà fait leur apparition sur certains murs de Toronto.

Le Festival international du film de Toronto s'est officiellement ouvert hier soir avec *Fly Away Home,* un film américain s'inspirant de la vie de Bill Lishman, un pilote canadien qui a enseigné à des oies à migrer vers le Sud.

Les Québécois du festival

Power mis à part, les films québécois à l'horaire du festival ne devraient pas faire trop d'étincelles.

Il n'y aura pas d'oeuvres de Denys Arcand ou de Jean-Claude Lauzon à l'affiche. Même Robert Lepage à boudé Toronto au profit de Venise pour la première de son film *Le Polygraphe.* L'année dernière, son premier long métrage, « Le Confessional », avait connu un excellent succès de critique en ouvrant le festival.

Il pourrait cependant y avoir des surprises avec les jeunes réalisateurs québécois présents.

Pierre Gang présentera son premier long métrage, *Sous-sol.* C'est l'histoire d'un jeune garçon qui, voyant ses parents faire l'amour, croit que sa mère est en train de poignarder son père. Et qui pense que ses craintes sont confirmées lorsque le lendemain matin, on retrouve son père mort au lit.

Dans *L'Escorte,* Denis Comtois raconte de son côté ce qui arrive lorsqu'un jeune homme, selon toutes évidences une escorte, fait irruption dans la vie d'un couple d'homosexuels.

La Plante humaine, de Pierre Hébert, suit la vie apparemment tranquille d'un libraire à la retraite, mais fait voir la complexité de sa vie intérieure à l'aide de séquences d'animation.

BERNARD GIRAUDEAU RICHARD BOHRINGER
FRANCE ZOBDA
SÉLECTION OFFICIELLE FESTIVAL DES FILMS DU MONDE
«★★★ Un film magnifique... une bouffée d'air frais dépaysante et enivrante.» - LES FICHES DU CINÉMA
LES CAPRICES D'UN FLEUVE
UN FILM DE BERNARD GIRAUDEAU

13 ANS + | LES CINÉMAS FAMOUS PLAYERS | LOEWS 861-7437 954 Ste-Catherine O. | 1:30 - 4:00 - 7:15 - 9:45 | DISTRIBUTION FRANCE FILM

LES CINÉMAS FAMOUS PLAYERS 4,99 $ en matinée TOUS LES JOURS Représentations avant 18h00
HORAIRES DU 6 au 12 SEPTEMBRE ◆ INFO-FILM: 866-0111

PARISIEN — 480, rue Ste-Catherine O. — 866-3856
TORNADE/L'EFFACEUR (16+)* 1:05-3:25-7:00-9:15
LONESTAR (S.T.F.) (13+)* 1:00-3:45-6:40-9:30
KANSAS CITY (V.F.) (13+)* 7:05-9:35
PINOCCHIO V.F. (G)* 1:35-3:30
LE BOSSU DE NOTRE DAME (G)* 1:10
A TIME TO KILL (13+)* 3:20-6:30-9:25
CAGE MA TANTE/NIGAUD (G)* 1:40-3:50-7:20-9:40
PHENOMENE (G)* 1:15-4:00-7:10-9:45
PHENOMENON (G)* 7:15-9:50
PARENTS SECOURS (G)* 1:20-4:05

CENTRE EATON — 705, rue Ste-Catherine O. — 985-5730
✔JACK (G)* 1:10-4:10-7:00-9:30 COUCHE-TARD sam 11:50
PUDDING CHOMEUR (13+)* 2:00-5:10-7:40-10:00-COUCHE-TARD sam 12:00
TIN CUP (G)* 1:00-4:00-7:10-9:50COUCHE-TARD sam 12:25
✔FIRST KID (G)* 1:40-4:50-7:30-9:40 COUCHE-TARD sam 11:40
A VERY BRADY SEQUEL (G)* 1:20-4:20-7:20-9:20-COUCHE-TARD sam 11:20 mer 1:20-4:20-9:20
✔A TIME TO KILL (13+)* 1:30-5:00-8:30 COUCHE-TARD sam 11:30

LOEWS — 954, rue Ste-Catherine O. — 861-7437
CONTE D'ETE (G)* 1:00-3:30-7:00-9:30
LES CAPRICES D'UN FLEUVE (13+)* 1:30-4:00-7:15-9:45
✔BOGUS (G)* 1:45-4:15-7:30-10:00
JACK (V.F.) (G)* 1:15-3:45-7:25-9:50
LONESTAR (13+)* 12:45-3:50-6:45-9:35

PALACE 6 — 698, rue Ste-Catherine O. — 866-6991
TOUS LES JOURS - TOUS LES FILMS 2,50$
✔ERASER (16+)* 12:30-2:45-5:10-7:20-9:40 COUCHE-TARD sam 11:50
STRIPTEASE (13+)* 12:10-2:25-4:45-7:10-9:20COUCHE-TARD sam 11:40
CABLE GUY (G)* 12:20-2:10-4:15
DRAGONHEART (G)* 6:50-9:00 COUCHE-TARD sam 11:10
MISSION:IMPOSSIBLE (G)* 12:05-2:20-4:40-7:00-9:10-COUCHE-TARD sam 11:30
KINGPIN (G)* 12:40-3:00-5:20-7:40-9:50COUCHE-TARD sam 12:05
TWISTER (G)* 12:35-2:50-5:00-7:15-9:30 COUCHE-TARD sam 12:10

DORVAL — 260, ave. Dorval — 631-8586
ENTREE GENERALE 6,00$ - MATINEES 4,25$
MARDI & MERCREDI 4,25$
ENFANTS & AGE D'OR 4,25$
THE CROW: CITY OF ANGELS (16+)* 7:10-9:40 sam,dim 1:30-7:10-9:40
TIN CUP (G)* 7:00-10:00 sam,dim 1:20-7:00-10:00
BULLETPROOF (13+)* 7:20-9:50 sam,dim 1:40-7:20-9:50
THE ISLAND OF DR. MOREAU (13+)* 7:30-9:30 sam,dim 1:15-7:30-9:30

GREENFIELD PARK — 3620, boul. Taschereau — 671-6129
ENTREE GENERALE 6,00$ - MATINEES 4,25$
MARDI & MERCREDI 2,99$
ENFANTS & AGE D'OR 4,25$
ALASKA (G) sam,dim 1:30
TWISTER/ERASER (16+) 7:00-9:15
LE BOSSU DE NOTRE DAME (G) sam,dim 1:45
BIRDCAGE/NUTTY PROFESSOR (G) 7:15-9:50
JOHN CARPENTER-L.A.2013 (13+) 7:30-9:30 sam,dim 2:00-7:30-9:30
✔SON DIGITAL

F.P.8-POINTE CLAIRE — (Pointe-Claire) 185 boul. Hymus — 697-8095
A VERY BRADY SEQUEL (G)* 7:25-9:30 sam,dim 1:20-4:20-7:25-9:30
EMMA (G)* 7:10-9:40 sam,dim 1:50-4:40-7:10-9:40
FIRST KID (G)* 7:15-9:20 sam,dim 1:40-4:25-7:15-9:20
✔JACK (G)* 7:45-10:10 sam,dim 1:10-4:45-7:45-10:10
✔BOGUS (G)* 7:20-9:45 sam,dim 1:30-4:15-7:20-9:45
✔BIRDCAGE/NUTTY PROFESSOR (G)* 7:30-9:50 sam,dim 2:00-4:30-7:30-9:50
HUNCHBACK OF NOTRE DAME (G)* sam,dim 1:45
✔TIN CUP (G)* 7:05-10:05 sam,dim 4:10-7:05-10:05
✔A TIME TO KILL (13+)* 7:00-10:00 sam,dim 1:00-4:00-7:00-10:00

F.P.8-GREENFIELD PK — 5000, boul. Taschereau — 672-2229
✔A TIME TO KILL (13+)* 7:05-9:55 sam,dim 1:15-4:05-7:05-9:55
✔JACK (G)* 7:25-9:40 sam,dim 1:40-4:15-7:25-9:40
JACK (V.F.) (G)* 7:35-9:55 sam,dim 1:50-4:25-7:35-9:55
BOGUS (G)* 7:10-9:30 sam,dim 1:30-3:50-7:10-9:30
FIRST KID (G)* 7:30-9:35 sam,dim 2:10-4:40-7:30-9:35
PUDDING CHOMEUR (13+)* 7:45-9:50 sam,dim 2:05-4:20-7:45-9:50
✔CAGE MA TANTE/NIGAUD (G)* 7:00-9:35 sam,dim 1:45-3:35-7:00-9:35
PINOCCHIO V.F. (G)* sam,dim 2:00-4:00
✔TIN CUP (G)* 7:05-9:45

LAVAL — 1600, boul. Le Corbusier — 688-7776
LE BOSSU DE NOTRE DAME (G)* sam,dim 1:00-4:00
✔JOHN CARPENTER-L.A.2013 (13+)* 7:40-9:45
PUDDING CHOMEUR (13+)* 7:05-9:15 sam,dim 1:15-3:45-7:05-9:15
PHENOMENON (G)* 7:15-9:40
PINOCCHIO V.F. (G)* sam,dim 1:20-3:30
JACK (V.F.) (G)* 7:30-9:50 sam,dim 1:30-4:45-7:30-9:50
BOGUS (G)* 7:25-9:55 sam,dim 1:45-4:15-7:25-9:55
PHENOMENE (G)* 7:00-9:30
PARENTS SECOURS (G)* sam,dim 2:00-4:35
LE ROCHER (13+)* 7:20-9:50 sam,dim 4:20-7:20-9:50
HUNCHBACK OF NOTRE DAME (G)* sam,dim 1:20
✔BIRDCAGE/NUTTY PROFESSOR (G)* 7:00-9:30 sam,dim 1:40-4:15-7:00-9:30
TIN CUP (G)* 7:05-9:55 sam,dim 1:10-4:00-7:05-9:55
✔A TIME TO KILL (13+)* 6:45-9:45 sam,dim 2:30-6:45-9:45
JACK (G)* 7:15-9:30 sam,dim 2:00-4:40-7:15-9:30
FIRST KID (G)* 7:10-9:15 sam,dim 1:40-4:30-7:10-9:15

CINEMA ANGRIGNON — 7077, boul. Newman — 366-2463
JACK (V.F.) (G)* 7:10-9:30 sam,dim 2:00-4:25-7:10-9:30
PINOCCHIO V.F. (G)* sam,dim 2:30-4:20
A TIME TO KILL (13+)* 7:05-9:45
PUDDING CHOMEUR (13+)* 7:30-9:35 sam,dim 2:10-4:50-7:30-9:35
CAGE MA TANTE/NIGAUD (G)* 7:00-9:30 sam,dim 1:30-4:15-7:00-9:30
HUNCHBACK OF NOTRE DAME (G)* sam,dim 1:50-4:00
ESCAPE FROM L.A. (13+)* 7:35-9:40
TIN CUP (G)* 7:15-9:55 sam,dim 1:45-4:30-7:15-9:55
✔BIRDCAGE/NUTTY PROFESSOR (G)* 7:15-9:50 sam,dim 1:55-4:40-7:15-9:50
FIRST KID (G)* 6:55-9:10 sam,dim 1:40-3:45-6:55-9:10
JACK (G)* 7:40-10:00 sam,dim 2:15-4:35-7:40-10:00
✔BOGUS (G)* 7:20-9:50 sam,dim 1:35-4:05-7:20-9:50

VERSAILLES — Place Versailles — 353-7880
PUDDING CHOMEUR (13+)* 7:30-9:45 sam,dim 1:45-4:05-7:30-9:45
JACK (V.F.) (G)* 7:05-9:25 sam,dim 1:15-3:50-7:05-9:25
BOGUS (G)* 7:15-9:40 sam,dim 1:20-4:20-7:15-9:40
JOHN CARPENTER-L.A.2013 (13+)* 7:25-9:50 sam,dim 1:30-4:10-7:25-9:50
CAGE MA TANTE/NIGAUD (G)* 7:00-9:30 sam,dim 1:00-3:30-7:00-9:30
PINOCCHIO V.F. (G)* sam,dim 2:00-4:00
TIN CUP (G)* 6:50-9:35

UNE COMÉDIE SENSUELLE, ENSOLEILLÉE ET ENCHANTÉE — LE MONDE
CONTE D'ÉTÉ, C'EST UN ENCHANTEMENT — LE POINT
CONTE D'ÉTÉ, C'EST UN ÉBLOUISSEMENT — TÉLÉRAMA
ROHMER CULTIVE L'INTELLIGENCE ET LA DÉLICATESSE — LE FIGARO
CONTE D'ÉTÉ EST UNE AUTHENTIQUE FAÇON D'ÊTRE NEUF — CAHIERS DU CINÉMA


Melvil POUPAUD - Amanda LANGLET - Aurélia NOLIN - Gwenaëlle SIMON
G | ★ DOLBY STEREO | LOEWS 861-7437 954 Ste-Catherine O. ★ | prima film

"Un film pour toute la famille qui fait rire aux éclats. - Brad Nimmons, WFLA TV, Tampa

SINBAD
Walt Disney Pictures présente
FIRST KID
G | Distributed by BUENA VISTA PICTURES DISTRIBUTION, INC. © DISNEY ENTERPRISES, INC.
VERSION ORIGINALE ANGLAISE
CENTRE EATON 985-5730 705 Ste-Catherine O. | ANGRIGNON 366-2463 7077 boul. Newman | FAMOUS PLAYERS 8 697-8095 POINTE-CLAIRE 185 Hymus | CENTRE LAVAL 688-7776 1600 Le Corbusier | FAMOUS PLAYERS 8 672-2229 GREENFIELD PARK 5000 Taschereau | MAIL CAVENDISH 849-FILM Cavendish coin Kildare | LACORDAIRE 11 324-3000 5940 boul. Des Grandes-Prairies

"Un récit plein de rebondissements, porté par des images superbes." - LA PRESSE

G
Martin Landau — Jonathan Taylor Thomas
Les Aventures de Pinocchio
COLBY STEREO | PARISIEN 866-3856 480 Ste-Catherine O. ★ | ANGRIGNON 366-2463 7077 boul. Newman ★ | CFP DISTRIBUTION
VERSAILLES 353-7880 Place Versailles ★ | CENTRE LAVAL 688-7776 1600 Le Corbusier ★ | FAMOUS PLAYERS 8 672-2229 GREENFIELD PARK 5000 Taschereau ★ | ST-HYACINTHE 773-9492 Le Paris ★

"PUDDING CHÔMEUR: Du Gilles Carle à son meilleur." - Huguette Roberge, LA PRESSE
13 ANS + EROTISME
"Les commentaires redondants à la sortie: GÉNIAL, LE MEILLEUR FILM DE CARLE. et UN FILM QUI ARRIVE À POINT." - LA PRESSE
PUDDING CHÔMEUR

ASKA FILM PRODUCTIONS PRÉSENTE UN FILM DE GILLES CARLE
AVEC
CHLOÉ SAINTE-MARIE • LOUIS-PHILIPPE DAVIGNON-DAIGNEAULT
FRANÇOIS LÉVEILLÉE • MICHEL LAPRISE • FRANCE ARBOUR • LUC CHARPENTIER
SYLVIE POTVIN • CLAUDIA VIENS • CLAUDE LEMELIN • MARCEL BÉDARD • MICHEL CHARETTE • MARTINE DESLAURIERS
scénario GILLES CARLE • direction photo PIERRE LETARTE • direction artistique RAYMOND DUPUIS • costumes DENIS SPERDOULIS
conception sonore LOUIS DUPIRE • musique originale JEAN DELLOME • produit avec la participation de TÉLÉFILM CANADA, de la SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES CULTURELLES - QUÉBEC (SODEC) et du GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (PROGRAMME DE CRÉDITS D'IMPÔT) • Ventes à l'étranger : ASTRAL DISTRIBUTION
production CLAUDE GAGNON - YURI YOSHIMURA-GAGNON • réalisation GILLES CARLE
CKOI 96,9 FM | ASTRAL

DES FILMS FRANÇAIS AU CINÉMA LOEWS TELS QUE: CONTE D'ÉTÉ - LES CAPRICES D'UN FLEUVE - JACK

Offre sensationnelle! 4,99$ pour 2 films!
SUPER SOLDE DE SEPTEMBRE
*L'EFFACEUR — PLUS — TORNADE | La CAGE de ma TANTE — PLUS — NIGAUD de PROFESSEUR
VERSIONS FRANÇAISES et ANGLAISES
★ DANS CERTAINS CINÉMAS SEULEMENT! ENFANTS / AGE D'OR 2,00$
JACK est irrésistible! "Robin Williams brille dans ce film extrêmement drôle." - Paul Wunder, WBAI RADIO
Robin Williams JACK

G | Distributed by BUENA VISTA PICTURES DISTRIBUTION, INC. ©HOLLYWOOD PICTURES COMPANY
LOEWS 861-7437 954 Ste-Catherine O. | VERSAILLES 353-7880 Place Versailles | CENTRE LAVAL 688-7776 1600 Le Corbusier | FAMOUS PLAYERS 8 672-2229 GREENFIELD PARK 5000 Taschereau | LACORDAIRE 11 324-3000 5940 boul. Des Grandes-Prairies
ANGRIGNON 366-2463 7077 boul. Newman | ST-BASILE 441-7952 1001 boul. Laurier | JOLIETTE 756-1001 Le Carrefour II | ST-JEROME 436-5944 Carrefour du Nord | PLAZA REPENTIGNY 657-6452 | TERREBONNE 471-6644 1071 Chemin du Côteau
DRUMMONDVILLE 474-6926 Capitol | STE-THERESE 979-4444 Plaza Ste-Therese | VALLEYFIELD 371-1003 Be Paris | GRANBY 776-6808 Fleur de Lys | Cinéma des MONTS 681-4676 Mont-Tremblant
GATINEAU 568-6070 Cinéma 9 | TROIS-RIVIERES 373-1001 Impérial | Ciné-Parc CHATEAUGUAY 3-6 Km du pont Mercier 849-FILM | Ciné-parc ST-EUSTACHE Route 1 Sortie 20 o. 1 877-5650 | Ciné-Parc ST-HILAIRE Route 20 Sortie 115 467-0402
en anglais aux CENTRE EATON - ANGRIGNON - F.P.8 POINTE-CLAIRE - F.P.8 GREENFIELD PARK - CENTRE LAVAL - CAVENDISH

"UN FILM VRAIMENT TRÈS DRÔLE!" - Gene Siskel, SISKEL & EBERT
"Meilleur que le premier!" - Roger Ebert, SISKEL & EBERT


VERSION ORIGINALE ANGLAISE
G | ★ DOLBY STEREO | CENTRE EATON 985-5730 705 Ste-Catherine O. ★ | FAMOUS PLAYERS 8 697-8095 POINTE-CLAIRE 185 Hymus ★ | MAIL CAVENDISH 849-FILM Cavendish coin Kildare ★ | CHATEAUGUAY 691-2463 240 St-Jean Baptiste ★

un film de JOHN SAYLES
LONE STAR ★★★★ - John Griffin, THE GAZETTE
SONY PICTURES CLASSICS
13 ANS +
PARISIEN 866-3856 480 Ste-Catherine O. ★ V.O. ANGLAISE AVEC SOUS-TITRES FRANÇAIS
LOEWS 861-7437 954 Ste-Catherine O. ★ VERSION ORIGINALE ANGLAISE

ANGRIGNON 366-2463 7077 boul. Newman | VERSAILLES 353-7880 Place Versailles | CENTRE LAVAL 688-7776 1600 Le Corbusier | FAMOUS PLAYERS 8 672-2229 GREENFIELD PARK 5000 Taschereau | CARREFOUR 565-0366 de l'Estrie, SHERBROOKE

SPECTACLES

Salles de répertoire

DEAD MAN
Cinéma du Parc (3) : 15 h, 17 h, 19 h, 21 h 30, 23 h 45.
FELLINI SATYRICON
Cinéma du Parc (1) : 14 h 15.
IMAX - NEW YORK AU FIL DU TEMPS
Vieux-Port de Montréal : 10 h 20, 13 h, 14 h 20, 15 h 40, 17 h, 19 h 40, 21 h, 22 h 20 ; 11 h 40, 18 h 20 (version originale anglaise). On peut vérifier les horaires des représentations en téléphonant à 496-IMAX.
I SHOT ANDY WARHOL
Cinéma du Parc (2) : 15 h, 17 h, 19 h 15, 21 h 30, 23 h 30.
RAISON ET SENTIMENTS V.F.
Collège Édouard-Montpetit (180, de Gentilly e., Longueuil) : 20 h.
SENSE AND SENSIBILITY
Cinéma du Parc (1) : 16 h 30.
SIX DEGREES OF SEPARATION
Cinéma du Parc (1) : 19 h.
TRUTH ABOUT CATS & DOGS
Cinéma du Parc (1) : 21 h 30.
YOUNG POISONER'S HANDBOOK (THE)
Cinéma du Parc (1) : 23 h 30.

Théâtre

THÉÂTRE ST-DENIS
Les Leçons de Maria Callas, de Terence McNally. Trad., Michel Tremblay. Mise en scène de Denise Filiatrault. Avec Patricia Nolin : 20 h.
ESPACE GO (4890, St-Laurent)
Matroni et moi, de Alexis Martin : 20 h.
LA PETITE LICORNE (4559, Papineau)
Le Défilé des canards dorés, de Hélène Mercier. Du mer. au sam., 22 h 30.
LA LICORNE (4559, Papineau)
L'Invitation, comédie de Louis-Dominique Lavigne, Lise Gionet, Marie-France Marsot et André Piette : 20 h.
CABARET À MADO (1320, Alexandre-de-Sève)
Damnée Manon, sacrée Sandra, de Michel Tremblay : 20 h 30.

Variétés

L'AIR DU TEMPS (191, St-Paul o.)
François Marcaurelle, Normand Lachapelle, Sylvain Provost et Denis Mailloux : dès 21 h.
LES BEAUX ESPRITS (2073, St-Denis)
Blue Gators : 22 h 30.
LE PIERROT (114, St-Paul o.)
Pierre Laurier et Gilbert Lauzon : 20 h.
LES DEUX PIERROTS (104, St-Paul o.)
Groupe de Dany Pouliot et Pierre Beauregard : dès 20 h.
L'OURS QUI FUME (2019, St-Denis)
Dennis Snyder : dès 21 h.
LE P'TIT BAR (3451, St-Denis)
Jacques Rochon : dès 21 h.
LA BOÎTE À MARIUS (5885, Papineau)
Mario Fredette et Jocelyn Marleau : dès 21 h.
JAZZONS (300 Ontario e.)
Skip Bey et Tim Jackson : 22 h.
PUB ST.PAUL (124, St-Paul o.)
Groupe Rib Steak : dès 22 h.
ZEST (2100, Bennett)
Sister Moon (hommage à Sting) : 21 h.
BIDDLE'S (2060, Aylmer)
Duo Billy Georgette : de 18 h 30 à 21 h 30 ; Charlie Biddle : de 22 h à 2 h.
CAFÉ SARAJEVO (2080, Clark)
Trio Paolo Ramos : dès 21 h.
LA TOUR QUI JAZZ (Parc Olympique)
Ensemble de jazz Bernard Primeau : 20 h, 21 h 30, 23 h.
À L'ÉCART (245, St-Jean, Longueuil)
France Léa : 20 h 45.
SCOTYZ (3979, Taschereau, St-Hubert)
Third Degree : dès 21 h.
O'BLUES (7567, Taschereau, Brossard)
Jay Blues Band : dès 21 h.

Mar Del Plata : le cinéma français

Le 12e festival international de Mar Del Plata, qui se tiendra du 7 au 16 novembre dans cette station balnéaire argentine, rendra un hommage au cinéma français avec une rétrospective consacrée à la Nouvelle Vague et un coup de projecteur sur la « génération 90 ».

EN BREF

Forum sur la reliure d'art

■ Le cinquième Forum international de la reliure d'art se tiendra du 27 au 29 septembre à la Bibliothèque nationale du Québec. Durant trois jours, plusieurs spécialistes de la reliure d'art débattront en congrès des enjeux du métier de conservateur et de relieur d'art. Dix-sept pays seront représentés et 212 exposants montreront leur savoir-faire.

Guylaine Jacques à New York

■ Guylaine Jacques, une Beauceronne, exposera à New York. Membre des premiers pastellistes de la Société de pastel du Canada, Mme Jacques participera, du 7 au 29 septembre, tout comme quelque 150 artistes du Canada et des États-Unis, à la 24e exposition de la Société de pastel d'Amérique.

Brandon Call se rétablit

■ L'acteur Brandon Call, qui jouait dans la série télévisée *Step by Step* diffusée par ABC, se remet de coups de feu qu'il a reçus lors d'une dispute, à Los Angeles. Âgé de 19 ans, Call a été blessé aux bras. Il avait été admis mardi soir à l'hôpital et a reçu son congé le lendemain. Call, qui jouait le fils de David Hasselhoff dans *Baywatch*, peut maintenant bouger ses bras de façon satisfaisante. On avait tiré sur lui alors qu'il était poursuivi en automobile à la suite d'une altercation survenue plus tôt.

Hommage de Clinton à Johnny Cash, Jack Lemmon...

■ Le président américain Bill Clinton rendra hommage à Johnny Cash en décembre, alors qu'il sera l'une des cinq personnalités à recevoir des récompenses du Centre Kennedy. Les quatre autres artistes honorés sont le dramaturge Edward Albee, l'acteur Jack Lemmon, le saxophoniste Benny Carter et la danseuse Maria Tallchief. À 64 ans, Cash est le plus jeune du groupe. Il a déjà reçu sept prix Grammy, en plus de compter 16 disques d'or et de platine. La cérémonie de remise des prix aura lieu à Washington le 8 décembre.








GUIDE HORAIRE CINEPLEX ODEON
MATINÉES TOUS LES JOURS À 4,99$
toutes représentations avant 18h00
Pour informations, appelez 849-FILM de 11h00 à 22h00
DU 6 AU 12 SEPTEMBRE 1996
ATWATER PV
Place Alexis-Nihon · 935-4246
BULLET PROOF (v.o. anglaise) ✔ 1:30 - 4:00 - 6:55 - 9:15 Laissez-passer refusés
SOLO (v.o. anglaise) ★ Ven., Lun., Mar., Mer., Jeu.: 1:30 - 3:25 - 5:20 - 7:20 - 9:25 Sam.: 2:00 - 4:15 - 9:25 Dim.: 4:15 - 7:00 - 9:25
FLY AWAY HOME (v.o. anglaise) (G) SNEAK PREVIEW SAM. 7 SEPT. À 7:00 ET DIM. 8 SEPT. À 2:00
STUPIDS (v.o. anglaise) (G) ★ 2:00
ISLAND OF DR. MOREAU (v.o. anglaise) ★ 4:15 - 7:00 - 9:20
BERRI PV
1280, rue St-Denis · 288-2115
À TOUTE ÉPREUVE (v. française) ✔ 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:45 Laissez-passer refusés
L'ÎLE DU DR. MOREAU (v. française) ★ 2:00 - 4:30 - 7:30 - 9:40
BOGUS (v. française) ★ 1:30 - 4:00 - 7:00 - 9:20
CORBEAU: CITÉ DES ANGES (LE) (v. française) 1:45 - 4:15 - 7:15 - 9:35
INDEPENDENCE DAY (v. française) (13 ans) 1:00 - 9:00
FERROVIPATHES (16 ans) 4:00 - 7:00
BOUCHERVILLE PV
Autoroute 20, sortie Boul. Montarville · 449-6434
À TOUTE ÉPREUVE (v. française) ✔ Sam., Dim., Mar., Mer.: 1:40 - 3:45 - 7:25 - 9:25 Ven., Lun., Jeu.: 7:25 - 9:25 Laissez-passer refusés
BOGUS (v. française) ✔ Sam., Dim., Mar., Mer.: 1:45 - 4:00 - 7:30 - 9:50 Ven., Lun., Jeu.: 7:30 - 9:50
PRO (LE) (v. française) (G) Sam., Dim., Mar., Mer.: 1:30 - 3:55 - 7:20 - 9:45 Ven., Lun., Jeu.: 7:20 - 9:45
NON COUPABLE (v. française) (13 ans) ★ Sam., Dim., Mar., Mer.: 1:25 - 4:10 - 6:55 - 9:35 Ven., Lun., Jeu.: 6:55 - 9:35
ALASKA (v. française) (G) ★ Sam., Dim., Mar., Mer.: 1:00 - 3:05 - 7:15 Ven., Lun., Jeu.: 7:15
CROW: CITY OF ANGLES (THE) (v.o. anglaise) 9:20
FANATIQUE (LE) (v. française) (13 ans) ★ Sam., Dim., Mar., Mer.: 1:35 - 4:05 - 7:10 - 9:40 Ven., Lun., Jeu.: 7:10 - 9:40
CORBEAU: CITÉ DES ANGES (LE) (v. française) Sam., Dim., Mar., Mer.: 1:05 - 3:10 - 7:00 - 9:00 Ven., Lun., Jeu.: 7:00 - 9:00
SILENCE DES FUSILS (LE) (v.o. française) (G) Sam., Dim., Mar., Mer.: 1:20 - 3:30 - 7:35 - 9:30 Ven., Lun., Jeu.: 7:35 - 9:30
INDEPENDENCE DAY (v. française) (13 ans) ★ 9:15
ROCHER (LE) (v. française) (13 ans) ★ Sam., Dim., Mar., Mer.: 1:10 - 3:40 - 6:50 Ven., Lun., Jeu.: 6:50
L'ÎLE DU DR. MOREAU (v. française) ★ Sam., Dim., Mar., Mer.: 1:15 - 3:20 - 7:05 - 9:10 Ven., Lun., Jeu.: 7:05 - 9:10
BROSSARD PV
Mail Champlain · 6600, boul. Taschereau · 465-5906
PRO (LE) (v. française) (G) ★ Sam., Dim., Mar., Mer.: 2:05 - 7:05 Ven., Lun., Jeu.: 7:05
ISLAND OF DR. MOREAU (v.o. anglaise) Sam., Dim., Mar., Mer.: 4:40 - 9:35 Ven., Lun., Jeu.: 9:35
SPITFIRE GRILL (THE) (v.o. anglaise) (G) ★ Sam., Dim., Mar., Mer.: 2:00 - 4:20 - 7:00 - 9:15 Ven., Lun., Jeu.: 7:00 - 9:15
CROW: CITY OF ANGELS (THE) (v.o. anglaise) Sam., Dim., Mar., Mer.: 2:35 - 4:25 - 6:15 - 8:05 - 9:50 Ven., Lun., Jeu.: 6:15 - 8:05 - 9:50
ALASKA (v. française) (G) ★ Sam., Dim., Mar., Mer.: 2:10 - 4:30 - 7:10 Ven., Lun., Jeu.: 7:10
EMMA (v.o. anglaise) (G) 9:20
SHE'S THE ONE (v.o. anglaise) (G) Sam., Dim., Mar., Mer.: 2:25 - 4:20 - 6:10 - 8:05 - 10:00 Ven., Lun., Jeu.: 6:10 - 8:05 - 10:00
BOGUS (v. française) ★ Sam., Dim., Mar., Mer.: 2:15 - 4:35 - 7:15 - 9:25 Ven., Lun., Jeu.: 7:15 - 9:25
BULLET PROOF (v.o. anglaise) ✔ Sam., Dim., Mar., Mer.: 2:20 - 4:15 - 6:05 - 8:00 - 9:55 Ven., Lun., Jeu.: 6:05 - 8:00 - 9:55 Laissez-passer refusés
CAVENDISH (Mail) PV
Cavendish, coin Kildare · 485-7111
A VERY BRADY SEQUEL (v.o. anglaise) (G) ★ Ven., Lun., Mar., Mer., Jeu.: 1:40 - 3:55 - 7:10 - 9:15 Sam.: 1:40 - 3:55 - 9:00 Dim.: 4:00 - 7:10 - 9:15
FLY AWAY HOME (v.o. anglaise) (G) SNEAK PREVIEW SAM. 7 SEPT. À 7:00 ET DIM. 8 SEPT. À 2:00
BOGUS (v.o. anglaise) (G) ★ Ven., Lun., Jeu.: 7:05 - 9:25 Sam., Dim., Mar., Mer.: 1:30 - 3:50 - 7:05 - 9:25
EMMA (v.o. anglaise) (G) Ven., Lun., Jeu.: 7:00 - 9:30 Sam., Dim., Mar., Mer.: 1:45 - 4:20 - 7:00 - 9:30
ISLAND OF DR. MOREAU (v.o. anglaise) ★ 7:15 - 9:20
MATILDA (v.o. anglaise) (G) ★ Ven., Lun., Jeu.: Aucune représentation Sam., Dim., Mar., Mer.: 2:05 - 4:10
JACK (v.o. anglaise) (G) ★ Ven., Lun., Jeu.: 7:05 - 9:25 Sam., Dim., Mar., Mer.: 1:55 - 4:15 - 7:05 - 9:25
TIN CUP (v.o. anglaise) (G) Ven., Lun., Jeu.: 7:00 - 9:30 Sam., Dim., Mar., Mer.: 1:50 - 4:25 - 7:00 - 9:30
TRIGGER EFFECT (THE) (v.o. anglaise) (13 ans) ★ Ven., Lun., Jeu.: 7:15 - 9:20 Sam., Dim., Mar., Mer.: 4:00 - 7:15 - 9:20
STUPIDS (v.o. anglaise) (G) ★ Ven., Lun., Jeu.: Aucune représentation Sam., Dim., Mar., Mer.: 2:00
FIRST KID (v.o. anglaise) ★ Ven., Lun., Jeu.: 7:10 - 9:15 Sam., Dim., Mar., Mer.: 1:35 - 3:45 - 7:10 - 9:15
CENTRE-VILLE PV
2001, Université, Station Metro McGill · 849-FILM
BULLET PROOF (v.o. anglaise) Sam., Dim., Mar., Mer.: 1:45 - 4:20 - 7:00 - 9:10 Ven., Lun., Jeu.: 4:30 - 7:00 - 9:10 Laissez-passer refusés
STUPIDS (v.o. anglaise) (G) Sam., Dim., Mar., Mer.: 1:45 Ven., Lun., Jeu.: Aucune représentation
ROCK (THE) (v.o. anglaise) (13 ans) 4:00 - 6:30 - 9:00
CROW: CITY OF ANGELS (THE) (v.o. anglaise) Sam., Dim., Mar., Mer.: 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30 Ven., Lun., Jeu.: 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30
NON COUPABLE (v. française) (13 ans) Sam., Dim., Mar., Mer.: 1:30 - 5:00 - 8:45 Ven., Lun., Jeu.: 5:00 - 8:45
EN AVOIR OU PAS (v.o. française) (G) Sam., Dim., Mar., Mer.: 1:30 - 3:30 - 5:20 - 7:20 - 9:20 Ven., Lun., Jeu.: 3:30 - 5:20 - 7:20 - 9:20
ESCAPE FROM L.A. (v.o. anglaise) (13 ans) Sam., Dim., Mar., Mer.: 1:45 - 4:00 - 7:00 - 9:15 Ven., Lun., Jeu.: 4:00 - 7:00 - 9:15
FANATIQUE (LE) (v. française) (13 ans) Sam., Dim., Mar., Mer.: 1:30 - 4:00 - 6:30 - 9:00 Ven., Lun., Jeu.: 4:00 - 6:30 - 9:00
FERROVIPATHES (v. française) (16 ans) ★ Sam., Dim., Mar., Mer.: 1:45 - 4:15 - 7:00 - 9:10 Ven., Lun., Jeu.: 4:15 - 7:00 - 9:10
ANTONIA'S LINE (v.o. s.-titres anglais) (13 ans) Sam., Dim., Mar., Mer.: 2:00 - 4:35 - 6:45 - 9:20 Ven., Lun., Jeu.: 4:35 - 6:45 - 9:20
CÔTE-DES-NEIGES PV
6700, Côte-des-Neiges · 344-1001
ISLAND OF DR. MOREAU (v.o. anglaise) ★ Ven., Lun., Jeu.: 7:30 - 9:40 Sam., Dim., Mar., Mer.: 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30
A TIME TO KILL (v.o. anglaise) (13 ans) ★ Ven., Lun., Jeu.: 7:35 Sam., Dim., Mar., Mer.: 1:35 - 4:25 - 7:35
SPITFIRE GRILL (THE) (v.o. anglaise) (G) ★ Ven., Lun., Jeu.: 7:10 - 9:30 Sam., Dim., Mar., Mer.: 1:25 - 4:15 - 7:10 - 9:30
CROW: CITY OF ANGELS (THE) (v.o. anglaise) / Ven., Lun., Jeu.: 7:20 - 9:20 Sam., Dim., Mar., Mer.: 1:45 - 3:35 - 5:35 - 7:20 - 9:20
SHE'S THE ONE (v.o. anglaise) (G) Ven., Lun., Jeu.: 7:30 - 9:40 Sam., Dim., Mar., Mer.: 1:25 - 3:25 - 5:25 - 7:30 - 9:40
BULLET PROOF (v.o. anglaise) ✔ Ven., Lun., Jeu.: 7:25 - 9:35 Sam., Dim., Mar., Mer.: 1:10 - 3:15 - 5:20 - 7:25 - 9:35 Laissez-passer refusés
FAN (THE) (v.o. anglaise) (13 ans) ★ 7:10 - 9:25
MATILDA (v.o. anglaise) (G) ★ Ven., Lun., Jeu.: Aucune représentation Sam., Dim., Mar., Mer.: 1:15 - 3:15 - 5:15
COMPLEXE DESJARDINS PV
Boisbriand · 288-3141
NOUVEAUX MECS (LES) (v.o. française) 2:00 - 4:30 - 7:15 - 9:30
L'ÉLÈVE (v.o. française) (G) 1:50 - 4:10 - 7:10 - 9:20
SILENCE DES FUSILS (LE) (v.o. française) (G) 1:40 - 4:00 - 7:00 - 9:15
HUITIÈME JOUR (LE) (v.o. française) 1:30 - 4:15 - 6:45 - 9:10
CRÉMAZIE
8610, rue St-Denis · 849-FILM
CORBEAU: CITÉ DES ANGES (LE) (v. française) Sam.: 9:00 / Sam. & Dim.: 2:00 - 5:00 - 8:00
DAUPHIN
2396 est, rue Beaubien · 721-6060
FIESTA (v.o. française) (13 ans) ★ Sam.: 7:00 - 9:10 Sam. & Dim.: 1:50 - 4:00 - 7:00 - 9:10
HABITANTS (LES) (v.o. française) Sam.: 7:15 - 9:20 Sam. & Dim.: 2:00 - 4:15 - 7:15 - 9:20
DÉCARIE TOUS LES FILMS 4,00$
Décarie, coin Vezina · 849-FILM · 2,00$ matinée
ROCK (THE) (v.o. anglaise) (13 ans) ★ Sam. et Sem.: 8:00 Dim.: 2:10 - 4:45 - 8:00
PHENOMENON (v.o. anglaise) (G) Sam. et Sem.: 7:00 - 9:30 Dim.: 2:00 - 4:30 - 7:00 - 9:30
EGYPTIEN PV
3455, rue Peel · 849-FILM
TRIGGER EFFECT (THE) (v.o. anglaise) (13 ans) ★ / 2:10 - 4:25 - 7:00 - 9:15 Exc. le 10 et 12 sept.: 2:10 - 4:25 - 7:00 - 9:25
SPITFIRE GRILL (THE) (v.o. anglaise) (G) ★ / 2:00 - 4:20 - 7:00 - 9:15
INDEPENDENCE DAY (v.o. anglaise) (13 ans) ★ / 2:15 - 5:15 - 8:00
FAUBOURG PV
1616 ouest, rue Ste-Catherine · 933-2230
SHE'S THE ONE (v.o. anglaise) (G) 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:10
EMMA (v.o. anglaise) (G) 1:35 - 4:00 - 6:50 - 9:15 Exc. lundi 9 sept.: 1:35 - 4:00 - 9:35
CROW: CITY OF ANGELS (THE) (v.o. anglaise) / 1:10 - 3:10 - 5:15 - 7:15 - 9:30
TRAINSPOTTING (v.o. anglaise) (16 ans) ★ 1:45 - 4:10 - 7:25 - 9:40 Exc. jeudi 12 sept.: 1:45 - 4:10 - 9:40
- LES CINÉMAS GUZZO -
LACORDAIRE 11
Coin Lacordaire et Des Grandes Prairies · 324-3000
BULLET PROOF (v.o. anglaise) ✔ Sem.: 7:00 - 9:00 Sam. & Dim.: 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00 Couche tard: Ven. et Sam.: 11:00
ESCAPE FROM L.A. (v.o. anglaise) (13 ans) ★ / Sem.: 7:20 - 9:20 Sam. & Dim.: 1:20 - 3:20 - 5:20 - 7:20 - 9:20 Couche tard: Ven. et Sam.: 11:20
BOGUS (v.o. anglaise) (G) ★ Sem.: 7:10 - 9:20 Sam. & Dim.: 12:50 - 3:00 - 5:00 - 7:10 - 9:20 Couche tard: Ven. et Sam.: 11:30
TIN CUP (v.o. anglaise) (G) Sem.: 7:00 - 9:25 Sam. & Dim.: 1:10 - 3:35 - 5:20 - 7:20 - 9:20 Couche tard: Ven. et Sam.: 11:20
FIRST KID (v.o. anglaise) ★ Sem.: 7:15 - 9:15 Sam. & Dim.: 1:15 - 3:15 - 5:15 - 7:15 - 9:15 Couche tard: Ven. et Sam.: 11:15
JACK (v. française) (G) ★ Sem.: 7:15 - 9:25 Sam. & Dim.: 12:45 - 2:55 - 5:05 - 7:15 - 9:15 Couche tard: Ven. et Sam.: 11:35
CROW: CITY OF ANGELS (THE) (v.o. anglaise) Sem.: 7:05 - 9:05 Sam. & Dim.: 1:05 - 3:05 - 5:05 - 7:05 - 9:05 Couche tard: Ven. et Sam.: 11:05
BORDELLO OF BLOOD (v.o. anglaise) (16 ans) ✔ 9:00 Couche tard: Ven. et Sam.: 11:00
STUPIDS (v.o. anglaise) (G) ★ Sem.: 7:00 Sam. & Dim.: 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00
CHAIN REACTION (v.o. anglaise) ✔ 7:20 - 9:30 Couche tard: Ven. et Sam.: 11:35
MATILDA (v.o. anglaise) (G) ★ Sem.: Aucune représentation Sam. & Dim.: 12:45 - 2:50 - 5:00
A TIME TO KILL (v.o. anglaise) (13 ans) ★ 7:00 - 9:45
CARPOOL (v.o. anglaise) (G) Sem.: Aucune représentation Sam. & Dim.: 1:00 - 3:00 - 5:00
ISLAND OF DR. MOREAU (v.o. anglaise) ★ / Sem.: 7:10 - 9:10 Sam. & Dim.: 1:10 - 3:10 - 5:10 - 7:10 - 9:10 Couche tard: Ven. et Sam.: 11:10
LANGELIER
Carrefour Langelier · 255-5551
RÉACTION EN CHAÎNE (v. française) (G) ✔ / Sem.: 9:25 / Sam. & Dim.: 2:55 - 9:25
FANATIQUE (LE) (v. française) (13 ans) ★ Sem.: 7:15 / Sam. & Dim.: 12:45 - 5:05 - 7:15 Couche tard: Ven. et Sam.: 11:35
NON COUPABLE (v. française) (13 ans) ★ 9:30 Couche tard: Ven. et Sam.: 12:00
PRO (LE) (v. française) (G) Sem.: 7:00 / Sam. & Dim.: 1:00 - 3:30 - 7:00
L'ÎLE DU DR MOREAU (v. française) ★ Sem.: 7:10 - 9:10 Sam. & Dim.: 1:10 - 3:10 - 5:10 - 7:10 - 9:10 Couche tard: Ven. et Sam.: 11:10
BOGUS (v. française) ✔ Sem.: 7:10 - 9:20 Sam. & Dim.: 12:50 - 3:00 - 5:00 - 7:10 - 9:20 Couche tard: Ven. et Sam.: 11:30
CORBEAU: CITÉ DES ANGES (LE) (v. française) / Sem.: 7:05 - 9:05 Sam. & Dim.: 1:05 - 3:05 - 5:05 - 7:05 - 9:05 Couche tard: Ven. et Sam.: 11:05
À TOUTE ÉPREUVE / (v. française) ✔ Sem.: 7:00 - 9:00 Sam. & Dim.: 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00 Couche tard: Ven. et Sam.: 11:00
STE-THÉRÈSE Plaza Ste-Therese
POUR L'HORAIRE APPELEZ 979-4444
TERREBONNE 1071, Chemin du Coteau
POUR L'HORAIRE APPELEZ 471-6644
LASALLE (PLACE) PV
Angle boul. Champlain et Bishop Power · 849-FILM
ISLAND OF DR. MOREAU (v.o. anglaise) ★ Ven., Lun., Jeu.: 7:25 - 9:35 / Sem.: 1:20 - 3:20 - 5:20 - 9:20 / Dim.: 4:00 - 7:25 - 9:35 / Mar., Mer.: 1:05 - 3:15 - 5:20 - 7:25 - 9:35
FLY AWAY HOME (v.o. anglaise) (G) SNEAK PREVIEW SAM. 7 SEPT. À 7:00 ET DIM. 8 SEPT. À 2:00
BOGUS (v. française) ★ Sem., Dim., Mar., Mer.: 1:25 - 4:00 - 7:00 - 9:25 Ven., Lun., Jeu.: 7:00 - 9:25
BULLET PROOF (v.o. anglaise) ★ Sam., Dim., Mar., Mer.: 1:10 - 3:15 - 5:20 - 7:20 - 9:40 / Ven., Lun., Jeu.: 7:20 - 9:40 Laissez-passer refusés
SOLO (v.o. anglaise) ★ / 9:20
ALASKA (v. française) (G) ★ Sam., Dim., Mar., Mer.: 1:20 - 4:10 - 7:05 Ven., Lun., Jeu.: 7:05
FANATIQUE (LE) (v. française) (13 ans) ★ Sam., Dim., Mar., Mer.: 1:30 - 4:05 - 7:05 - 9:30 Ven., Lun., Jeu.: 7:05 - 9:30
CROW: CITY OF ANGELS (THE) (v.o. anglaise) Sam., Dim., Mar., Mer.: 1:25 - 3:25 - 5:25 - 7:25 - 9:30 / Ven., Lun., Jeu.: 7:25 - 9:30
CORBEAU: CITÉ DES ANGES (LE) (v. française) Sam., Dim., Mar., Mer.: 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:10 - 9:15 / Ven., Lun., Jeu.: 7:10 - 9:15
SILENCE DES FUSILS (LE) (v.o. française) (G) / Sam., Dim., Mar., Mer.: 1:05 - 3:10 - 5:15 - 7:20 - 9:40 / Ven., Lun., Jeu.: 7:20 - 9:40
STUPIDS (v.o. anglaise) (G) ★ Sam., Dim., Mar., Mer.: 1:15 - 3:45 Ven., Lun., Jeu.: Aucune représentation
PRO (LE) (v. française) (G) / 7:00
FAN (THE) (v.o. anglaise) (13 ans) / 9:35
À TOUTE ÉPREUVE (v. française) ★ Sam., Dim., Mar., Mer.: 1:00 - 3:05 - 5:10 - 7:15 - 9:25 / Ven., Lun., Jeu.: 7:15 - 9:25 Laissez-passer refusés
SPITFIRE GRILL (THE) (v.o. anglaise) (G) ★ / Sam., Dim., Mar., Mer.: 1:20 - 4:10 - 7:00 - 9:30 / Ven., Lun., Jeu.: 7:00 - 9:30
L'ÎLE DU DR MOREAU (v. française) ★ Sam., Dim., Mar., Mer.: 1:00 - 3:05 - 5:10 - 7:15 - 9:20 / Ven., Lun., Jeu.: 7:15 - 9:20
LAVAL 2000 PV
Centre 2000 · 2193, ouest, boul. St-Martin · 624-FILM
CORBEAU: CITÉ DES ANGES (LE) (v. française) / Sem.: 7:30 - 9:15 Sam. & Dim.: 2:00 - 4:00 - 5:30 - 7:30 - 9:15
NON COUPABLE (v. française) (13 ans) Sem.: 8:00 Ven., Mar. au Jeu.: 2:10 - 5:00 - 8:00
LAVAL (Carrefour) PV
2330, boul. Le Carrefour · 688-3684
SILENCE DES FUSILS (LE) (v.o. française) (G) / Ven., Lun., Jeu.: 7:10 - 9:20 Sam., Dim., Mar., Mer.: 1:45 - 4:00 - 7:10 - 9:20
L'ÎLE DU DR MOREAU (v. française) ★ Sam., Dim., Mar., Mer.: 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:40 / Ven., Lun., Jeu.: 7:30 - 9:40
ISLAND OF DR. MOREAU (v.o. anglaise) ★ Sam.: 2:00 - 4:15 - 9:05 / Dim.: 4:15 - 7:30 - 9:40 / Mar., Mer.: 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:40 Ven., Lun., Jeu.: 7:30 - 9:40
FLY AWAY HOME (v.o. anglaise) (G) SNEAK PREVIEW SAM. 7 SEPT. À 7:00 ET DIM. 8 SEPT. À 2:00
PRO (LE) (v. française) (G) Sam., Dim., Mar., Mer.: 1:35 - 4:15 - 7:00 Ven., Lun., Jeu.: 7:00
INDEPENDENCE DAY (v.o. anglaise) (13 ans) 9:35
FAN (THE) (v.o. anglaise) (13 ans) ★ Sam., Dim., Mar., Mer.: 1:40 - 4:05 - 7:05 - 9:30 Ven., Lun., Jeu.: 7:05 - 9:30
BOGUS (v. française) ✔ Sam., Dim., Mar., Mer.: 2:00 - 4:20 - 7:05 - 9:20 Ven., Lun., Jeu.: 7:05 - 9:20
LAVAL (Galeries) PV
1545, boul. Le Corbusier · 686-9333
FANATIQUE (LE) (v. française) (13 ans) ★ Sam., Dim., Mar., Mer.: 1:30 - 4:00 - 7:05 - 9:35 Ven., Lun., Jeu.: 7:05 - 9:35
SHE'S THE ONE (v.o. anglaise) (G) Sam., Dim., Mar., Mer.: 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30 / Ven., Lun., Jeu.: 7:30 - 9:30
BULLET PROOF (v.o. anglaise) (G) ★ Sam., Dim., Mar., Mer.: 1:20 - 3:20 - 5:20 - 7:20 - 9:20 / Ven., Lun., Jeu.: 7:20 - 9:20 Laissez-passer refusés
À TOUTE ÉPREUVE (v. française) ★ Sam., Dim., Mar., Mer.: 1:20 - 3:20 - 5:20 - 7:20 - 9:20 / Ven., Lun., Jeu.: 7:20 - 9:20 Laissez-passer refusés
CROW: CITY OF ANGELS (THE) (v.o. anglaise) / Ven., Lun., Jeu.: 7:15 - 9:15 Sam., Dim., Mar., Mer.: 1:35 - 3:25 - 5:15 - 7:15 - 9:15
EMMA (v.o. anglaise) (G) / 9:25
ALASKA (v. française) (G) ★ Sam., Dim., Mar., Mer.: 1:45 - 4:30 - 7:10 Ven., Lun., Jeu.: 7:10
STUPIDS (v.o. anglaise) (G) ★ Ven., Lun., Jeu.: Aucune représentation Sam., Dim., Mar., Mer.: 1:45
INDEPENDENCE DAY (v. française) (13 ans) ★ / Ven., Lun., Jeu.: 9:35 Sam., Dim., Mar., Mer.: 3:45 - 6:40 - 9:35
SPITFIRE GRILL (THE) (v.o. anglaise) (G) ★ / Ven., Lun., Jeu.: 7:00 - 9:25 Sam., Dim., Mar.,



Sylvain Guy

Sylvain Guy prépare une version américaine de *Liste noire*

MATHIEU PERREAULT

Fort d'un succès que d'aucuns attribuaient à son style « à l'américaine », *Liste noire* a soulevé l'intérêt de trois acteurs majeurs du cinéma aux États-Unis. Une nouvelle version du film de Jean-Marc Vallée devrait être réalisée par le scénariste Sylvain Guy, avec des capitaux — au moins trois millions US — et des acteurs américains.

« Un premier distributeur m'a approché il y a huit mois, puis deux autres ensuite », explique Sylvain Guy, joint à son domicile montréalais. « Nous avons déjà retenu l'une des propositions. Avant de signer, il nous reste à trouver les acteurs, mais je suis très optimiste. »

Cet ancien avocat ne voudrait toutefois pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué. Il préfère ne pas divulguer les noms de ses partenaires américains, ni des acteurs qu'il a en tête. Notons toutefois qu'un acteur de *Liste noire*, Denis Mercier, devrait faire partie de la distribution, et que l'un des courtisans est une importante chaîne de télévision.

Marcel Giroux coiffera de nouveau le chapeau de producteur, alors que Sylvain Guy a supervisé l'adaptation de son propre scénario aux réalités américaines. « L'action se déroulera à Boston, la lecture de la Constitution remplacera celle des droits des détenus, et les avocats n'auront pas de toges, dit-il. Nous avons également engagé une personne qui connaît bien les nuances entre l'anglais des États-Unis et du Canada. »

L'augmentation de budget — *Liste noire* avait coûté un peu plus d'un million — permettra d'insérer des scènes qui avaient été retranchées du scénario originel, surtout des plans extérieurs. Avec le recul, Sylvain Guy a aussi appris certaines leçons. « La presse sera plus présente, plus attentive au déroulement du procès. Les juges seront davantage incommodés par le battage publicitaire entourant l'affaire. D'autre part, la liaison entre la prostituée et le jeune enquêteur sera approfondie. »

Mais pas question de changer la fin, comme le Néerlandais George Sluizer avait accepté de le faire avec *The Vanishing*. « Je ne me suis pas prostitué, se défend Sylvain Guy. Je laisse cela aux personnages de *Liste noire*. Non, les Américains veulent acheter l'histoire parce qu'ils l'aiment telle quelle. J'imagine que mon passé d'avocat a rendu mon approche vraisemblable. »

La prochaine étape consiste à terminer au plus vite la post-production du court métrage *Zie 37*, afin qu'il serve de carte de visite pour approcher les vedettes américaines. « Pour un acteur, c'est inquiétant de ne pas savoir quel genre de réalisateur je suis. Le budget dépendra largement des têtes que nous parviendrons à intéresser. »

Quant à Jean-Marc Vallée, il a d'autres projets en tête. « Travailler une deuxième fois sur le même scénario ne m'intéressait pas, dit-il. Je devrais partir cet automne pour le Portugal, où je tournerai un thriller à partir de fonds américains, peut-être avec Sam Neil. »

Patrice L'Écuyer, gardien de but

Patrice L'Écuyer devrait incarner un gardien de but dans la minisérie télévisée *Le Masque*. Son contrat est sur le point d'être signé. Les quatre épisodes signés par Fabienne Larouche et Réjean Tremblay seront diffusés au printemps par Télévision Quatre Saisons.

La Presse · Patrimoine canadien Canadian Heritage · Distribution La Fête · CFGL 105.7 fm

Le silence des fusils

MUSIQUE KASHTIN

Pour qu'éclate la justice!

Jacques Perrin et Michèle Audette
dans un film d'Arthur Lamothe
Avec Gabriel Gascon, Marco Bacon et la participation spéciale de Louisette Dussault • Idée originale et histoire Arthur Lamothe
Scénario et dialogues Arthur Lamothe en collaboration avec Jean Beaudry

CINÉPLEX ODÉON COMPLEXE DESJARDINS · CINÉPLEX ODÉON LASALLE (Place) · CINÉPLEX ODÉON LAVAL (Carrefour) · CINÉPLEX ODÉON BOUCHERVILLE · CINÉMA 9 GATINEAU · FLEUR DE LYS TROIS-RIVIÈRES · CINÉMA PINE STE-ADÈLE · CINÉMA JOLIETTE JOLIETTE · MAISON DU CINÉMA SHERBROOKE
CONSULTEZ LES GUIDES-HORAIRES DES CINÉMAS

UN FILM QUE VOUS N'OUBLIEREZ JAMAIS.
NON COUPABLE
version française de A TIME TO KILL
DE L'AUTEUR DES BEST-SELLERS LA FIRME ET LE CLIENT

VERSION FRANÇAISE
CINÉPLEX ODÉON CENTRE-VILLE · LES CINÉMAS GUZZO LANGELIER · CINÉPLEX ODÉON LAVAL 2000 · CINÉPLEX ODÉON BOUCHERVILLE · LES CINÉMAS GUZZO TERREBONNE
LES CINÉMAS GUZZO STE-THÉRÈSE · CINÉMA PLAZA REPENTIGNY · LES CINÉMAS CHÂTEAUGUAY · FLEUR DE LYS TROIS-RIVIÈRES · CINÉMA REX ST-JÉRÔME
13 ANS + · MAISON DU CINÉMA SHERBROOKE · CINÉMA DE PARIS VALLEYFIELD · CINÉMA JOLIETTE JOLIETTE · CINÉMA CAPITOL DRUMMONDVILLE
CINÉ-PARC GATINEAU · CINÉ-PARC ST-EUSTACHE · 2ème film aux ciné-parcs
VERSION ORIGINALE ANGLAISE
FAMOUS PLAYERS CENTRE EATON · FAMOUS PLAYERS PARISIEN · LES CINÉMAS GUZZO LACORDAIRE 11 · CINÉPLEX ODÉON CÔTE-DES-NEIGES · FAMOUS PLAYERS POINTE-CLAIRE
FAMOUS PLAYERS GREENFIELD PARK · FAMOUS PLAYERS CENTRE LAVAL · FAMOUS PLAYERS CARR. ANGRIGNON · CINÉ-PARC ST-EUSTACHE
LE CINÉ-PARC ST-EUSTACHE EST OUVERT VEN.-DIM. ET MARDI (FERMÉ SAMEDI)
CONSULTEZ LES GUIDES-HORAIRES DES CINEMAS

"RADIEUSEMENT ROMANTIQUE ET DRÔLE.
COSTNER NOUS DONNE SA PERFORMANCE LA PLUS SEXY ET LA PLUS BRILLANTE DEPUIS 'BULL DURHAM'. RUSSO EST MAGIQUE."
-Peter Travers, ROLLING STONE

"Divertissant... 'Tin Cup' nous émeut joyeusement."
-Richard Schickel, TIME
"L'interprétation drôle et élégante de Costner fait vibrer cette comédie."
-David Ansen, NEWSWEEK

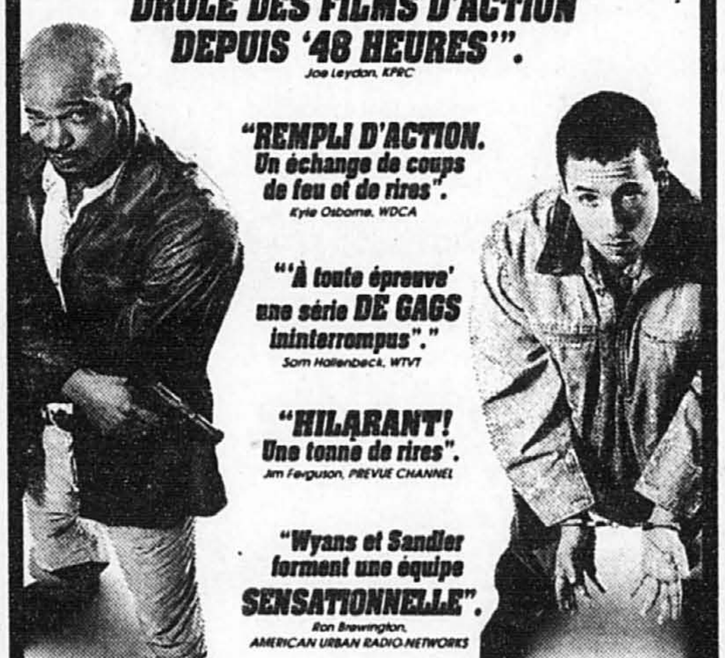


"Costner et Russo sont irrésistibles."
-Daniel Rioux, LE JOURNAL DE MONTRÉAL
"Costner est à son meilleur!"
-Randall King, WINNIPEG SUN
"Une merveilleuse comédie romantique"
-Liz Braun, CANADA AM

KEVIN COSTNER · RENE RUSSO
LE PRO
VERSION FRANÇAISE DE TIN CUP
DES CRÉATEURS DE "BULL DURHAM" ET "WHITE MEN CAN'T JUMP"
WARNER BROS. PRESENTS
http://www.wanerbros.com
VERSION FRANÇAISE
LES CINÉMAS GUZZO LANGELIER · CINÉPLEX ODÉON LASALLE (Place) · CINÉPLEX ODÉON LAVAL (Carrefour) · CINÉPLEX ODÉON BOUCHERVILLE · CINÉPLEX ODÉON BROSSARD
LES CINÉMAS GUZZO TERREBONNE · LES CINÉMAS GUZZO STE-THÉRÈSE · LES CINÉMAS CHÂTEAUGUAY · CINÉMA BIERMAN SHAWINIGAN · CARREFOUR DU NORD ST-JÉRÔME
FLEUR DE LYS TROIS-RIVIÈRES · LE PARIS ST-HYACINTHE · CINÉMA PLAZA REPENTIGNY · CINÉMA CAPITOL DRUMMONDVILLE · FLEUR DE LYS GRANBY
LE CARREFOUR 8 JOLIETTE · CINÉMA ST-BASILE ST-BASILE · CINÉMA ST-LAURENT SOREL-TRACY · CINÉMA DE PARIS VALLEYFIELD · CINÉ-PARC ST-EUSTACHE
VERSION ORIGINALE ANGLAISE
FAMOUS PLAYERS CENTRE EATON · LES CINÉMAS GUZZO LACORDAIRE 11 · FAMOUS PLAYERS VERSAILLES · FAMOUS PLAYERS POINTE-CLAIRE · CINÉPLEX ODÉON CAVENDISH (Mall)
FAMOUS PLAYERS GREENFIELD PARK · FAMOUS PLAYERS DORVAL · FAMOUS PLAYERS CARR. ANGRIGNON · FAMOUS PLAYERS CENTRE LAVAL
2e film aux ciné-parcs · CINÉMAS PRINCESS COWANSVILLE · CINÉMA PINE STE-ADÈLE
CONSULTEZ LES GUIDES-HORAIRES DES CINÉMAS

C'est... bien.
Des plats succulents servis en généreuses portions par un personnel charmant, c'est bien. Mais, quand en plus les prix sont alléchants, c'est...
C'est vraiment très bien.
Vraiment très bien, en effet, notre tout nouveau souper !
FILET MIGNON ET CREVETTES 995$*
Comprenant du bon pain chaud, des légumes frais, du riz et, au choix, une soupe, une salade César ou les 60 régals de notre table de crudités.
*9,95 $ - LUN. AU JEU. 12,95 $ - VEN. AU DIM.
Chez la Mère TUCKER
Rosbif • Fruits de Mer • Grillades
Centre-ville : 1175, place du Frère André 866-5525
Côte-de-Liesse : 6971, chemin Côte-de-Liesse 737-0092
V2414299

"LE PLUS RAFRAÎCHISSANT ET LE PLUS DRÔLE DES FILMS D'ACTION DEPUIS '48 HEURES'".
Joe Leydon, KPRC



"REMPLI D'ACTION. Un échange de coups de feu et de rires".
Kyle Osborne, WDCA
"'À toute épreuve' une série DE GAGS ininterrompus"."
Sam Hollenbeck, WTVT
"HILARANT! Une tonne de rires".
Jim Ferguson, PREVUE CHANNEL
"Wyans et Sandler forment une équipe SENSATIONNELLE".
Ron Brewington, AMERICAN URBAN RADIO NETWORKS
DAMON WAYANS · ADAM SANDLER
À TOUTE ÉPREUVE
VERSION FRANÇAISE DE "BULLETPROOF"
UNIVERSAL PICTURES presents a BERNIE BRILLSTEIN-BRAD GREY/ROBERT SIMONDS/GOLD-MILLER production
www.mca.com
DÈS AUJOURD'HUI! LAISSEZ-PASSER REFUSÉS
VERSION FRANÇAISE
CINÉPLEX ODÉON BERRI · CINÉPLEX ODÉON LASALLE (Place) · LES CINÉMAS GUZZO LANGELIER · CINÉPLEX ODÉON BOUCHERVILLE
CINÉPLEX ODÉON LAVAL (Galeries) · CINÉPLEX ODÉON LONGUEUIL (Place) · LES CINÉMAS CHÂTEAUGUAY CHÂTEAUGUAY ENCORE · CARREFOUR DU NORD ST-JÉRÔME
LES CINÉMAS GUZZO TERREBONNE · LES CINÉMAS GUZZO STE-THÉRÈSE · LE PARIS ST-HYACINTHE · FLEUR DE LYS TROIS-RIVIÈRES
CINÉMA BIERMAN SHAWINIGAN · CINÉMA CAPITOL DRUMMONDVILLE · MAISON DU CINÉMA SHERBROOKE · FLEUR DE LYS GRANBY
LE CARREFOUR 8 JOLIETTE · CINÉMA PLAZA REPENTIGNY · CINÉMA ST-BASILE ST-BASILE · CINÉMA ST-LAURENT SOREL-TRACY
13 ANS + · CINÉMA DE PARIS VALLEYFIELD · CINÉ-PARC DRUMMOND · CINÉ-PARC ST-EUSTACHE
LE CINÉ-PARC ST-EUSTACHE EST OUVERT VEN.-DIM.- ET MARDI (FERMÉ SAMEDI)
VERSION ORIGINALE ANGLAISE
CINÉPLEX ODÉON ATWATER · CINÉPLEX ODÉON CENTRE-VILLE · LES CINÉMAS GUZZO LACORDAIRE 11 · CINÉPLEX ODÉON POINTE-CLAIRE
CINÉPLEX ODÉON LASALLE (Place) · CINÉPLEX ODÉON CÔTE-DES-NEIGES · CINÉPLEX ODÉON BROSSARD · CINÉPLEX ODÉON LAVAL (Galeries)
FAMOUS PLAYERS DORVAL · LES CINÉMAS CHÂTEAUGUAY ENCORE · CINÉMA 9 GATINEAU · CINÉMA PINE STE-ADÈLE
CONSULTEZ LES GUIDES-HORAIRES DES CINÉMAS

Antonia's Line
version originale avec sous-titres anglais
CINÉPLEX ODÉON CENTRE-VILLE
CONSULTEZ LES GUIDES-HORAIRES DES CINÉMAS

CANNES 1996 PRIX D'INTERPRÉTATION MASCULINE DANIEL AUTEUIL PASCAL DUQUENNE
Daniel Auteuil · Pascal Duquenne
LE HUITIÈME Jour
CONSULTEZ LES GUIDES-HORAIRES DES CINÉMAS

JEAN-LOUIS TRINTIGNANT
FIESTA
Un film de Pierre Boutron
13 ANS +
CINÉPLEX ODÉON DAUPHIN
ALLEGRO
CONSULTEZ LES GUIDES-HORAIRES DES CINÉMAS

GAGNANT - PRIX DE LA MISE EN SCÈNE FESTIVAL DES FILMS DU MONDE



Josée Benabent-Loiseau et Paul Claudon présentent
VINCENT CASSEL
CAROLINE CELLIER
JEAN-PIERRE MARIELLE
L'ÉLÈVE
un film de Olivier Schatzky
ALLIANCE
G · EN EXCLUSIVITÉ CINÉPLEX ODÉON COMPLEXE DESJARDINS 1:50 - 4:10 - 7:10 - 9:20
CONSULTEZ LES GUIDES-HORAIRES DES CINÉMAS

MARLON BRANDO · VAL KILMER
L'ÎLE DU DR MOREAU
(v.f. de The Island of Dr. Moreau)
13 ANS + · NEW LINE CINEMA · ALLIANCE
VERSION FRANÇAISE
CINÉPLEX ODÉON BERRI · LES CINÉMAS GUZZO LANGELIER · CINÉPLEX ODÉON LASALLE (Place) · CINÉPLEX ODÉON LONGUEUIL (Place)
CINÉPLEX ODÉON BOUCHERVILLE · CINÉPLEX ODÉON LAVAL (Carrefour) · LES CINÉMAS GUZZO TERREBONNE · LES CINÉMAS GUZZO STE-THÉRÈSE
LES CINÉMAS CHÂTEAUGUAY CHÂTEAUGUAY ENCORE · BOÎTE À FILMS ST-JEAN · MAISON DU CINÉMA SHERBROOKE · CINÉMA REX ST-JÉRÔME
LE PARIS ST-HYACINTHE · CINÉMA PLAZA REPENTIGNY · FLEUR DE LYS TROIS-RIVIÈRES · CINÉMA CAPITOL DRUMMONDVILLE
FLEUR DE LYS GRANBY · CINÉMA ST-LAURENT SOREL-TRACY · LE CARREFOUR 8 JOLIETTE · CINÉMA ST-BASILE ST-BASILE
CINÉMA DE PARIS VALLEYFIELD · CINÉMA BIERMAN SHAWINIGAN · CINÉ-PARC CHÂTEAUGUAY
CINÉ-PARC ODÉON BOUCHERVILLE · CINÉ-PARC LAVAL
CONSULTEZ LES GUIDES-HORAIRES DES CINEMAS

N°1 EN AMÉRIQUE DU NORD
Vincent Perez
LE CORBEAU
cité des anges
16 ANS + · MIRAMAX DIMENSION · ALLIANCE
VERSION FRANÇAISE
CINÉPLEX ODÉON BERRI · CINÉPLEX ODÉON CRÉMAZIE · LES CINÉMAS GUZZO LANGELIER · CINÉPLEX ODÉON LASALLE (Place)
CINÉPLEX ODÉON BOUCHERVILLE · CINÉPLEX ODÉON LAVAL 2000 · CINÉPLEX ODÉON LONGUEUIL (Place) · LES CINÉMAS CHÂTEAUGUAY CHÂTEAUGUAY
LES CINÉMAS GUZZO TERREBONNE · LES CINÉMAS GUZZO STE-THÉRÈSE · CINÉMA 9 GATINEAU · CARREFOUR DU NORD ST-JÉRÔME
CINÉMA BIERMAN SHAWINIGAN · CINÉMA CAPITOL SHERBROOKE · LE PARIS ST-HYACINTHE · CINÉMA PLAZA REPENTIGNY
BOÎTE À FILMS ST-JEAN · CINÉMA ST-BASILE ST-BASILE · LE CARREFOUR 8 JOLIETTE · CINÉMA ST-LAURENT SOREL-TRACY
CINÉMA DE PARIS VALLEYFIELD · FLEUR DE LYS GRANBY · CINÉMA CAPITOL DRUMMONDVILLE · FLEUR DE LYS TROIS-RIVIÈRES
CINÉ-PARC LAVAL · CINÉ-PARC ODÉON BOUCHERVILLE · CINÉ-PARC CHÂTEAUGUAY
CONSULTEZ LES GUIDES-HORAIRES DES CINÉMAS

"IRRÉSISTIBLEMENT PERVERS!"
Janet Maslin, THE NEW YORK TIMES
Ferrovipathes
v.f. de Trainspotting



www.generation.net/ferrovipathes
18 ANS + · CONSULTEZ LES GUIDES-HORAIRES DES CINÉMAS

Le Petit Robert sur cédérom

MARIE-ANDRÉE AMIOT

« L'usage contemporain est le premier et principal objet d'un dictionnaire » (Littré).

La citation vient des entrailles du nouveau dictionnaire sur cédérom Petit Robert lancé ici la semaine dernière et en vente en France... dans quinze jours ! Les auteurs se sont manifestement inspirés de la citation, car l'ouvrage est tout ce qui est de plus contemporain et intuitif, média oblige.

Le cédérom, qui a pris plus d'un an de travail, est une belle réussite. C'est la deuxième fois que DICO-ROBERT présente un produit sur soutien cédérom. Le premier, le Grand Robert électronique, est offert depuis 1988, mais se vend près de 1500 $. Le nouveau cédérom, reprenant intégralement la version papier du Petit Robert et davantage grâce aux possibilités multimédia du cédérom, coûte 120 $ et même moins, selon les marchands. Le cédérom propose la définition, l'étymologie et la transcription phonétique de 60 000 mots. On en fournit 300 000 sens, 180 000 exemples et expressions, 40 000 citations de plus de 1000 auteurs et 150 000 renvois analogiques.

La recherche et la consultation s'effectuent de plusieurs façons, et à partir d'un mot variable, conjugué ou accordé. Chacune offre une multitude de renseignements sur les mots sélectionnés. En inscrivant le mot dictionnaire par exemple, on a pu lire non seulement la définition et toutes les autres caractéristiques retrouvées dans l'édition Gutenberg, mais le cédérom a fourni en plus des renvois menant à des synonyme et des antonymes, des exemples et des expressions, toute la conjugaison de verbes dérivés, des citations avec le nom de l'auteur. (En cliquant sur le nom de l'auteur de la citation ci-dessus, on apprend qu'Émile Littré, philosophe, lexicographe et homme politique a vécu de 1801 à 1881.) Qui plus est, le logiciel s'intègre dans le traitement de texte Word de Microsoft et permet de vérifier les mots au fil d'une rédaction.

En plus de présenter la transcription phonétique de toutes les entrées, le cédérom propose la sonorisation de quelque 9000 mots. On les a choisis en fonction de leur prononciation inusitée ou des particularités qu'ils représentent dans le cas, par exemple, de mots interdisant la liaison et l'élision ou présentant un pluriel irrégulier comme ail (aulx !).

Une aide en ligne de quelque 200 pages écran assiste le navigateur. Les auteurs, Alain Rey et Josette Rey-Debove, avaient rédigé le Petit Robert en 1967. Laurent Catach est le maître d'oeuvre du cédérom.

SONDAGE

SOM La Presse TÉLÉ-QUÉBEC

Doit-on censurer internet pour limiter la pédophilie ou ne pas le faire pour préserver la liberté d'expression?

	Censurer internet	Ne pas le faire	NSP/ NRP
Total *(n: 1002)*	**65%**	**23%**	**12%**
Régions			
Québec-métro *(n: 301)*	69	21	10
Montréal-métro *(n: 450)*	61	26	13
Ailleurs en prov. *(n: 251)*	69	20	11

Ce sondage a été réalisé entre le 30 août et le 3 septembre 1996. Au total, 1002 entrevues ont été réalisées. La marge d'erreur est estimée à 3,67% pour l'ensemble des 1002 répondants. Ce sondage fera l'objet de la discussion à l'émission **Droit de parole** *ce soir à 20 h à Télé-Québec.*

Infographie *La Presse*

L'informatique, à la radio et à la télé

L'INFORMATIQUE / *Suite de la page A 20*

une capsule de huit minutes destinée aux humanités qui diffuse chaque jour des informations culturelles, dont une sur les cédéroms. Michel Dumais (décidément !) commente les ouvrages numérisés sur l'opéra, la peinture, le cinéma, etc. Le choix ne manque pas : il existe des centaines de titres sur le sujet, certains fort intéressants, d'autres moins, que M. Dumais réussit à départager.

Mercredi, 12 h 10.
CBF-FM, 100,7.

Pl@nète

L'actualité sous tous les fronts : Télévision Quatre Saisons misera sur l'impact des nouvelles technologies sur les utilisateurs dans le milieu des affaires. L'émission, encore en chantier au moment de mettre sous presse, doit couvrir l'actualité et présenter des volets sur le matériel, les tendances et Internet. On vise comme public cible les personnes qui travaillent avec un ordinateur. Appelée provisoirement Pl@nète, la série de 35 émissions regroupera des journalistes chevronnés qui discuteront autour d'une table ronde. À noter : capsules rediffusées au Grand Journal.

À partir du 7 décembre.
Samedi, 16 h.
Télévision Quatre Saisons.

Génération W

Le clan des 11-14 ans ne sera pas en reste cette année. Sur Canal Famille, la nouvelle émission Génération W (W pour Web, par pour Whippet, Walkman ou Western) animée par la comédienne et chanteuse Élyse Marquis traitera de sujets connexes du point de vue des ados surfers. Sébastien McQuade fera le point sur Internet, Martin Pelletier parlera des jeux électroniques et Nicolas Titley, des applications multimédia. L'émission a un tempo rapide, qu'appréciera probablement cette clientèle, assez sévère merci.

Dès le 6 septembre.
Vendredi, 17 h 30.
En reprise, le dimanche 11 h.
Canal Famille.

Télé-Université

Apprendre dans une classe... bien calé au fond d'un fauteuil chez soi. Voilà le mandat de Télé-Université. On présentera cette année une série d'émissions d'initiation sur Internet, l'autoroute de l'information, l'organisation matérielle de l'ordinateur, les médias, les réseaux et autres nouvelles technologies. Certains cours donnent des crédits et durent 13 semaines. D'autres, tels ABC@Internet, sont offerts aux étudiants du niveau collégial en inscription continue.

Dès le 17 septembre.
Horaire varié.

Télé-Québec

Cours collégiaux de formation à distance : 1 (800) 665-6400
Inscriptions : 1 (800) 665-4333
Adresse électronique : info@teluq.uquebec.ca

Computer Chronicles

Les abonnés au câble habitués à la télévision publique américaine (PBS) connaissent déjà peut-être cette émission dédiée aux joies de l'informatique.

Depuis 13 ans, Stewart Cheifet et son équipe, Giles Bateman et Laurie Anderson, font une revue des événements et des produits liés à Internet et à l'informatique.

On y fait la description de logiciels destinés à un public anglophone majoritairement, mais qui peuvent intéresser tous les utilisateurs. Le tempo est extrêmement rapide, mais l'information contenue est d'intérêt autant pour les néophytes que pour les gens d'affaires qui utilisent les produits reliés dans le cadre de leurs fonctions.

Samedi, 9 h30.
PBS, Vermont WCFE.

Dommage pour TVA

Petite note : l'émission Inter@ctif de TVA diffusée le printemps dernier ne reprendra pas l'affiche. Malgré des cotes d'écoute respectables, on parle de 150 000 auditeurs chaque samedi, on n'a pas jugé bon de répéter l'expérience. Dommage.

Pour la postérité

La Bibliothèque nationale du Québec lance un appel à tous : elle procède actuellement à la numérisation d'estampes, d'affiches, de cartes postales et de cartes géographiques tirées de ses collections. Au cours de l'automne, la Bibliothèque compte numériser environ 2000 titres de livres québécois, certains en mode image, d'autres en mode texte. Les documents seront disponibles sur Internet. Le secrétaire général Claude Fournier demande à la communauté d'indiquer ses préférences quant à des titres et des types de livres québécois qu'elle voudrait voir immortalisés. Faire vos suggestions avant le 21 septembre.

Télécopieur : 1 (514) 873-4310.



informatique

CD-ROM DEPOT
PRODUITS MULTIMÉDIAS - SERVICES INTERNET
Le spécialiste du CD francophone!
Plus de 1200 titres en magasin! 2000 titres en anglais également disponibles!
99,95$
•60 000 mots •300 000 sens
•180 000 exemples d'emploi
•9 000 mots sonorisés
•40 000 citations de 1 000 auteurs
•La conjugaison complète de tous les verbes à tous les modes et tous les temps...
Place Versailles 7275 Sherbrooke est Montréal (Québec) H1N 1E9
Téléphone: (514) 353-1015 Internet: http://www.cdrom-depot.qc.ca
Les commandes postales sont acceptées!
Radisson

LES ORDINATEURS APPORTEZ-NOUS VOTRE MEILLEUR PRIX
CRAZY DEAN
VOTRE NOUVEAU MAGASIN D'ORDINATEURS SUPER-AVANTAGEUX DANS L'OUEST DE L'ÎLE
GRATUIT ! INSTALLATION À DOMICILE ET BRANCHEMENT À LA LIVRAISON
AUCUN VERSEMENT NI INTÉRÊT AVANT FÉVRIER 1997
OFFRE SPÉCIALE CETTE SEMAINE
PROCESSEUR PENTIUM 133 MHz
PROCESSEUR PENTIUM INTEL
CARTE INTEL 430 FX
CACHE 256
DISQUE DUR 1,7 Go
RAM 16 Mo (EDO)
CARTE VIDÉO MACH64 PCI 2 Mo
LECTEUR CD 10 X
CARTE DE SON 16 BITS
HAUT-PARLEURS STÉRÉO
LECTEUR 1,44
MINI-TOUR
MONITEUR SVGA 14"
CLAVIER ET SOURIS
SEULEMENT 1 519$
TARIFS POUR ENTREPRISES ÉCOLES, RÉSEAUX
LIVRAISON ET INSTALLATION
SYSTÈMES MONTÉS SUR MESURE SELON VOS BESOINS
ACHAT ET LIVRAISON LE JOUR MÊME
SERVICE PERSONNALISÉ ET COURTOIS
ORDINATEURS NEUFS ET USAGÉS
MISE À NIVEAU - VENTE ET SERVICE
3703, BOUL. SAINT-JEAN, D.-D.-O. (CENTRE COMMERCIAL BLUE HAVEN) 620-6999
HORAIRE: LUNDI, MARDI, MERCREDI, SAMEDI ET DIMANCHE DE 9 H À 18 H, JEUDI ET VENDREDI DE 9 H À 21 H.
PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU 10 SEPTEMBRE 1996. JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS. PRIX VALABLES AU COMPTANT OU PAR INTERAC.
FAX: 620-5202

LES ORDINATEURS APPORTEZ-NOUS VOTRE MEILLEUR PRIX
CRAZY DEAN
VOTRE NOUVEAU MAGASIN D'ORDINATEURS SUPER-AVANTAGEUX DANS L'OUEST DE L'ÎLE
GRATUIT ! INSTALLATION À DOMICILE ET BRANCHEMENT À LA LIVRAISON
AUCUN VERSEMENT NI INTÉRÊT AVANT FÉVRIER 1997
SYSTÈMES PENTIUM INTEL
TOUS LES SYSTÈMES COMPRENNENT
P100 739$
P120 755$
P133 849$
P150 959$
P166 1115$
PROCESSEUR PENTIUM INTEL
CARTE INTEL 430 FX
CACHE 256
DISQUE DUR 1,3 Go
RAM 8 Mo
CARTE VIDÉO PCI 1 Mo
LECTEUR 1,44
MINI-TOUR
CLAVIER ET SOURIS.
ENSEMBLE INTERNET
FAX-MODEM 28,8
3 MOIS D'ACCÈS ILLIMITÉ DE GÉNÉRATION NET 199$
NOUVEAU ! LECTEUR CD 10x
CARTE DE SON 16 BITS
HAUT-PARLEURS STÉRÉO
SEULEMENT 269$
NOUS ACHETERONS VOTRE VIEUX PC
APPROBATION DE CRÉDIT SUR-LE-CHAMP
3703, BOUL. SAINT-JEAN, D.-D.-O. (CENTRE COMMERCIAL BLUE HAVEN) 620-6999
HORAIRE: LUNDI, MARDI, MERCREDI, SAMEDI ET DIMANCHE DE 9 H À 18 H, JEUDI ET VENDREDI DE 9 H À 21 H.
PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU 10 SEPTEMBRE 1996. JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS. PRIX VALABLES AU COMPTANT OU PAR INTERAC.
FAX: 620-5202

Si vous désirez annoncer sous cette rubrique contactez
Michel Lamoureux
au: 285-6954
La Presse

Au delà des prix, il y a le service.
génération .NET
Accès illimité à Internet*
Un cours d'introduction à l'Internet inclus. • 2megs d'espace gratuit afin de créer une page web. Une adresse de courrier électronique gratuite • Support technique du lundi au vendredi • Logiciels de navigation compris.
29,95$ mois+taxes 24,95$ étudiant[e]s
[514] 845-5555
génération .NET
2020, rue Université, bureau 1620, Montréal (Qc) H3A 2A5 *Basé sur un usage international

ACHETEZ UN MACINTOSH D'UN VRAI CONCESSIONNAIRE APPLE
Concessionnaire autorisé
Le Centre Macintosh
microserv
Service Personnalisé Depuis 1982
Dorval: 950 chemin Herron, 636-5127
Laval: 3240 boul. St-Martin O., 681-2030
Internet: http://www.microserv.ca
Macintosh Performa
Apple et le logo Apple sont des marques déposées d'Apple Computer Inc. Macintosh et le logo Mac sont des marques de commerce d'Apple Inc.

Informatique

Appelez-nous pour des VRAIES solutions d'affaires sur INTERNET
METRIX INTERLINK
Une compagnie UUNET
875-0010
WWW.INTERLINK.NET

MICRO EXPRESS

Le Bus sur Internet

■ Les enseignants branchés sur Internet et abonnés à la revue Le Bus de l'Association québécoise des utilisateurs de l'ordinateur au primaire et au secondaire (AQUOPS) seront heureux d'apprendre que le contenu de leur revue est désormais disponible sur Internet. Car, comme ils le savent probablement déjà, la revue, version papier, n'existera plus. Après de longues discussions, les membres du conseil d'administration ont décidé d'abandonner la publication en version Gutenberg, histoire de sauver papier et sous. Les visiteurs pourront échanger expériences et opinions, poser des questions, etc. Le Bus, dont le but a toujours été de soutenir les utilisateurs de l'informatique en classe, a vu le jour il y a 12 ans.

http ://www.aquops.qc.ca

De l'aide pour les petites entreprises

■ La firme de conception de logiciels de comptabilité Clarisys a annoncé la semaine dernière qu'elle fournirait gratuitement une copie du cédérom SOHO-CD (Small Office Home Office CD-ROM) aux petites entreprises, micro-entreprises et travailleurs autonomes. Le cédérom comprend le logiciel de comptabilité 3S, le livre « ISO pour tous », un branchement à Internet par le biais de TotalNet et Microsoft Internet Explorer, et le logiciel de gestion de la force de vente Maximiser. Le tout, en français et en anglais. Le cédérom a conclu des alliances avec Le Groupe Hypertex et Le Groupe Super Micro qui incluront le produit d'une valeur de 250 $ avec chaque ordinateur destiné aux petites entreprises. La firme, qui produit cinq logiciels destinés à la PME et aux plus grandes entreprises, espère que les utilisateurs se souviendront d'elle quand viendra le temps de passer à un logiciel plus puissant.

http ://www.clarisys.ca
(514) 931-0810

Totalement Hip

■ Totally Hip, une firme qui crée des logiciels d'animation multimédia en continu axés sur les objets et destinés aux concepteurs de page Web, met à la disposition des internautes deux nouveaux logiciels d'animation : WebPainter 1.0 et son convertisseur Sizzler. Le premier est un logiciel d'animation comprenant un ensemble d'outils de dessin facilitant l'importation et l'exportation de nombreux formats populaires de fichiers d'animation servant à la conception de pages Web. Les utilisateurs peuvent télécharger gratuitement les versions bêta de WebPainter pour Macintosh, PowerPC, Win95 et Windows NT.

http// :www.totallyhip.com



Illustration Pierre-Paul Pariseau

LUC DUPONT
Agence Science-Presse

Il existe actuellement un groupe de professionnels pour qui la multiplication d'informations sur supports électroniques est devenue un joyeux casse-tête, voir une réelle source d'inquiétude : les archivistes.

Depuis quelques années, de plus en plus d'informations ont quitté le traditionnel support papier pour prendre la forme informatique pure : banques de données gouvernementales (celle de la Régie des rentes, par exemple), cédéroms pédagogiques, etc.

Qui plus est, l'ordinateur devenant aussi un outil de communication, il a multiplié la quantité d'information en circulation — en particulier, avec le courrier électronique — laissant les pauvres archivistes pantois devant les systèmes à mettre en place pour s'assurer que, non seulement rien d'important n'échappe à la mémoire collective, mais que ce qu'on conserve soit bien authentique.

« Nous sommes stressés », avoue sans ambages Carole Saulnier, archiviste à la division des archives de l'université Laval, et membre de l'Association des archivistes du Québec. « La question des documents produits ou reçus sous forme électronique apparaît actuellement dans les listes de discussion, dans les colloques ou dans les revues spécialisées. »

Le courrier électronique représente effectivement le premier problème qui saute aux yeux. Dans l'édition de juin 1996 de *La Chronique*, la revue de l'Association des archivistes du Québec, Carole Saulnier évoque le cas, déjà bien actuel, de ces gestionnaires qui accumulent dans leur ordinateur des centaines et des centaines de « courriers » électroniques, et qui, un jour, pour une simple raison d'évolution technologique, décident de tout bazarder ; un gestionnaire « se fait attribuer un nouvel ordinateur plus puissant et un nouveau logiciel de courrier-é plus convivial, ne juge pas utile de lire les 894 messages de courrier-é qu'il a sur son poste depuis l'implantation de l'ancien logiciel afin d'effectuer un tri de contenu avant effacement. »

Négligeable chez un gestionnaire de petits pois, l'élimination de la « boîte à messages » risque d'avoir plus de conséquences s'il s'agit d'un fonctionnaire chargé de négocier l'ALENA ! En l'absence, actuellement, de normes clairement établies quant à l'archivage des données électroniques, qui sait jusqu'à quel point le comportement inconscient de gestionnaires vis-à-vis ce type d'archives, prive la mémoire collective d'éléments importants...

L'institution-mère de notre mémoire, les Archives nationales du Québec (ANQ), est saisie de cette question. « Oui, c'est une réalité avec laquelle on doit inévitablement composer », lance sans hésitation Micheline Bélanger, qui est chargée depuis 1991 de gérer l'entrée des archives électroniques parmi la masse des archives traditionnelles. Elle ajoute du même souffle : « Dans les faits cependant, on n'a pas encore commencé à stocker ce type d'archives en nos murs actuellement. »

Ce que les ANQ ont commencé à faire par contre, c'est d'enjoindre, depuis 1991, aux ministères et aux divers organismes publics d'établir les portions de lourds documents électroniques (de leurs banques de données, par exemple), qui seront à verser aux archives, dès que celles-ci seront prêtes à les recevoir.

On entend par archives informatiques (ou électroniques) « toutes données produites sur ordinateur, et qui ne peuvent être lues que par ordinateur, par machine », dit Micheline Bélanger : c'est-à-dire autant des banques de données d'organismes gouvernementaux, telle celle de la Régie des rentes du Québec, que des choses aussi simples qu'un ensemble de recettes culinaires (ayant une valeur patrimoniale) — qu'une mère aurait retranscrites sur fichier informatique pour les léguer à sa fille (ou à son fils !). De plus en plus de disquettes d'ailleurs apparaissent aujourd'hui dans des fonds d'archives que lèguent des individus à leur nation.

Dans l'intervalle, les ANQ doivent résoudre les problèmes inhérents à ce type d'archives : et le tout premier de ces problèmes, c'est la très grande variabilité des supports et des logiciels qui leur parviennent.

Sait-on, en effet, sur quel support iront se fixer toutes les données électroniques, techniquement très disparates, que l'on décidera de conserver ? « Ce n'est pas encore très clair », dit Mme Bélanger.

Le disque optique a été envisagé, mais l'environnement autour de ce support change très vite. Micheline Bélanger parle quant à elle de la cartouche magnétique comme d'une des technologies les plus fiables. « Aussi étonnant que cela puisse paraître, la micro-forme (les micro-films), dont la durée de vie dépasse aujourd'hui 100 ans, se présente encore comme un support intéressant pour certaines archives », ajoute, pour sa part, Carole Saulnier.

En plus du choix du (ou des) supports de conservation, il faut aussi penser à une structure de stockage qui permettra non seulement de décoder mais de bien interpréter plus tard ces archives. « Les chercheurs de l'Université de Pittsburgh (une référence dans le domaine) ont commencé à établir des principes quant à la réalité des archives électroniques : CONTENU (le message, l'écrit), STRUCTURE (le logiciel sous-tendant le document) et CONTEXTE (éléments d'authentification) », écrit Carole Saulnier, dans la revue de l'Association des archivistes.

Actuellement, les yeux des archivistes se tournent beaucoup vers les États-Unis, l'un des rares pays où l'institution archivale, la NARA (National Archives and Records Administration), s'est déjà penchée sur la question. « Ils se sont rapidement rendu compte qu'ils perdaient des données importantes de leur patrimoine », dit Micheline Bélanger. Ce fut le cas, entre autres, de données de recensement sur cartes perforées, qui étaient devenues illisibles ! On a même perdu d'importantes données informatiques liées à l'exploration lunaire !

Du pain sur la planche pour les gardiens de notre mémoire : avec l'explosion d'Internet et la multiplication des nouveaux supports, tout indique maintenant que notre « Je me souviens » se déclinera de plus en plus sur le mode binaire...

L'informatique, à la radio et à la télé

MARIE-ANDRÉE AMIOT
collaboration spéciale

technologie@lapresse.com

Les pitonneux qui ont des problèmes à comprendre les complexités d'Internet et de l'informatique auront cette année pas moins d'une demi-douzaine d'émissions à la télé et à la radio pour les aider. Pas facile en effet de s'y retrouver. Tout change tellement vite qu'on a l'impression à chaque fois de repartir à zéro. La presse spécialisée est utile, mais la lecture exige des connaissances assez pointues. Heureusement, *La Presse* y a vu.

Branché

Retour de l'émission *Branché* dès demain ! Diffusée à partir de différents cafés électroniques, l'émission devrait à nouveau plaire tout autant aux nouveaux venus qu'aux utilisateurs chevronnés. À l'animatrice Sophie Lambert et au chroniqueur Jean-Hugues Roy s'ajoutent Stéphane Éthier ainsi qu'un correspondant à Paris, Marc Berthiaume.

Les sujets seront divisés parmi ces journalistes qui naviguent tous allègrement dans les hautes et basses sphères de l'informatique.

Comme l'an dernier, on y retrouvera les thèmes suivants : Internet, les cédéroms, les jeux, le matériel, l'impact des nouvelles technologies de l'information sur le travail, l'économie, la famille et la société. Les propriétaires de magnétoscopes pourront aussi enregistrer la « bombe » (dorénavant appelée le Magazine) diffusée à la fin de l'émission. Ils y retrouveront une foule de renseignements complémentaires qui sont impossibles à transmettre durant la diffusion, faute de temps.

Fait à noter, le site Internet de *Branché* est fort bien fait. Outre des pistes intéressantes à explorer, gracieuseté de l'excellent travail des recherchistes de l'émission, les chroniques sont retransmises en VDOLive, accessibles en tout temps.

Dès le 7 septembre.
Samedi, 16 h. Reprise sur RDI : samedi 13 h et 18 h, une semaine plus tard.
http ://www.src-mtl.com/tv

À la radio : *Demain la veille*

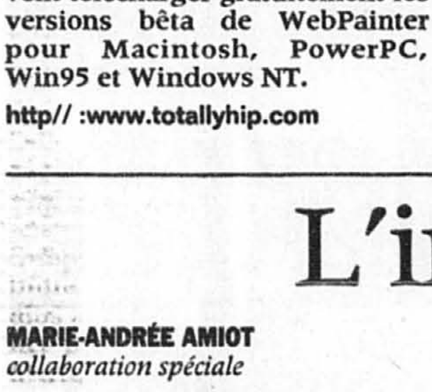
Bonne nouvelle ! Depuis dimanche dernier, on peut de nouveau entendre Stéphane Garneau et sa joyeuse bande. Qui plus est, l'émission dure maintenant trois heures et comme les années passées, les chroniques sont entrecoupées de musique très branchée. Durant la première heure, les chroniqueurs Michel Dumais, Gilbert Ouellette et Mylène Roy traiteront, dans l'ordre, de multimédia (cédéroms, logiciels), d'appareils gadgets et des nouvelles tendances, avec accent sur les applications urbaines. Durant la seconde heure, Elizabeth Vonargburg abordera des thèmes en science-fiction à la suite d'événements ponctuels. La dernière, entièrement consacrée à Internet, sera divisée en trois : Michel Coulombe, un cybernaute novice, parlera de ses périples, Michel Dumais offrira ses commentaires sur des sites ainsi que des conseils pour dépanner.

Dimanche, 13 h à 16 h.
CBF-AM, 690.

Midi-Culture

Le réseau FM de Radio-Canada n'est pas en reste. Midi-Culture, est

Voir **L'INFORMATIQUE** *en A 19*

Kodak DC-40

- Appareil numérique
- Exposition automatique
- 24 bits couleur
- Mise au point fixe
899,00 $

Kodak DC-50

- Appareil numérique
- Avec zoom 3x autofocus
- Accepte carte PCMCIA
- Flash intégré
1 299,99 $
Carte PCMCIA non incluse.

Kodak XLS-8650

- Inprimante couleur à sublimation thermique
- 12 bits couleur
- 300 DPI
10 799,99 $

Kodak boîtier DCS-420

- Appareil numérique
- Qualité supérieure
- 1,5 million pixels
- Lentille interchangeable
13 199,99 $

Informatimage MC Lozeau
Idéal pour :
- altérer
- rafraîchir
- retoucher
- et restaurer
à partir d'une photo, d'une diapo et d'un négatif directement de notre laboratoire à des prix très compétitifs.

HEURES D'OUVERTURE :
Du lun. au merc. de 8 h à 18 h
Le jeu. et le vend. de 8 h à 21 h.
Le sam. de 9 h à 17 h
Le dim. de 11 h à 17 h
Valide jusqu'au 20 septembre 1996

L.L. LOZEAU Ltée 6229, St-Hubert Mtl
STATIONNEMENT MUNICIPAL À L'ARRIÈRE
Tél. : 274-6577
1 800 363-3535
Télécopieur : 274-4221